

A photograph of a person wearing a blue floral dress, holding a wicker basket filled with fresh strawberries in a field. The person is walking, and the background is a lush green field with some strawberries visible on the ground.

# SOUTENIR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE AU CŒUR DES RÉGIONS

RAPPORT ESG 2024

# ÉDITO

« FnB » désigne l'ensemble des fonds pour lesquels la société de gestion est Alter Domus Management Company et le conseiller en investissement, FnB Private Equity.

« FnB Private Equity » désigne la société Food and Beverage Private Equity SAS, conseiller en investissement financier (numéro Orias 16001805).

“ Le nombre d'entreprises à mission a doublé en deux ans (1961 en tout), dont 80% de ces entreprises sont des PME et un nombre très actif de PME de l'industrie agroalimentaire (+24%). ”

# REPORTING EXTRA-FINANCIER : BIEN PLUS QU'UNE OBLIGATION, UN LEVIER DE CROISSANCE POUR LES PME

Depuis plusieurs années, L'Union européenne s'attache à renforcer depuis plusieurs années ses exigences en matière de durabilité avec des initiatives comme le Pacte Vert pour l'Europe (Green Deal) et la stratégie Farm to Fork.

La directive CSRD introduite par la Commission Européenne en avril 2021 a pour principal objet d'enrichir l'information financière des entreprises par l'ajout d'informations de durabilité. Le socle principal de cette directive est la matrice de double matérialité : d'une part l'impact de l'entreprise sur la société et l'environnement (matérialité des impacts) et d'autre part l'impact de la société et de l'environnement sur la performance économique de l'entreprise (matérialité financière). Cette analyse de double matérialité est un outil de pilotage pertinent pour les PME de l'industrie agroalimentaire, qui permet une optimisation de leurs investissements par une allocation plus pertinente de leurs ressources en fonction des impacts financiers et extra-financier attendus, ou encore une meilleure appréhension du temps court de la performance financière recherchée en parallèle du temps long nécessaire pour satisfaire à des obligations sociales, sociétales et environnementales.

Force est de constater que les crises successives qui ont affecté l'activité des PME en France, et notamment dans le secteur agroalimentaire ont rendu l'application de la réglementation européenne CSRD difficile, pourtant motivée par la prise en compte par la communauté des investisseurs de la nécessaire urgence des questions climatiques et sociétales. Il en est résulté l'expression d'un besoin de simplification du cadre réglementaire européen et une adaptation probable des délais du périmètre d'application de la directive CSRD.

D'ores et déjà plusieurs propositions ont été mises en débat par les partenaires européens pour «simplifier» la CSRD, la directive sur le devoir de vigilance ou encore la taxonomie européenne. Les premières propositions de la Commission européenne en matière de révision de la CSRD, qui devront encore être discutées au Parlement européen et au Conseil, proposent de reporter de deux années les délais de mise en œuvre et d'augmenter les seuils (1000 salariés contre 250 à l'origine) des entreprises visées par cette réglementation.

Parallèlement en France, la loi PACTE (2019), a créé le statut de Société à Mission. Ce statut engage une entreprise à définir et intégrer une raison d'être ainsi que des objectifs sociaux, environnementaux ou éthiques dans ses statuts, objectifs qui seront revus par un organisme tiers indépendant. Le statut de société à mission présente un cadre à la fois souple et structurant pour les PME confrontées au quotidien à la diversité des attentes de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, clients, actionnaires, fournisseurs, administrations...) tandis que le comité de mission, nommé par la société, accompagne les projets dans une posture d'expert indépendant. Le statut de société à mission renforce la réputation des marques, l'attractivité des collaborateurs et l'intérêt des investisseurs. Il n'est pas pour autant obligatoire, les entreprises étant totalement libres d'adopter le statut de société à mission.

Les statistiques de l'observatoire 2024 des sociétés à mission démontrent la pertinence cette ambition : le nombre d'entreprises à mission a doublé en deux ans (1961 en tout), dont 80% de ces entreprises sont des PME et un nombre très actif de PME de l'industrie agroalimentaire (+24%).

Le reporting extra-financier doit s'inscrire dans la continuité des stratégies de développement des PME et non relever exclusivement d'une obligation réglementaire. Le déploiement d'un reporting de durabilité est également un exercice de temps long et structurant pour entreprises qui ne peut aboutir dans un environnement réglementaire instable avec des périmètres et délais régulièrement révisés.



## COMPRENDRE

Les enjeux du secteur de l'agroalimentaire. ....	7
Interview de Grégory Dubourg (Nutrikéo) .....	11
Interview de Christian Nouel .....	12
Interview de Renaud Serre-Lapergue (SWEN) .....	13
Interview de Louis Douay (FnB) .....	14



## S'ENGAGER

Société à mission .....	16
Comité de mission .....	18
Présentation des indicateurs de mission .....	20
Résultats des indicateurs sur l'exercice 2023 ...	22
Avis de vérification de l'organisme tiers indépendant .....	26



## MESURER

Données environnementales.....	29
Données sociales.....	32
Données "Gouvernance".....	35
Données sociétales.....	38
PAI Consolidés.....	40

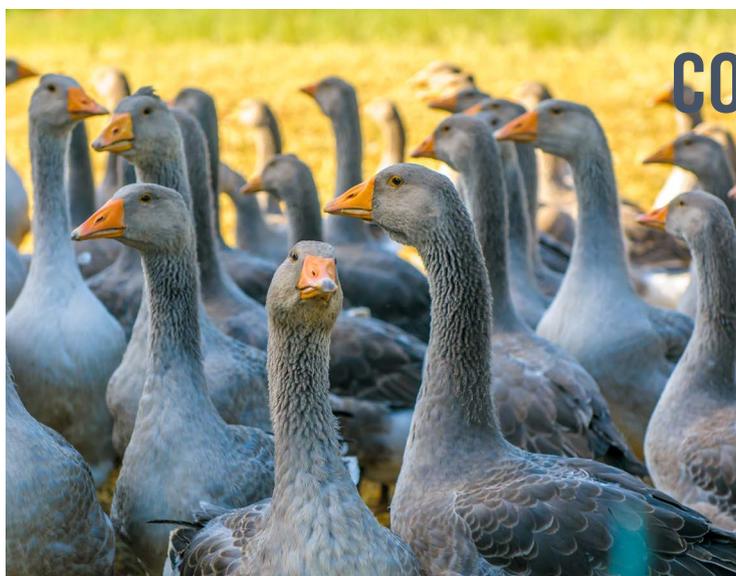
## ANALYSER

Bur Holding .....	43
Coudert .....	48
Arpitan .....	53
Colibri .....	58
Estive .....	63
Courtill Food .....	68
Azuré Holding .....	73



## COMMUNIQUER

Méthodologie .....	76
Outils d'analyse .....	78
Intervenants externes .....	80
Politique de Durabilité .....	81
Gouvernance de Durabilité .....	84
Scores et labels ESG .....	86
Index thématique.....	87



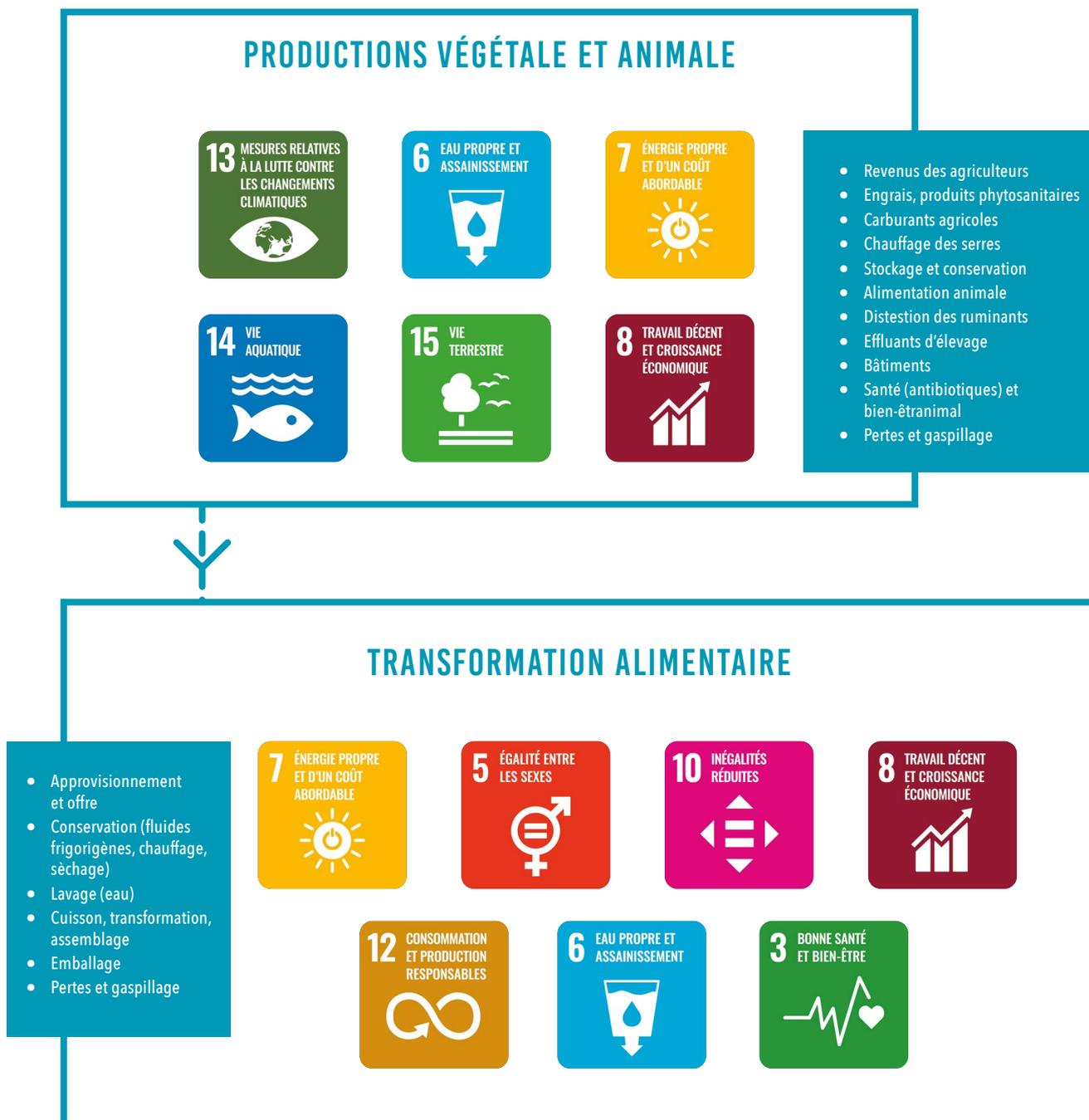


# COMPRENDRE

# LES ENJEUX DU SECTEUR

Les enjeux du secteur, de la moisson jusqu'à l'assiette, couvrent l'ensemble des préoccupations majeures de notre société, les besoins de nos consommateurs autant que les défis nos agriculteurs.

Seule une stratégie inspirée de notre raison d'être est en mesure de répondre aux objectifs de nos investisseurs et les attentes des parties prenantes.



## CONSOMMATION & RESTAURATION



- Approvisionnement et offre
- Pratiques alimentaires (équilibre alimentaire)
- origines des protéines, saisonnalité, provenance et qualité
- Transport des courses
- Conservation, préparation, cuisson
- Pertes et gaspillage
- Déchets

## COMMERCE ET DISTRIBUTION



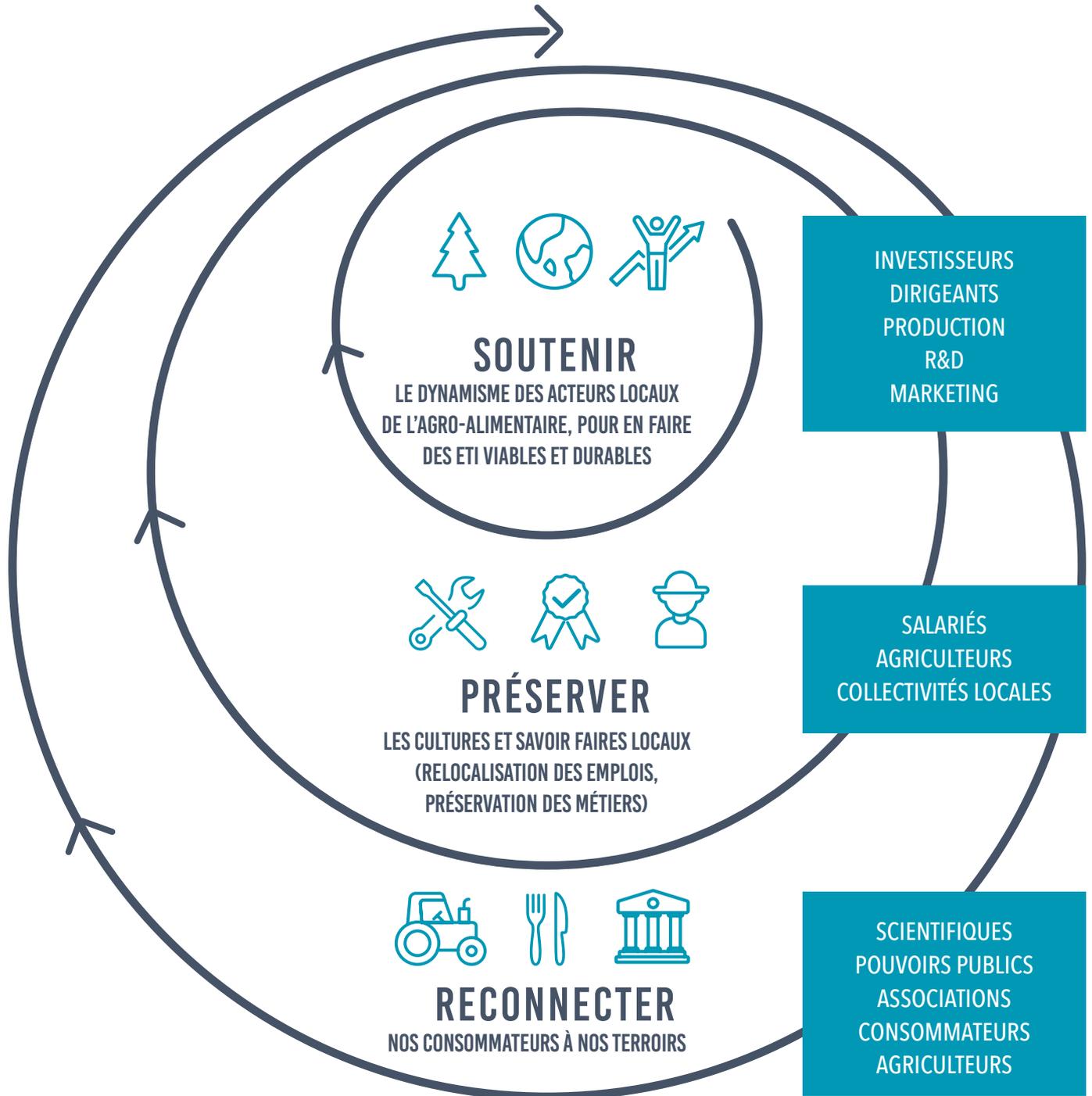
## TRANSPORT ET LOGISTIQUE



- Mode de transport
- Distance
- Optimisation logistique
- Conservation (froid)

# LES ENJEUX DU SECTEUR

**La mission de FnB Private equity** : une création de valeur continue qui commence au cœur des PME dans les régions pour mieux couvrir les enjeux du secteur de l'agroalimentaire.



# L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

## 1<sup>ère</sup> industrie en europe



**1,093 € mds**  
Marché européen



**174 000**  
PME dans  
la géographie  
d'investissement  
de FNB

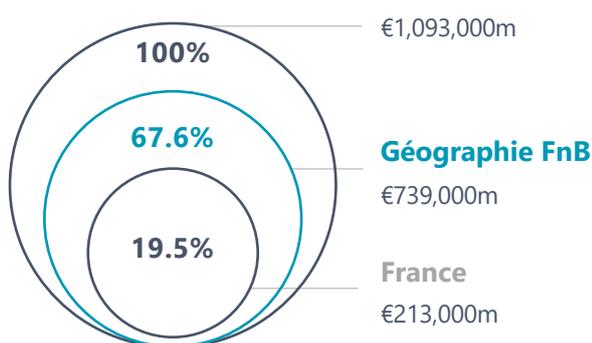


**213 € mds**  
Marché français

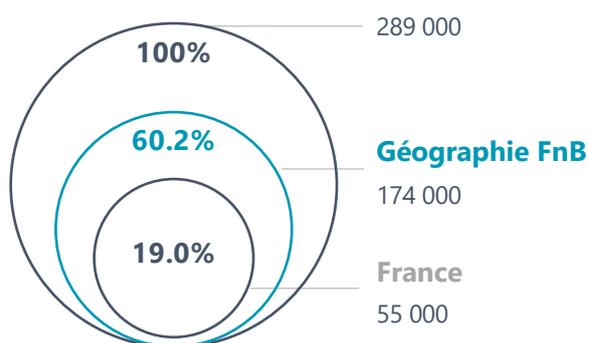


**55 000**  
PME situées  
en France

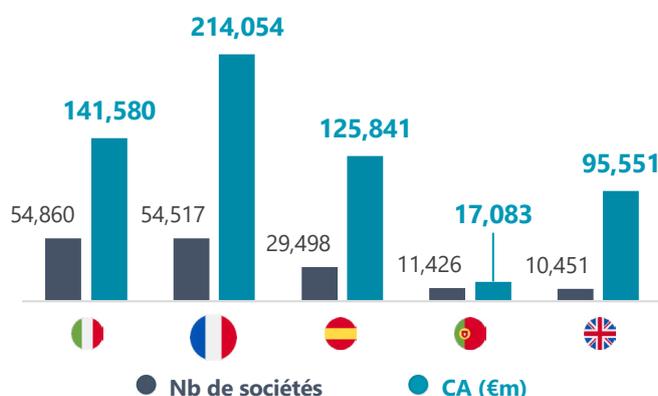
### TOTAL CA EN EUROPE



### PME EN EUROPE



### RÉPARTITION DES PME EN EUROPE



La France est le premier marché agroalimentaire d'Europe avec 213€ mds et N°1 avec l'Italie en termes de nombre de PME de l'agroalimentaire.



## INTERVIEW DE GRÉGORY DUBOURG CEO de Nutrikéo

### Quelles sont, selon vous, les grandes mutations du contexte alimentaire en France ?

**G. D. :** Nous observons plusieurs évolutions clés qui transforment le paysage alimentaire en France. Tout d'abord, il y a une **prise de conscience** croissante de l'importance de la durabilité et de l'impact de l'alimentation sur la santé. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la manière dont leur alimentation affecte non seulement leur bien-être, mais aussi celui de la planète. Cependant, nous faisons face à une **dichotomie**. Un écart se creuse entre deux populations : d'un côté, ceux qui peuvent se permettre des choix alimentaires sains et durables, et de l'autre, ceux qui se retrouvent souvent limités à des options moins saines, pour des raisons culturelles ou économiques. Ce phénomène est préoccupant, d'autant plus que nous sommes confrontés à une augmentation des problèmes d'obésité et de maladies liées à l'alimentation, telles que le diabète et certains cancers. On estime qu'aujourd'hui, un décès sur cinq dans le monde est attribuable à une alimentation déséquilibrée. Par ailleurs, nous assistons à une porosité des frontières entre l'univers préventif de la nutraceutique et l'alimentation quotidienne, qui tend à se **fonctionnaliser**. On assiste aussi à une recherche de **personnalisation** de l'alimentation : les aliments s'adressent à des catégories de personnes de plus en plus précises, et une approche à l'échelle de l'individu commence à se dessiner. Cela est rendu possible notamment par les avancées technologiques et le développement de la recherche sur les impacts des facteurs génétiques sur la nutrition. Les enjeux de cette décennie seront de résoudre l'**équation complexe** qui inclut la santé humaine, la santé de la planète, l'éthique, et bien sûr, le goût. En France, pays de la gastronomie, l'alimentation doit rester synonyme de plaisir, de partage et de réconfort. Le plaisir reste le critère numéro un dans les choix alimentaires des consommateurs. Un autre enjeu majeur est celui de l'**accessibilité**. Avec l'inflation, ce critère devient de plus en plus déterminant dans les décisions d'achat. Mais il est à noter que l'**accessibilité** ne se résume pas seulement à des questions de prix. L'éducation, l'acceptation culturelle et l'accessibilité géographique sont également cruciales.

### Comment peut-on relever le défi d'une alimentation toujours plus saine, plus durable et au meilleur prix ?

**G. D. :** Il est vrai que l'alimentation saine et durable nécessite souvent des coûts de production plus élevés, il faut l'assumer et faire de la pédagogie sur cet aspect.

Pour évoluer vers un modèle d'accès à une alimentation équilibrée pour le plus grand nombre, il est probablement nécessaire à l'échelle de la société de revoir l'accès des populations à l'alimentation. Plusieurs tests sont en cours au niveau local pour établir une forme de sécurité sociale de l'alimentation. L'idée est de rendre les produits les plus vertueux plus accessibles aux populations à plus faibles revenus. En parallèle, il est important d'encourager le développement de nouvelles technologies agricoles et alimentaires qui optimisent la production tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

Une des clés est aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire qui est un véritable fléau à toutes les étapes de fabrication des aliments. L'upcycling va exactement dans ce sens :

il faut créer des cercles vertueux pour réconcilier l'innovation positive et le pouvoir d'achat. Je suis convaincu que ce défi ne peut pas se relever en étant isolés chacun dans son coin. La coopération doit être au cœur de la manœuvre. Industriels, pouvoirs publics, ONGs, start-ups, investisseurs, agriculteurs, distributeurs, acteurs de la restauration... doivent travailler ensemble pour y arriver rapidement.

### Peut-on répondre à la demande croissante pour une alimentation moins carnée ?

**G. D. :** Il est indéniable que réduire la consommation de viande, notamment de bœuf, est essentiel pour diminuer l'impact environnemental de notre alimentation. La population semble l'accepter peu à peu : en 2023, 40 % des Français envisageaient de réduire leur consommation de viande, marquant une hausse de 9 points par rapport à 2021 [Harris Interactive pour le Réseau Action Climat France]. Les solutions les plus évidentes à mettre en place sont les alternatives végétales, mais les micro-algues, les insectes ou la viande cultivée sont à envisager sérieusement pour le moyen-long terme. L'avenir appartient à ceux qui réussiront à travailler des recettes clean label aux textures et goûts au rendez-vous. La simple promesse du « sans viande » ne suffit déjà plus pour convaincre les consommateurs.

### N'y a-t-il pas une contradiction entre le développement d'une alimentation plus fonctionnelle et la mise en cause des aliments ultra-transformés ?

**G. D. :** Pas nécessairement puisque certains aliments bruts peuvent avoir une fonction santé. Néanmoins, en 2025, la question des aliments ultra-transformés sera au cœur des débats. Cette année débute avec la publication de l'avis de l'ANSES qui souligne que, bien que le niveau de preuves reste faible, la consommation d'aliments ultra-transformés aurait un impact délétère sur la santé. Le sujet est aisément saisissable par les médias et le grand public. D'ailleurs, 95 % des Français souhaiteraient consommer davantage de produits bruts. Mais pour cela, il faudrait beaucoup plus de temps, et de savoir-faire pour les cuisiner. N'opposons pas fonctionnalisation de l'alimentation à simplicité des ingrédients. Il est parfaitement possible de concilier les deux en privilégiant des matières premières de qualité et des processus qui valorisent les aliments, comme la fermentation par exemple.

### Peut-on innover tout en restant authentique et local ?

**G. D. :** Absolument. L'avenir réside dans la capacité à simplifier l'alimentation grâce à des approches traditionnelles tout en intégrant des innovations futuristes. Ces deux approches ne s'opposent pas, elles se complètent. Il s'agit de tirer le meilleur des deux mondes pour créer une alimentation accessible, (re)connectée à l'agriculture, aux consommateurs et à notre planète. Nous devons travailler sur des circuits plus courts, reconnecter les consommateurs aux filières agricoles, et soutenir la cuisine maison. Prenons un sujet sciemment clivant : une viande cultivée en laboratoire, développée avec des substrats d'origine locale, produite à l'aide d'énergie verte, avec une distribution réfléchie pour parcourir un minimum de distance avant d'atteindre le consommateur, pourrait très bien incarner l'avenir de l'alimentation.





# L'INFORMATION DE DURABILITÉ

## INTERVIEW DE CHRISTIAN NOUEL

### Qu'est-ce que la Directive « CSRD » ?

Transposée dans notre droit interne, la Directive CSRD impose à de nombreuses entreprises d'inclure dans une section spécifique de leurs rapports de gestion des informations de durabilité permettant de comprendre les incidences de leurs activités sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que de la manière dont ces enjeux influent sur l'évolution de leurs affaires, leurs résultats et leurs situations. Adossée à des normes, la Directive oblige ces sociétés à intégrer les questions de durabilité dans la gestion de leurs affaires et à adapter leur gouvernance en conséquence.

A ce jour, douze normes d'information en matière de durabilité, dites normes ESRS (European sustainability reporting standards) ont été publiées :

- Deux normes transversales fixant les grands principes et les informations générales à inclure dans le rapport de durabilité ;
- Cinq normes environnementales se déclinant en cinq thèmes : changement climatique, pollution, ressources aquatiques et marines, biodiversité et écosystèmes et utilisation des ressources et économie circulaire ;
- Quatre normes sociales couvrant les effectifs de l'entreprise, les travailleurs de la chaîne de valeur, les communautés affectées et les consommateurs et utilisateurs finaux ;
- Un standard sur la conduite des affaires prévoit la publication d'informations sur les dispositifs anti-corruption, l'éthique, les pratiques de paiement des fournisseurs, etc.

Ces normes seront complétées par des normes sectorielles.

### Quelle est l'ambition de cette nouvelle directive ?

Les informations de durabilité doivent être publiées sous l'angle de la double matérialité, la matérialité financière et de celle de l'impact. L'entreprise doit ainsi prendre en compte à la fois les impacts financiers et ceux de durabilité l'obligeant à s'interroger sur les risques et les opportunités qu'engendrent les questions sociales, sociétales et environnementales pour son activité ainsi que sur les externalités positives et négatives qu'engendrent ses activités sur l'environnement et les personnes. Cette double perspective financière et de durabilité doit inciter les entreprises à concilier le temps court, celui d'une performance financière recherchée par certains investisseurs, avec le temps long nécessaire à l'atteinte d'objectifs sociaux, sociétaux ou environnementaux.

L'information en matière de durabilité produite par l'entreprise est désormais indissociable de l'information financière. Elle (i) contribue à l'évaluation, au suivi et à la gestion de sa performance globale, incluant ses performances sociales, sociétales et environnementales et ses incidences sur la population et son environnement,

(ii) alimente sa communication, (iii) permet à ses parties prenantes d'évaluer si son engagement répond à leurs attentes et (iv) est au service de la prise de décision stratégique et de la conduite opérationnelle de l'entreprise.

Selon le calendrier actuel, les grandes entreprises, à savoir celles dont les titres sont ou ne sont pas admis à la négociation sur un marché réglementé européen et qui, à la date de clôture de l'exercice, dépasse deux des trois seuils suivants : 25 M€ de total du bilan, 50 M€ de chiffre d'affaires ou 250 salariés, doivent communiquer des informations dans leurs rapports de gestion afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

### Ce calendrier de mise en œuvre de la directive s'applique-t-il à tous les acteurs du marché ?

Sous la pression de certaines organisations patronales, le précédent gouvernement avait envisagé de reporter de deux à trois ans les obligations de communication d'informations en matière de durabilité. Dans une lettre ouverte, plus de 180 organisations de la société civile et une soixantaine de grandes entreprises, dont Decathlon, Ikea, Patagonia, Accor ou encore Nestlé, ont appelé à soutenir la Directive CSRD et les réglementations européennes. « Nous soutenons fermement le Green Deal européen et sa poursuite [et] nous savons que les normes européennes en matière de nature, de biodiversité et de climat ne sont pas un problème mais une partie essentielle de la solution, » affirment ainsi les signataires, pour qui une remise en cause de la Directive CSRD « risque de pénaliser injustement les entreprises qui ont déjà investi pour se conformer aux normes environnementales ».

Les signataires de cette lettre ouverte ont bien compris les intérêts qu'ils peuvent retirer de la communication d'informations en matière de durabilité.

Afin d'alléger les contraintes qu'engendrent ces obligations, les entreprises doivent travailler de façon transversale, en « mode projets ». L'ensemble des phases (conduire l'analyse de double matérialité, réaliser l'analyse d'écart de matérialité, etc.) nécessite la collaboration des différentes fonctions dans l'entreprise (développement durable, financière, risques, stratégie, juridique, opérationnelle, produit, R&D, éthique, ressources humaines, communication, affaires publiques, etc.).

Les entreprises ont tout intérêt à s'adapter à ces nouvelles obligations. La CSRD fait entrer la RSE dans une nouvelle ère, celle de la durabilité. Une RSE assumée par la gouvernance, incarnée par les dirigeants, véritablement intégrée dans la stratégie et pilotée par des plans d'action et des indicateurs clés de performance pour en mesurer l'efficacité.



## INTERVIEW DE RENAUD SERRE-LAPERGUE Directeur de la Stratégie Finance Durable de SWEN Capital Partners

### Quelle est l'histoire de votre engagement sur les sujets liés au développement durable dans votre métier ?

SWEN Capital Partners s'est toujours fermement engagée sur les enjeux de durabilité. Ses convictions ont façonné l'histoire de la société, marquée par des initiatives phares : formalisation d'une Politique et d'une Charte d'Investissement Responsable dès 2012, création des ESG Best Practices Honours (avec une nouvelle formule prévue pour 2025), la formalisation d'une première stratégie climat en 2017, le lancement des stratégies d'investissement à impact SWIFT (gaz renouvelable) en 2019 et Blue Ocean (régénération des océans) en 2021. Devenue société à mission en 2023, SWEN Capital Partners est définitivement engagée dans une nouvelle ambition. Quoique essentielle, cette étape n'a été ni un commencement, ni un aboutissement pour l'entreprise, mais plutôt les deux à la fois. Elle a en quelque sorte consacré les valeurs et les convictions qu'elle porte depuis sa création, à savoir promouvoir des modèles économiques soutenables sur le plan environnemental comme sur le plan social, dit autrement investir au service de la Nature. Cet engagement nous pousse à poursuivre sur la voie tracée ces dernières années, en continuant à orienter nos investissements vers des activités qui apportent des solutions concrètes à la crise climatique, à l'effondrement de la biodiversité, et qui améliorent le bien-être social. Il nous incite également à accompagner les entreprises et les fonds dans lesquels nous investissons sur ce même chemin. Et cela dans toutes nos stratégies d'investissement (primaire, secondaire et direct) et classes d'actifs (Private Equity, Private Debt et Private Infrastructure) y compris pour nos clients dans le cadre de mandats de gestion ou de contrats de conseil.

SWEN Capital Partners cherche également à promouvoir activement la durabilité auprès de ses partenaires et de l'ensemble de son écosystème. Notre vision du marché, affinée par plus de dix ans de collecte de données ESG et d'analyses de dossiers d'investissement, nous permet de fournir des retours précieux sur leurs pratiques d'intégration des facteurs de durabilité aux fonds qui en font la demande.

### Quelle vision avez-vous des enjeux d'une régulation en devenir dans un contexte de plus en plus exposé à des crises climatiques ?

Cette question met pleinement en lumière la pertinence d'une démarche de durabilité.

Il est clair que les contraintes liées au changement climatique, pesant sur notre activité et nos investissements, ne feront que s'intensifier. Que ce soit par la pression du régulateur ou, en cas de relâchement comme observé cette année, par les réalités physiques du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le défi pour

nous en tant que société de gestion, et plus largement pour l'industrie financière, réside dans notre capacité à anticiper les conséquences du changement climatique et les évolutions réglementaires afin de les transformer en opportunités de création de valeur.

Nous sommes entrés dans une période d'incertitude, marquée par un contexte géopolitique instable (voire chaotique). Mais également soumise à des fluctuations dans les ambitions politiques, illustré par le recul des objectifs initiaux de la directive CSRD. À cela s'ajoutent les effets d'un réchauffement climatique qui nous mènerait vers un monde à au moins plus de 3 degrés, dont les effets et conséquences sont sans commune mesure avec les catastrophes climatiques auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Cette incertitude exige que des réponses ordonnées et transparentes soient apportées. Il faut avoir le courage de ne pas reporter sur les générations futures les conséquences de notre inaction collective. Ces caractères étaient au fondement du Green Deal qui ambitionnait de construire un socle réglementaire cohérent et ambitieux. Son application concrète au monde financier à travers la réglementation SFDR ou Taxinomie apportait cette clarté dans la dénomination de ce qui est durable de ce qui ne l'est pas, de ce qui relève du Greenwashing ou de convictions concrètes, au bénéfice de tous. Ce cadre global aujourd'hui remis en question dans son ambition et ses objectifs nous invite au contraire à assumer notre responsabilité, à nous adapter et à accompagner nos partenaires et participations dans l'anticipation de ce contexte incertain.

### Pourquoi les enjeux de développement durable et notamment la lutte contre le réchauffement climatique sont-ils une priorité pour les investisseurs institutionnels ?

En tant qu'investisseurs de long terme, nous avons une responsabilité fiduciaire envers nos clients : gérer les fonds confiés dans leur meilleur intérêt. Intégrer une analyse des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux côtés de l'analyse financière s'aligne parfaitement avec cet engagement. Il s'agit simplement d'enrichir notre vision des investissements pour prendre des décisions les plus éclairées possible.

Cependant, cette complexité nécessaire se heurte à une tendance opposée : une brutale volonté de simplification et une charge contre tout ce qui est perçu comme entravant la libre entreprise ou la compétitivité. Paradoxalement, et sans preuve, les pratiques ESG sont accusées de nuire à la performance financière. Ce « backlash anti-ESG », motivé par des raisons démagogiques et idéologiques, a déjà contraint certains acteurs bancaires et financiers américains à plier. Certains vont même jusqu'à dissimuler leurs pratiques d'investissement responsable pour s'en protéger.

Nos convictions ne doivent pas être si facilement ébranlées par une minorité active, un constat partagé par de nombreux acteurs. Bien que la tendance conservatrice ne soit pas à négliger, nombreux sont les institutionnels comme gérants de fonds qui restent convaincus que les enjeux de durabilité, de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité sont cruciaux pour protéger l'épargne et les investissements de leurs clients, épargnants ou sociétaires. Une étude de France Invest révélait fin 2023 que 45 % des PDG français estiment leur modèle économique actuel non viable d'ici dix ans, et plus de la moitié des entreprises se sentent mal préparées face aux effets du changement climatique. Il est certain que les entreprises anticipant les changements et prêtes à se transformer seront les leaders de demain.

Voici quelques-unes des raisons qui poussent les acteurs institutionnels à sélectionner des sociétés de gestion qui privilégient les entreprises les plus résilientes et adaptées, ou qui les accompagnent dans cette transition.

### Quelle est votre compréhension des évolutions possibles en matière de réglementation européenne sur les questions ESG (climat, reporting, biodiversité) ?

Pour répondre à cette question, prenons un peu de recul. Ces dernières années ont vu une prise de conscience accrue du rôle des acteurs financiers dans les transitions nécessaires de l'économie. Que ce soit sur les plans social ou environnemental, le secteur non coté a opéré une véritable révolution de ses pratiques, se structurant autour d'engagements ambitieux et de politiques de durabilité, tout en investissant significativement dans les moyens humains (internalisés ou externalisés) et les outils.

Soutenu par un discours politique volontariste, le secteur privé a été encouragé à jouer un rôle actif dans l'orientation des investissements vers des activités durables. La réglementation a accompagné cette dynamique, créant un environnement favorable pour développer une finance au service de la prospérité, tout en respectant les limites planétaires.

<sup>(1)</sup>France Invest, RSE & Création de valeur dans le capital investissement, livre blanc, septembre 2024

# S'INVESTIR EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ DE MISSION



## INTERVIEW DE LOUIS DOUAY FnB Private Equity

### Pourquoi s'engager dans une société à mission dans le financement de l'agroalimentaire français fait-il sens ?

Le modèle de la **société à mission**, introduit en France par la loi PACTE de 2019, représente une opportunité unique pour les acteurs du financement de l'agroalimentaire français. En adoptant ce statut, les entreprises s'engagent à poursuivre des objectifs sociaux et environnementaux aux côtés de leur raison d'être économique. Dans un secteur aussi stratégique que l'agroalimentaire, où les enjeux de durabilité, de souveraineté alimentaire et de résilience sont cruciaux, ce modèle fait particulièrement sens.

### Quels enjeux de durabilité identifiez-vous pour l'investissement dans le secteur de l'agroalimentaire ?

L'agroalimentaire est un secteur clé pour la transition écologique. Il représente environ **30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre** et est au cœur des défis liés à la préservation des ressources naturelles, à la biodiversité et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. En devenant une société à mission, un acteur du financement peut inscrire son action dans une logique de durabilité, en soutenant des projets qui contribuent à **réduire l'empreinte environnementale** des filières agroalimentaires, **promouvoir des pratiques responsables** (ex : réduction des pesticides, gestion durable de l'eau) et **accélérer la transition vers une alimentation saine et durable**. Cet alignement avec les enjeux de durabilité renforce la cohérence et l'impact des investissements, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs, des régulateurs et des investisseurs.

### Comment répondre aux attentes des parties prenantes ?

Les parties prenantes du secteur agroalimentaire – consommateurs, investisseurs, pouvoirs publics et salariés – sont de plus en plus sensibles aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Dans ce contexte, une société à mission spécialisée dans le financement de l'agroalimentaire peut répondre à ces attentes en apportant davantage de transparence, en formalisant sa raison d'être ainsi que ses objectifs sociaux et environnementaux. Cela contribue à renforcer la confiance des parties prenantes. En s'engageant sur des résultats mesurables et en définissant des indicateurs de performance clairs, l'entreprise rend compte concrètement des progrès accomplis. Enfin, en fédérant une communauté engagée, elle associe salariés, clients et partenaires à sa mission, créant ainsi une dynamique collective fondée sur des valeurs partagées.

### Le modèle de société à mission est-il conciliable avec la création de valeur ?

Le modèle de la société à mission permet de concilier performance économique et impact positif. Dans le secteur du financement agroalimentaire, cela se traduit par des investissements plus résilients, porteurs de valeur à long terme, moins exposés aux risques climatiques et réglementaires. Il renforce également l'attractivité de l'entreprise, en valorisant son image auprès des talents, des clients et en facilitant l'accès à certains financements. Enfin, il génère un impact sociétal significatif.

S'engager dans une société à mission dans le financement de l'agroalimentaire français a du sens à plusieurs niveaux : cela permet d'aligner les investissements sur les enjeux de durabilité, de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, de contribuer à la souveraineté alimentaire, et d'anticiper les évolutions réglementaires. En créant de la valeur à long terme et en jouant un rôle moteur dans la transformation du secteur, les sociétés à mission incarnent une nouvelle manière d'articuler performance économique et utilité sociale. Dans un contexte de crises multiples – climatique, sanitaire, géopolitique – ce modèle représente une opportunité unique de construire un avenir plus résilient et durable pour l'agroalimentaire français.

### Qu'apportez-vous de particulier au comité de mission de FnB Private Equity ?

En tant que plus jeune collaborateur de FnB Private Equity, je pense pouvoir apporter un regard neuf ainsi qu'un supplément de diversité à un comité déjà reconnu pour son expertise et son indépendance. Mon rôle au sein de l'équipe d'investissement me permet de confronter, au quotidien, les attentes de la société civile – portées par les engagements de FnB Private Equity – aux contraintes opérationnelles liées au suivi des participations, tout en bénéficiant de l'expertise de professionnels de la gouvernance. Par ailleurs, ma formation d'ingénieur alimente un intérêt marqué pour les enjeux scientifiques liés au réchauffement climatique, qui sont aujourd'hui au cœur des défis du développement durable dans l'industrie agroalimentaire.



# S'ENGAGER

# SOCIÉTÉ À MISSION

Pleinement consciente de sa responsabilité sociale, économique et environnementale, l'équipe FNB PE croit en une approche globale d'investissement responsable à toutes les étapes du cycle d'investissement. Depuis le 30 juin 2022, FNB Private Equity a intégré dans ses statuts sa raison d'être, issue de son engagement, devenant ainsi société à mission (au sens de la loi Pacte de 2019). Un premier comité de mission s'est tenu en octobre 2022. L'équipe est très impliquée sur l'ensemble des questions ESG et travaille à une amélioration continue de ses actions.

En mars 2023, un Organisme Tiers Indépendant a été missionné pour préparer les travaux de contrôle sur le premier exercice avec une gouvernance de mission. En 2024, le comité de mission a examiné et validé les indicateurs retenus pour l'exercice 2023 (réunions en septembre 2023 et mai 2024) et rendu son premier rapport. L'Organisme Tiers Indépendant (Cabinet de Saint Front) a rendu un avis favorable sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux de FNB

## RAISON D'ÊTRE DE FNB PRIVATE EQUITY

### SOCIÉTÉ À MISSION ET RAISON D'ÊTRE

La stratégie ESG de FNB PE s'inscrit dans la continuité de son statut de société à mission par l'expression de sa Raison d'être. La raison d'être de la Société est de soutenir le tissu des petites et moyennes entreprises locales de l'agroalimentaire en cohérence avec leur empreinte économique, environnementale et sociale face aux défis posés par le réchauffement climatique, les besoins alimentaires de la croissance démographique et les conséquences de la mondialisation et de l'urbanisation. Cette raison d'être se traduit dans l'expression de nos trois missions fondamentales :

- soutenir le dynamisme des acteurs locaux agroalimentaires, pour en faire des ETI viables et durables,
- préserver les cultures et savoir-faire locaux, et
- reconnecter les consommateurs à ses terroirs.

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

FNB investit dans les PME de l'industrie agro-alimentaire, faisant état d'une chaîne de valeur longue, exception faite de l'agriculture et de la restauration / distribution.

FNB cible les PME de l'industrie agro-alimentaire dont le chiffre d'affaires est compris entre 25 m€ et 100 m€ (50 à 250 employés) et basées en : France, Benelux, Espagne, Portugal et Italie.

FNB est un investisseur contrôlant des sociétés dans lesquelles il investira à travers des opérations de capital transmission ou de buy-out.

## ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

### CABINET DE SAINT FRONT

Basé à Toulouse, Le Cabinet de Saint Front est un cabinet et conseil aux entreprises sur leur démarche RSE et audit de leurs communications et se compose d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs.

Les sociétés, les mutuelles ou les unions qui se dotent de la qualité de société à mission doivent préciser une raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux à poursuivre dans le cadre de leur activité. La loi précise que l'exécution de ces objectifs sociaux et environnementaux doit faire l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant (OTI).

Le cabinet de Saint Front accompagne FNB Private Equity en tant qu'organisme tiers indépendant pour la vérification de la réalisation de ses missions.

# LES MISSIONS DE FNB AU CŒUR DES DÉFIS DE L'INDUSTRIE

## MISSIONS

PRÉSERVER

SOUTENIR

RECONNECTER



## IMPACTS

### TRANSITION CLIMATIQUE

- Énergie & émissions
- Eau & ressources
- Déchets & pollution
- Biodiversité

### TRANSITION ALIMENTAIRE

- Alimentation pour tous
- Nutrition et santé
- Traçabilité des approvisionnements
- Savoir-faire en territoires

### TRANSITION SOCIÉTALE

- Revenus équitables
- Partage de la valeur
- Conditions de travail
- Ethique & transparence

# COMITÉ DE MISSION

INDÉPENDANT  
DANS  
LA GOUVERNANCE



**RENAUD SERRE-LAPERGUE**  
Président du Comité



**HÉLÈNE PLOIX**  
Membre du Comité

## BLAISE DUAUT

Secrétaire Général  
de FnB Private Equity

Invité permanent du  
Comité de Mission



## RENAUD SERRE -LAPERGUE

Renaud est depuis plus de 10 ans engagé  
au service d'une finance réellement  
durable dans le non-côté.

Il a rejoint l'équipe de SWEN Capital Partners en 2016 et  
occupe depuis 3 ans le poste de Responsable ESG  
Multi-stratégies.

Il coordonne et pilote une équipe d'analyste ESG dédiée  
au déploiement des stratégies Finance Durable et  
Nature de la société de gestion.

Il est par ailleurs impliqué à travers différentes instances  
de place et groupes de travail sur le sujet de la finance  
responsable.

## HÉLÈNE PLOIX

Hélène Ploix est diplômée de l'Institut  
d'études politiques de Paris et de l'Ins-  
titut européen d'administration des  
affaires (INSEAD).

Directrice générale de la Compagnie européenne de  
publications (CEP) après avoir travaillé chez McKin-  
sey and Co, elle devient PDG de la Banque indus-  
trielle et mobilière privée (BIMP).

Elle a aussi été conseillère technique au cabinet de  
Christiane Scrivener (secrétaire d'État à la Consom-  
mation) de 1977 à 1978.

Nommée au collège de la Commission des opéra-  
tions de bourse (COB) en 1983, elle intègre le cabi-  
net du Premier ministre Laurent Fabius entre 1984  
et 1986 comme conseillère pour les affaires éco-  
nomiques et financières. Elle est ensuite nommée  
administratrice du Fonds Monétaire International  
(FMI) et de la Banque mondiale (BM) pour trois ans,  
puis occupe les fonctions de directeur général ad-  
joint de la Caisse des dépôts et consignations (CDC)  
de 1989 à 1995.

Elle fut associée fondatrice de Pechel Industries  
Partenaires, société de gestion de capital investisse-  
ment, Présidente de son Comité d'Investissement,  
puis Présidente de 2004 à fin 2016.

Elle est membre du Comité d'Ethique du MEDEF.



**CÉCILE BASSOT**  
Membre du Comité



**CHRISTIAN NOUEL**  
Membre du Comité



**LOUIS DOUAY**  
Membre du Comité

## CECILE BASSOT

Cécile Bassot, Entrepreneur et Business Angels, est elle également Vice Présidente de l'association Femmes Business Angels, et rejoint le fonds FA DIESE, avant de fonder WinEquity en 2021. Elle est diplômée de l'Institut Européen des Affaires et HEC Cesa Management.

Ancienne directrice du SIAL (organisateur du salon de l'Alimentation), au sein de UNIBAIL, Cécile a été administratrice de VINEXPO et a été directrice général de SOPEXA. La société SOPEXA est une société spécialisée dans la promotion agroalimentaire et l'art de vivre, implantée dans 25 pays jusqu'en 2014. Par ailleurs, Cécile honore des mandats d'administrateur dans diverses sociétés dont KEA (Cabinet de conseil de direction générale) et SPAS (Salons Bio et Bien être).

Cécile est nommée Conseiller du Commerce Extérieur de la France en 2000.

Cécile Bassot investit depuis de nombreuses années dans des entreprises et accompagne des aventures entrepreneuriales. Elle rejoint FBA en 2012 persuadée que le regard des femmes apporte une autre dimension à l'entreprise et aux entrepreneurs et cofonde en 2021 WinEquity, une société d'investissement qui finance et accompagne activement des startups innovantes qui comptent au moins une femme dans l'équipe fondatrice.

## CHRISTIAN NOUEL

Avocat senior counsel spécialisé en droit fiscal, Christian Nouel a rejoint Gide en novembre 2013 avec huit de ses associés du bureau de Paris du cabinet d'avocats Morgan Lewis & Bockius. Christian était précédemment associé du cabinet d'avocats Latham & Watkins, responsable du département fiscal du bureau de Paris.

Christian Nouel a une large expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et dans la structuration d'opérations d'acquisition pour le compte de fonds de private equity et de sociétés industrielles ou commerciales.

Christian conseille également les entreprises dans le suivi quotidien de leurs affaires, des dirigeants dans la gestion de leurs participations dans des sociétés et intervient dans le suivi de contentieux avec l'administration fiscale.

Christian Nouel est président et co-fondateur de la Fondation Croissance Responsable, fondation hébergée par l'Institut de France, membre du bureau de la Commission Fiscale du MEDEF, ancien secrétaire général de l'Association CroissancePlus et président de la Commission fiscale de l'association. Christian est également un membre actif de la Commission Pro Bono de Gide.

## LOUIS DOUAY

Après 1 an en tant qu'analyste financier au sein d'une coopérative agricole et d'une société de financement de projet, Louis a ensuite intégré les équipes d'investissement de CARVEST (Crédit Agricole) avant de rejoindre FnB Private Equity en octobre 2022.

Il est diplômé de l'École Centrale Électronique de Paris en spécialisation finance et titulaire d'un Master de l'INSEEC U London en Corporate Finance and Private Equity.

En mai 2024, Louis Douay a remplacé Blaise Duault comme membre du comité de mission, Blaise en devenant l'invité permanent.

# PRÉSENTATION DES INDICATEURS DE MISSION

Un travail d'identification des indicateurs a été mené sur l'année 2023 sur la base d'un historique de reporting ESG sur les sociétés détenues en portefeuille, conduit par FnB.

Ce travail a mis en évidence deux difficultés principales :

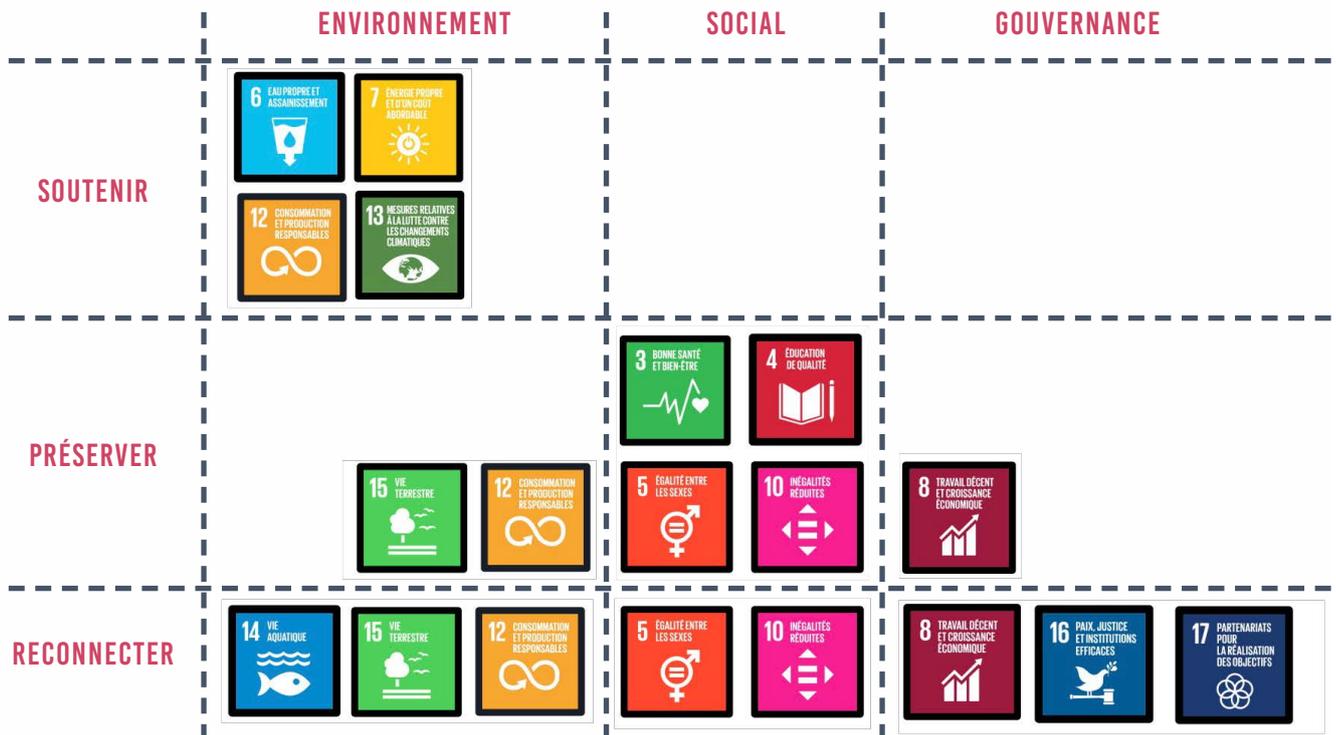
- Une première difficulté inhérente à la variation du périmètre du portefeuille des sociétés détenues qui évolue au rythme des acquisitions et cessions pendant la durée de vie des fonds sous gestion ;
- Une seconde difficulté liée à l'expérience d'un reporting systématique d'une maturité inégale des sociétés qui s'estompe avec le temps. Toutes les sociétés n'avaient pas répondu à l'exhaustivité de la campagne en 2022.

L'année 2023 a permis de s'assurer de l'exhaustivité de la saisie des données du reporting ESG de FnB qui couvre à la fois le périmètre des missions qui découlent de sa raison d'être mais également un certain nombre d'informations réglementaires ou demandées plus spécifiquement par certains investisseurs des fonds de FnB.

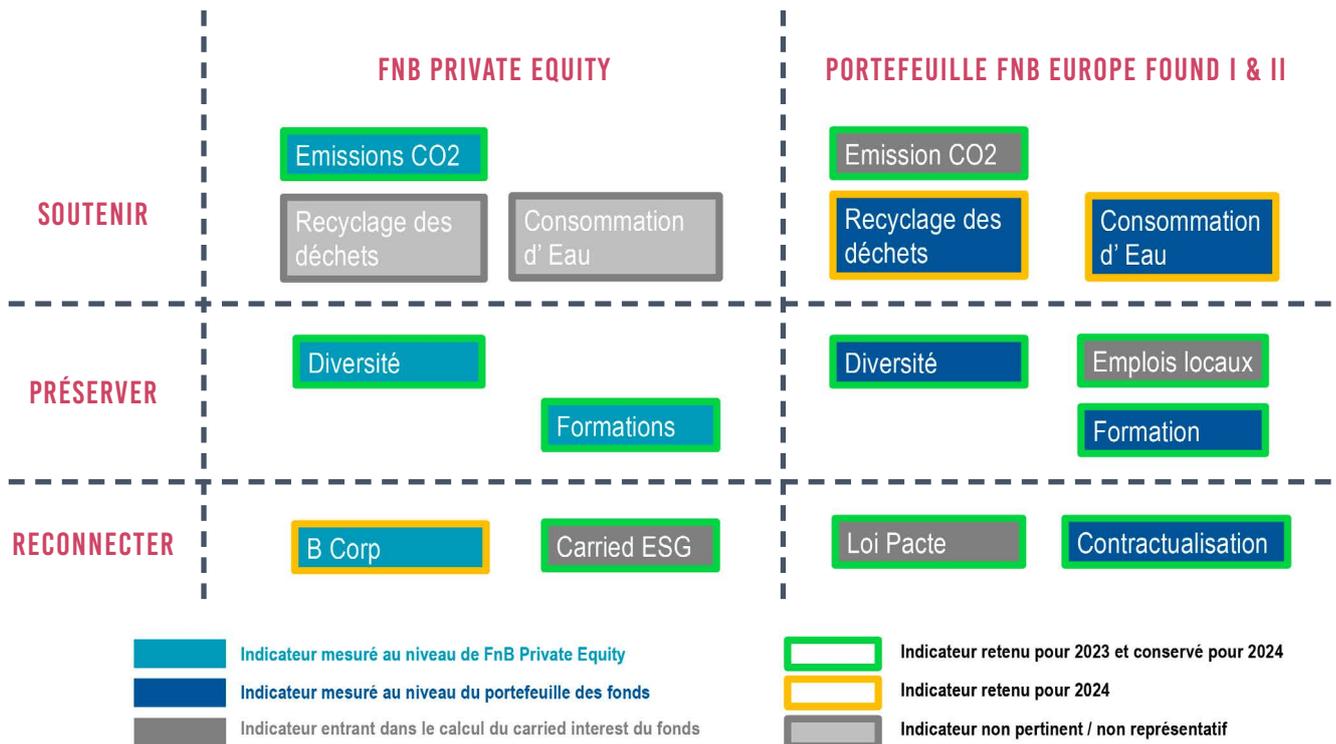
Une relecture approfondie des reportings 2022 et 2023 a permis d'identifier les indicateurs les plus pertinents et robustes dans la perspective d'un objectif de long terme à définir d'ici la fin de 2024. Le diagramme qui suit présente ces indicateurs.



# DES INDICATEURS DE MISSION EN PHASE AVEC LES ODD



## SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE MISSION RETENUS



# RÉSULTATS DES INDICATEURS SUR L'EXERCICE 2023

100% des indicateurs sélectionnés ont fait l'objet d'un reporting chiffré avec pour certains d'entre eux des tendances en amélioration. L'année 2024 doit permettre la formalisation d'un objectif mesurable à un horizon de 3 à 5 ans selon les cas de figure.

	SOUTENIR	PRÉSERVER	RECONNECTER
1. MAÎTRISER NOTRE INTENSITÉ CARBONE	●		
2. FÉMINISER LES COMITÉS DE DIRECTION		●	
3. AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOIS PERMANENTS		●	
4. AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS		●	
5. GÉNÉRALISER LE PARTAGE DE LA VALEUR			●
6. GARANTIR UN REVENU DÉCENT AUX PRODUCTEURS			●

## 1. MAÎTRISER L'INTENSITÉ CARBONE

369,96 TECO2/€ CA

<b>DÉFINITION DE L'OBJECTIF</b>	La maîtrise de notre intensité carbone repose exclusivement sur la qualité de l'évaluation des émissions de GES sur les 3 scopes pour toutes les sociétés du portefeuille. Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés. En effet, l'essentiel de l'activité des fonds de FnB étant dans les portefeuilles sous gestion, la collecte de données hétérogènes sur un périmètre mouvant a impliqué un travail de mise en cohérence et de garantie d'exhaustivité des informations à collecter.
<b>ACTIONS ENTREPRISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le fonds, certains indicateurs comme ceux relatifs au réchauffement climatique ont nécessité des actions de sensibilisation et de formation pour que les sociétés soient toutes en phase avec les objectifs opérationnels découlant de la mission et la raison d'être de FnB Private Equity.</li> <li>• Utilisation des environnements "Greenly" et "Reporting 21" pour sécuriser une mesure exhaustive des émissions de GES dans tout le portefeuille, et permettre une restitution consolidée des résultats tout comme des comparaisons entre sociétés.</li> <li>• Evaluation systématique sur les 3 scopes des émissions de GES des sociétés du portefeuille.</li> <li>• Orientation vers un consultant spécialisé ou vers un prestataire généraliste (Greenly) en fonction des moyens et appétences des sociétés concernées.</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 2023</b>	100% des sociétés du portefeuille ont réalisé un bilan carbone sur les scopes 1, 2 et 3 FnB Private Equity est en mesure de déterminer une trajectoire impliquant l'ensemble des sociétés du portefeuille
<b>CONTINUITÉ 2024</b>	L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de plans d'actions avec des objectifs chiffrés et une échéance, notamment une trajectoire de décarbonation avec une cible arrêtée à 2030 en conformité avec les accords de Paris.

## 2. FÉMINISER LES COMITÉS DE DIRECTION

**32% DE FEMMES  
DANS LES COMITÉS DE DIRECTION**

<b>DÉFINITION DE L'OBJECTIF</b>	<p><b>Nombre de femmes au sein du Comité Exécutif ou de Direction.</b> Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés. En effet, l'essentiel de l'activité des fonds de FnB étant dans les portefeuilles sous gestion, la collecte de données hétérogènes sur un périmètre mouvant a impliqué un travail de mise en cohérence et de garantie d'exhaustivité des informations à collecter. Le renforcement de la parité est un indicateur clé pour garantir un ancrage local pour tout employeur soucieux d'attirer les meilleurs talents.</p>
<b>ACTIONS ENTREPRISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des modalités de calcul de l'indicateur et mise à jour de la plateforme de collecte des données (Reporting 21/Sirsa)</li> <li>• Actions de sensibilisation entre pairs lors de réunions de l'ensemble des représentants des directions des sociétés en portefeuille.</li> <li>• Collecte des informations auprès de l'ensemble des sociétés du portefeuille sur l'exercice 2023</li> <li>• Fiabilisation des données (correction des incohérences, vérification des sources et harmonisation des informations).</li> <li>• Calcul consolidé de l'ensemble des résultats</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 2023</b>	<p>17 femmes sont présentes dans les comités de direction dans l'ensemble des sociétés du portefeuille, sur un total de 45 membres, ce qui représente une proportion de 32% également en progrès par rapport à l'année précédente (+5%).</p>
<b>CONTINUITÉ 2024</b>	<p>L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de plans d'actions avec des objectifs chiffrés comparables à ceux de la loi Coppé-Zimmerman (40%) à un horizon 2027.</p>

## 3. AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOIS PERMANENTS

**1 042 ETP PERMANENTS  
FIN 2023**

<b>DÉFINITION DE L'OBJECTIF</b>	<p><b>Variation du nombre d'ETP (Equivalents temps plein) permanents sur l'ensemble du portefeuille.</b> L'objectif de création d'emplois permanents dans le portefeuille fait partie des indicateurs déterminant pour subordonner une partie de l'intéressement de l'équipe de FnB au respect de critères ESG. Cet objectif est contractuellement fixé à un horizon 2027. Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés et l'exhaustivité de leur collecte.</p>
<b>ACTIONS ENTREPRISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des modalités de calcul de l'indicateur et mise à jour de la plateforme de collecte des données (Reporting 21/Sirsa)</li> <li>• Collecte des informations auprès de l'ensemble des sociétés du portefeuille sur l'exercice 2023</li> <li>• Fiabilisation des données (correction des incohérences, vérification des sources et harmonisation des informations).</li> <li>• Calcul consolidé de l'ensemble des résultats.</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 2023</b>	<p>100% des sociétés du portefeuille ont été en mesure de déterminer aussi bien le niveau des emplois permanents que les emplois non permanents et ont commencé à analyser des évolutions.</p>
<b>CONTINUITÉ 2024</b>	<p>L'année 2024 sera consacrée à définir une cadence qui permette de traduire et mesurer des évolutions avec un objectif à horizon 2027.</p>

#### 4. AUGMENTER LE NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS

1 100 EMPLOYÉS FORMÉS  
EN 2023

DÉFINITION DE L'OBJECTIF	Nombre d'employés permanents ayant suivi au moins une formation pendant la période de référence. Sont comprises les formations à distance ou en présentiel, ou en ligne, sous réserve de traçabilité (émarginement, factures, etc.); sont exclues les actions de sensibilisation ou les formations informelles. Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés et l'exhaustivité de leur collecte.
ACTIONS ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des modalités de calcul de l'indicateur et mise à jour de la plateforme de collecte des données (Reporting 21/Sirsa)</li> <li>• Diffusion de moocs de la Climate School (AXA) auprès de l'ensemble des collaborateurs des sociétés du portefeuille.</li> <li>• Collecte des informations auprès de l'ensemble des sociétés du portefeuille au titre de l'exercice 2023</li> <li>• Fiabilisation des données (correction des incohérences, vérification des sources et harmonisation des informations).</li> <li>• Calcul consolidé de l'ensemble des résultats.</li> </ul>
RÉSULTAT 2023	100% des sociétés du portefeuille ont été en mesure de compléter leur reporting au titre de l'exercice 2023.
CONTINUITÉ 2024	L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de plans d'actions avec des objectifs chiffrés avec une échéance en 2027.

#### 5. GÉNÉRALISER LE PARTAGE DE LA VALEUR

83% DU PORTEFEUILLE

DÉFINITION DE L'OBJECTIF	Pourcentage des sociétés du portefeuille ayant mis en place un système de partage de la création de valeur pour ses employés tel que l'accord sur le partage de la plus-value proposé par la loi PACTE. Les dispositifs visés excluent ici les mécanismes d' "executive management/management package". Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés et l'exhaustivité de leur collecte.
ACTIONS ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des modalités de calcul de l'indicateur et mise à jour de la plateforme de collecte des données (Reporting 21/Sirsa)</li> <li>• Collecte des informations auprès de l'ensemble des sociétés du portefeuille sur l'exercice 2023</li> <li>• Fiabilisation des données (correction des incohérences, vérification des sources et harmonisation des informations).</li> <li>• Calcul consolidé de l'ensemble des résultats</li> </ul>
RÉSULTAT 2023	83% des sociétés du portefeuille ont mis en place un accord de partage de la valeur (au sens de la loi « Pacte » de 2019) avec leurs salariés.
CONTINUITÉ 2024	L'année 2024 sera consacrée au suivi de la généralisation du partage de la valeur sachant que 100% du portefeuille devra être couvert en 2027 (lorsque les sociétés sont éligibles au dispositif).

## 6. GARANTIR UN REVENU DÉCENT AUX PRODUCTEURS

<b>DÉFINITION DE L'OBJECTIF</b>	<b>Pourcentage des sociétés en portefeuille ayant mis en place un contrat d'approvisionnement avec leurs fournisseurs.</b> Pour l'année 2023, l'objectif concerne la fiabilisation des indicateurs identifiés et l'exhaustivité de leur collecte.
<b>ACTIONS ENTREPRISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des modalités de calcul de l'indicateur et mise à jour de la plateforme de collecte des données (Reporting 21/Sirsa)</li> <li>• Collecte des informations auprès des ensemble des sociétés du portefeuille sur l'exercice 2023</li> <li>• Fiabilisation des données (correction des incohérences, vérification des sources et harmonisation des informations).</li> <li>• Calcul consolidé de l'ensemble des résultats</li> </ul>
<b>RÉSULTAT 2023</b>	63% des sociétés du portefeuille ont mis en place des contrats d'approvisionnement avec leurs fournisseurs avec garantie de marge.
<b>CONTINUITÉ 2024</b>	L'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de plans d'actions avec des objectifs chiffrés horizon 2027.

## LE RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

**Le Comité de Mission est chargé de suivre l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux adoptés par FnB en sa qualité de Société à Mission. Il s'engage à :**

- évaluer l'efficacité des actions menées par Food and Beverage Private Equity (FnB) dans le cadre de la feuille de route définie par FnB pour accomplir sa mission;
- examiner la pertinence des actions et des indicateurs de performance de cette feuille de route, notamment au regard des impacts sur les différentes parties prenantes et des changements opérés dans l'écosystème de FnB;
- présenter un rapport annuel – joint au rapport de gestion soumis à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à valider les états financiers de FnB – sur son suivi des actions menées par FnB pour réaliser ses objectifs sociaux et environnementaux.

**Le Comité de Mission peut également être amené à partager de bonnes pratiques susceptibles d'être mises en œuvre par FnB, à proposer des actions complémentaires, ou à formuler des commentaires ou suggestions sur les indicateurs de performance.**

**Le Comité de Mission s'assure aussi que l'organisme tiers indépendant remplit ses obligations, en s'entretenant avec ses représentants. À cette occasion, l'organisme tiers indépendant informe le Comité de Mission de l'accomplissement de ses missions, des conclusions de ses travaux, de sa méthode d'évaluation pour vérifier les objectifs réalisés, et de toute difficulté rencontrée.**

## RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

- Le Comité de Mission de Food and Beverage Private Equity (FnB) publie en 2024 son premier rapport, lequel retrace les progrès accomplis depuis que l'Entreprise est devenue Société à Mission.
- Le Comité a été formé en juillet 2022 sur proposition de FnB et travaille depuis à la mise en place d'un dispositif de mesure et de contrôle qui lui revient de droit. Il est notamment intervenu pour valider le choix de l'organisme tiers indépendant, le cabinet de Saint Front.
- L'ensemble des membres non salariés du Comité de Mission assurent contribuer gracieusement à l'exercice de leur fonction.
- Le Comité a eu l'opportunité d'échanger avec la direction de la société, au contact de son équipe et auprès de certaines sociétés du portefeuille pour mieux comprendre et mesurer les enjeux mis en lumière dans la définition de la raison d'être de FnB ainsi que les missions qui en découlent. Un travail de revue des indicateurs proposés par la société a été également mené dans le but de retenir les plus pertinents d'entre eux eu égard à l'ambition que s'est fixée FnB pour les années à venir.
- Nous estimons que l'entreprise a mobilisé des moyens suffisants et à la hauteur de ses ambitions dans l'exercice de sa mission. Eu égard à la mise œuvre de la mission, tous les indicateurs de mission donnent des résultats conformes voire supérieurs à l'objectif.

# AVIS DE VÉRIFICATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et relative à la période correspondant à l'exercice cité ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

## CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société FNB PRIVATE EQUITY respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

## PRÉPARATION DE L'INFORMATION LIÉE À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

## RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

## RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur la dite information.

## DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

## NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

NOS TRAVAUX ONT PORTÉ SUR :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

CONCERNANT L'ANALYSE DU MODÈLE DE MISSION :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société

à mission sur le kbis ;

- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

#### CONCERNANT L'ADÉQUATION DES MOYENS :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;
- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

#### CONCERNANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 28/06/2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT  
SAS CABINET DE SAINT FRONT



## PORTEFEUILLES SOUS GESTION

<b>FNB Europe Fund (2017)</b>	Secteur d'activité	CA 2023 (en M€)	Effectifs
<b>BUR HOLDING</b> (Eric Bur - Accent Bio)	Epicerie fine	33,13	72
<b>COUDERT</b> (Groupe Valade)	Transformation du fruit	102,80	294
<b>ARPITAN</b> (Henri Raffin - Maison Milhau)	Salaison	101,60	384
<b>COLIBRI</b> (Coustenoble, France Aligrain, Billaud Grains)	Nutrition animale	53,97	97
<b>ESTIVE</b> (Fromageries Terres d'Or)	Transformation de fromage	77,87	83
<b>COURTIL FOOD</b> (Mousline)	Purée déshydratée	76,80	172

<b>FNB Europe Fund II (2022)</b>	Secteur d'activité	CA 2023 (en M€)	Effectifs
<b>1851</b> (Cafés Legal)	Café	62,8	135
<b>AZURÉ</b> (SITPA)	Nutrition infantile	102,4	230

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS

## ENVIRONNEMENT

### INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périmètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark
Formalisation d'une politique environnementale	% Oui	33%	100%	<b>33%</b>	100%	-48%	79%
Analyses du cycle de vie	% Oui	0%	100%	<b>0%</b>	100%	-	23%
Chaînes logistiques plus courtes	% Oui	33%	100%	<b>33%</b>	100%	-	27%
Matériaux recyclés ou recyclables, réutilisables, réparables	% Oui	100%	100%	<b>100%</b>	100%	-	55%

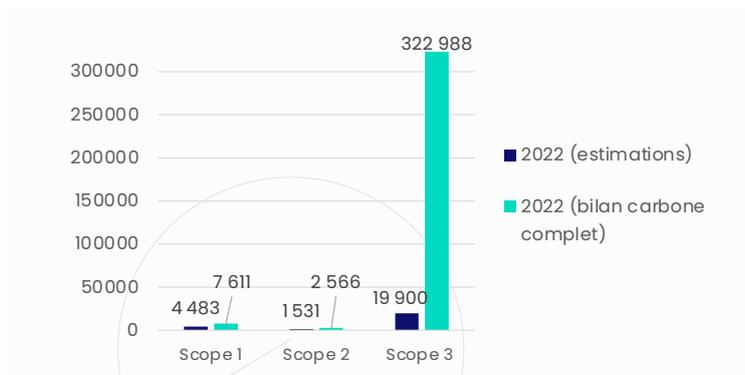
#### BONNES PRATIQUES



- **Bur Holding** mène des études autour de la marque Bur sur la réduction des additifs et des emballages depuis 2023 et s'est fixé des objectifs de limitation des quantités de plastique utilisé d'ici à 2025.
- **Coudert** a organisé un atelier de sensibilisation « Fresque du Climat » et a également augmenté la part de chariots électriques dans son parc en 2023.
- **Courtil Food** s'approvisionne en pommes de terre dans un rayon de 25km autour de son site de production afin de travailler avec les producteurs locaux et de raccourcir la distance d'acheminement des matières premières et a été certifiée ISO 14 001 attestant le respect des critères d'un bon système de management environnemental.
- Afin de réduire les déchets et de faciliter le recyclage des contenants, les sociétés **Bur Holding** et **Coudert** promeuvent les contenants en verre à la place des plus petits emballages en plastique.
- **Le Groupe Colibri** a relocalisé 15% de sa production en 2022 grâce à des synergies de flux entre les filiales du groupe, ce qui permet de raccourcir les chaînes logistiques des sociétés.

### BILAN CARBONE – CONSOLIDATION PORTEFEUILLE

Emissions carbonees totales du portefeuille - SCOPE 1, 2 et 3 (tCO2eq)<sup>1,2</sup>



#### BONNES PRATIQUES



- En 2023, 1851, **Coudert**, **Groupe Arpitan**, **Bur Holding**, **Colibri**, **Estive** ont effectué un bilan carbone complet (Scopes 1, 2, 3) sur les données 2022.
- **Courtil Food** a effectué un bilan carbone complet (Scopes 1, 2, 3) avec le cabinet I Care en 2022. Le Scope 3 représente 97% des émissions de la société.

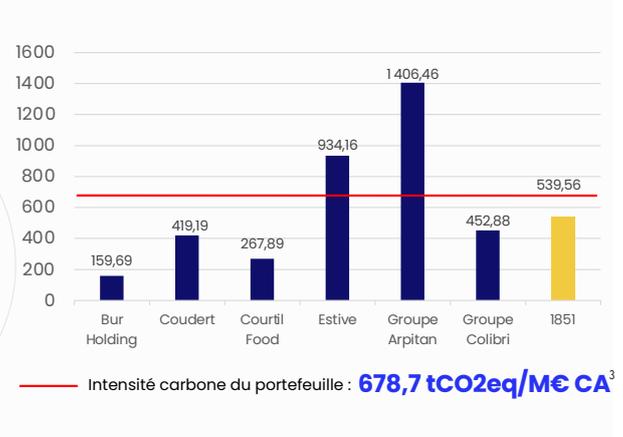
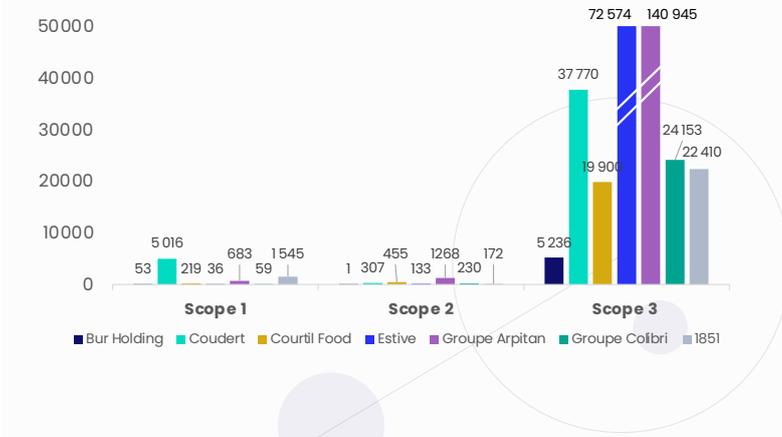
<sup>1</sup> En 2022, seul Courtil Food avait calculé son Bilan Carbone, les émissions des autres sociétés du portefeuille (excluant Bur Holding, faute d'information disponible) ont été estimées par Reporting 21.

<sup>2</sup> En 2023, l'ensemble des sociétés (excepté Courtil Food) ont calculé leur bilan carbone sur les données de l'année 2022.

# BILAN CARBONE – PAR SOCIÉTÉ

Emissions carbone par société - SCOPE 1,2 et 3 (tCO2eq)<sup>1,2</sup>

Intensités carbone par société - SCOPE 1,2 et 3 (tCO2eq/M€)<sup>1</sup>



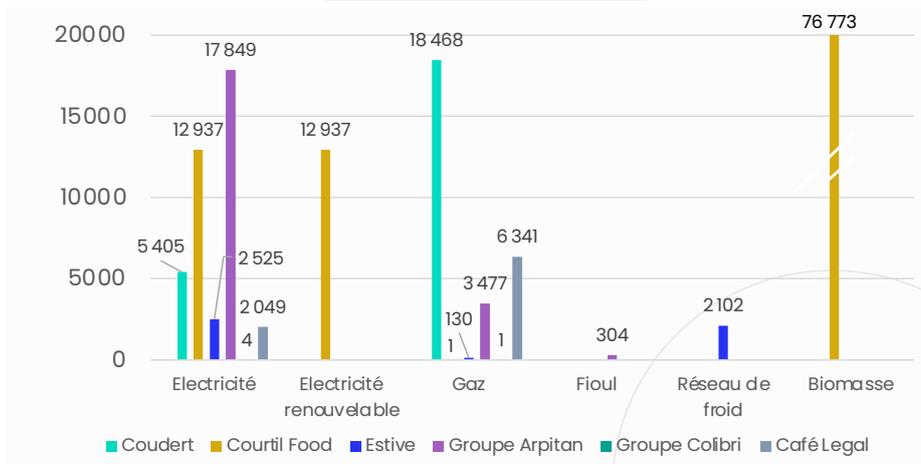
<sup>1</sup> Les indicateurs carbone présentés ici se basent sur les données carbone calculées en 2023 sur l'année 2022.

<sup>2</sup> En raison d'une grande disparité des émissions et afin de faciliter la lecture des données, les émissions de chaque entreprise ne sont pas à l'échelle.

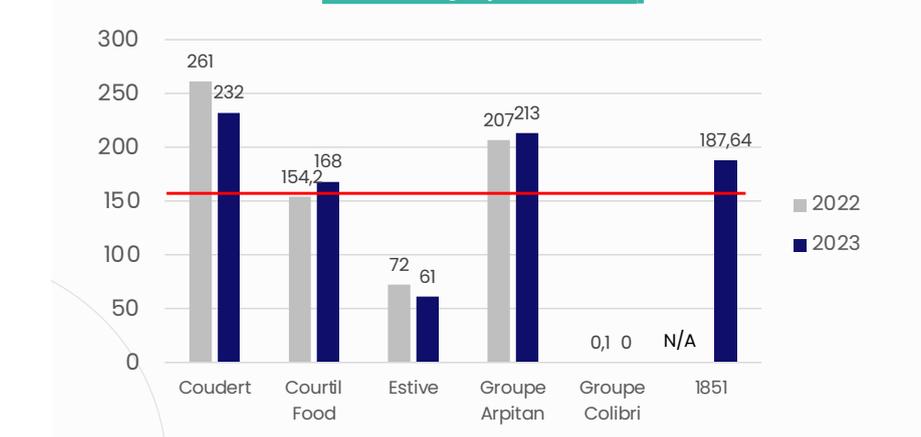
<sup>3</sup> On observe une augmentation significative de l'intensité carbone du portefeuille par rapport à l'exercice précédent du fait de la mesure systématique des émissions sur les 3 scopes (notamment le scope 3) sur l'ensemble des sociétés du portefeuille et notamment le Groupe Arpitan.

## ENERGIE

Consommations énergétiques (MWh)<sup>1,2</sup>



Intensité énergétique (MWh/M€ CA)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.

<sup>2</sup> En raison d'une grande disparité des consommations et afin de faciliter la lecture des données, les consommations de chaque entreprise ne sont pas à l'échelle.

### BONNES PRATIQUES



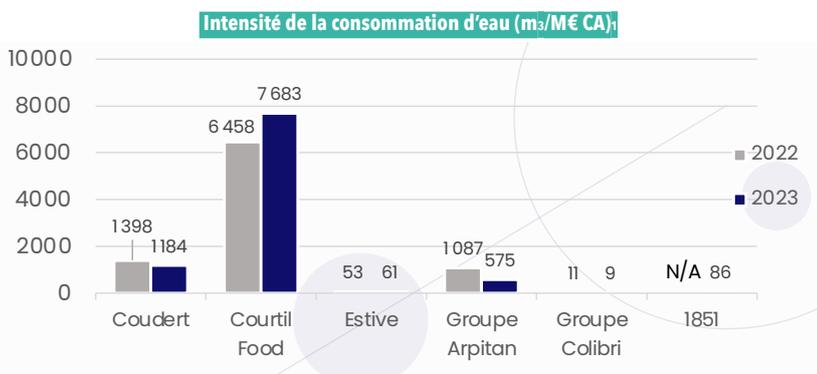
- Le Groupe Colibri a initié le passage de l'ensemble de ses bâtiments au LED.

- Coudert a mis en place un plan d'économies d'énergie (électricité, gaz, air comprimé et eau) pour le site de Lubersac.

- 1851 a mis en place un plan d'action industriel ayant pour but de réduire de 15% les consommations d'énergie. Ce plan inclut notamment le remplacement des chaudières et des brûleurs à gaz vieillissants pour des équipements plus performants.

# BIODIVERSITÉ, EAU ET DÉCHETS

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark
Actions de protection/préservation de la biodiversité	% Oui	67%	100%	<b>67%</b>	100%	-	5%
Bonnes pratiques en termes de gestion de l'eau	% Oui	80%	100%	<b>100%</b>	86%	+25%	/
Pollution de l'eau	kg	0	83%	<b>0</b>	86%	-	/
Déchets non recyclés/valorisés	Tonnes	1 775	83%	<b>3 346</b>	83%	-	/
Déchets dangereux	Tonnes	0	83%	<b>0</b>	100%	-	/



<sup>1</sup> La société Bur Holding n'a pas complété les données, faute d'information disponible.

BONNES PRATIQUES

- **Courtil Food** surveille quotidiennement ses consommations d'eau et a réalisé un audit via un organisme spécialisé dans la recherche de fuites en 2023.
- **Le Groupe Colibri** a formé ses équipes sur les procédures de qualité et de traçabilité des matières premières non OGM et met en avant des recettes mises au point par une équipe maîtrisant les enjeux de la biodiversité.
- **Le Groupe Arpitan** n'utilise pas d'OGM et ne s'approvisionne pas en animaux nourris avec des OGM pour la fabrication de ses produits.
- **Coudert** a mis en place un plan d'économie d'eau en 2023 et une usine de traitement est disponible sur place.



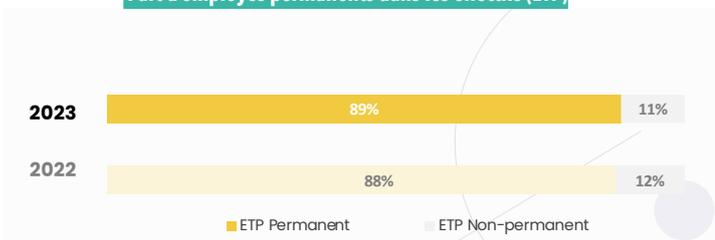
# RÉSULTATS CONSOLIDÉS

## SOCIAL

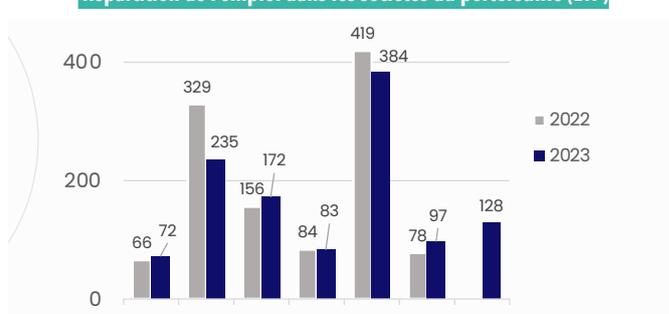
### EMPLOI

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark
Effectifs en France (ETP permanents et non permanents)	Nombre	1 073	100%	<b>1 003</b>	100%	-7%	/
Embauches organiques nettes au cours de l'année <sup>1</sup>	Nombre	-13	100%	<b>10</b>	100%	177% <sup>2</sup>	/

Part d'employés permanents dans les effectifs (ETP)



Répartition de l'emploi dans les sociétés du portefeuille (ETP)

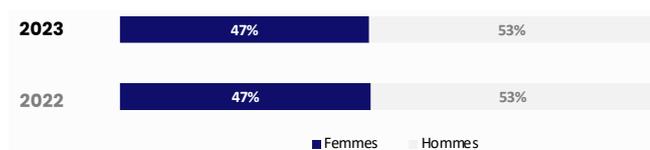


<sup>1</sup> ETP permanents

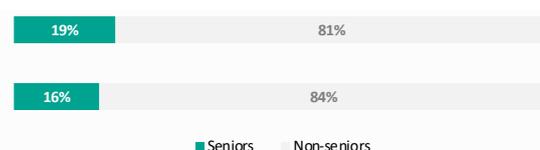
<sup>2</sup> La variation est principalement due à la création d'emplois chez Coudert, Colibri et Courtil Food.

### DIVERSITÉ

Part de femmes dans les effectifs (ETP)



Part de seniors (+55 ans) dans les effectifs (ETP)



INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (incluant 1851)
Charte et/ou engagements en matière de diversité	% Oui	50%	100%	<b>67%</b>	100%	34%	/	43%
Initiatives en faveur des seniors	% Oui	50%	100%	<b>50%</b>	100%	-	/	43%

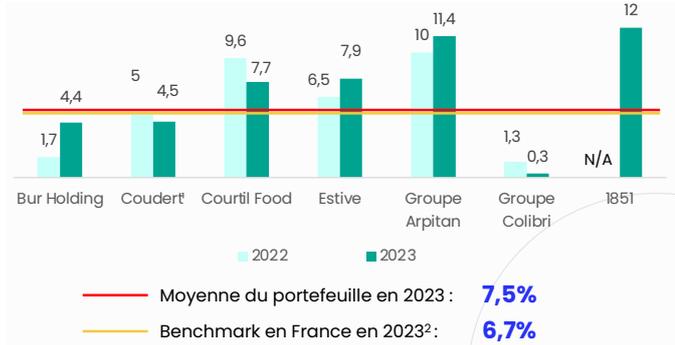
#### BONNES PRATIQUES



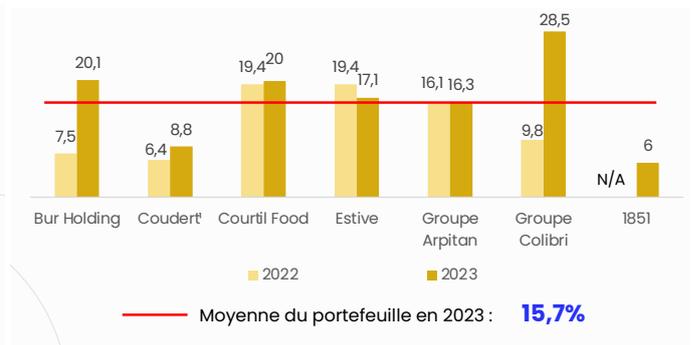
- Courtil Food a signé en 2019 un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) incluant des mesures en faveur des seniors. La société a notamment conservé la charte sur l'égalité entre les hommes et les femmes, formalisée lorsque la société appartenait au groupe Nestlé.
- Coudert s'engage pour la diversité et lutte contre les discriminations, notamment en travaillant avec un ESAT (Établissements ou services d'aide par le travail) local pour les travailleurs handicapés.
- Maison Milhau (Groupe Arpitan) a mis en place un plan d'action sous la forme d'un accord égalité professionnelle.
- Courtil Food a augmenté de 9 points son score à l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes entre 2022 et 2023 (98/100).
- Bur Holding suit l'écart de rémunération entre les genres.

# ATTRACTION ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Taux d'absentéisme (%)<sup>1</sup>



Taux de Turnover (%)<sup>1,3</sup>



<sup>1</sup> La donnée renseignée couvre en 2022 un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).

<sup>2</sup> Source : Ayming, 15<sup>ème</sup> Baromètre de l'Absentéisme et de l'engagement, 2023

<sup>3</sup> ETP permanents

<sup>4</sup> La hausse du taux de turnover du Groupe Colibri s'explique par la pénibilité du travail. La hausse pour Bur Holding est expliquée par la contexte 2023 chez Accent Bio.

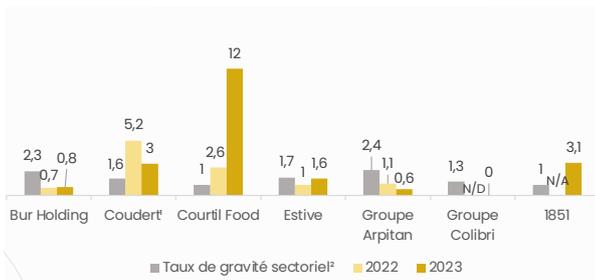
## BONNES PRATIQUES



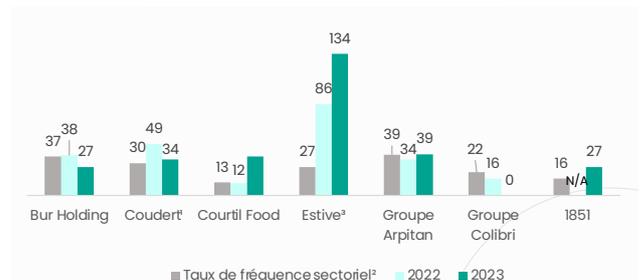
- Les sociétés **Coudert**, **Courtill Food** et le **Groupe Arpitan** ont mis en place une étude de la satisfaction des employés.
- Le **Groupe Colibri**, **Courtill Food** et le **Groupe Arpitan** ont mis en place une protection sociale non obligatoire pour l'ensemble de leurs employés.
- **Estive** a mis en place des mesures de rétention des talents, comme une augmentation des salaires et une évolution des compétences et de la valeur ajoutée des salariés. De son côté, **Courtill Food** a mis en place des mesures d'attraction des talents en passant par la publicité, les job datings locaux, et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux.
- Le **Groupe Colibri** a mis en place un service RH et un CSE en 2023. La société a également permis aux salariés de bénéficier d'une mutuelle, de primes et d'augmentations de salaires (+8 à 10%).

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

Taux de gravité des accidents de travail



Taux de fréquence des accidents de travail



<sup>1</sup> La donnée renseignée en 2022 couvre un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).

<sup>2</sup> Plus de détails concernant les taux de fréquence et de gravité sectoriel sont disponibles en annexe.

<sup>3</sup> Cette hausse s'explique par un taux de turnover important et une présence importante de CDD et intérimaires, pour lesquels les risques d'accidents sont plus fréquents malgré les formations dispensées à chaque arrivée. Pour mémoire, ce taux s'élevait à 115 en 2021

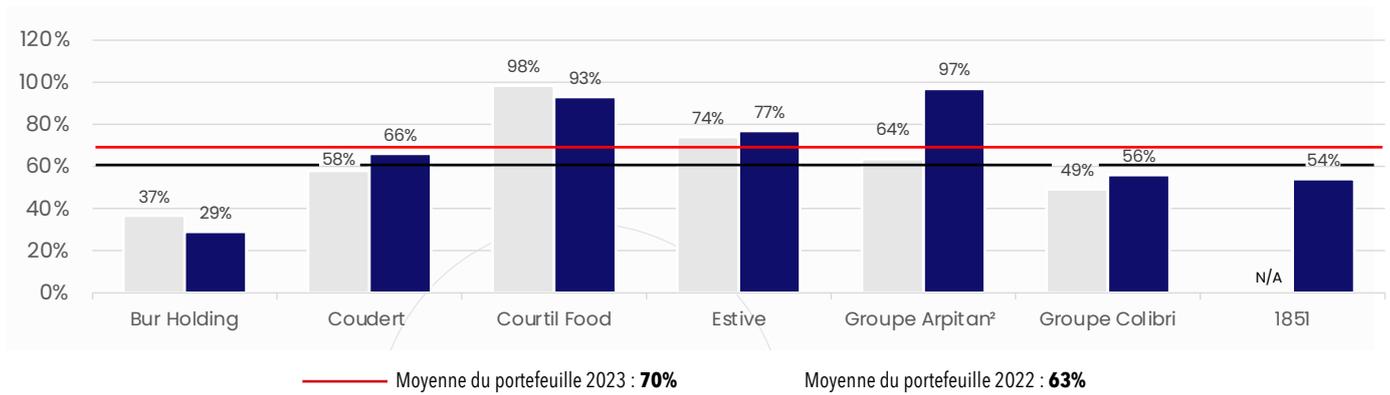
## BONNES PRATIQUES



- **Estive** a réalisé un audit sécurité fin 2023, duquel a découlé un plan d'action et également dispensé une formation sécurité incendie à l'ensemble du personnel.
- **1851** a mis en place d'une politique complète d'évaluation des risques, formation, prévention, équipement et vérification des équipements qui sera poursuivie en 2024.
- **Toutes les sociétés du portefeuille**, excepté **Bur Holding**, ont mis en place une politique de santé et de sécurité.
- **Courtill Food** a mis en place une politique « 1 soin = 1 zoom » : dès qu'il y a un accident, une communication est faite auprès de tous les employés sur ce qu'il s'est passé, une feuille de rappel des bonnes pratiques est envoyée à 100% des employés retraçant l'évènement qui a entraîné le soin pour informer l'ensemble des employés.
- **Coudert** a mis en place un comité de santé et de sécurité et une politique dédiée, soutenue par un spécialiste de la sécurité. Un processus d'évaluation des employés est effectué tous les 2 ans.

# FORMATION DES SALARIÉS

Part des salariés formés (%)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> ETP permanents

<sup>2</sup> La donnée ici présentée concerne Maison Milhau uniquement, la donnée pour Henri Raffin n'ayant pu être fiabilisée pour cet indicateur.

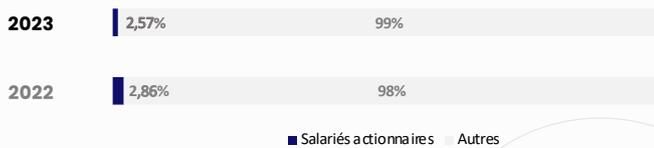
## BONNES PRATIQUES



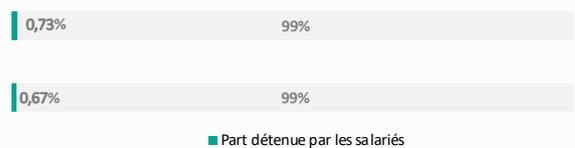
- L'ensemble des sociétés a formalisé une politique de formation.
- Le Groupe Colibri a proposé une formation à l'EDHEC pour ses cadres et travaille sur la mise en place d'une formation couvrant la partie RSE et qualité, notamment grâce à l'arrivée d'une responsable des ressources humaines.
- Le Groupe Arpitan a mis en place des formations contre le harcèlement au travail. Henri Raffin (Groupe Arpitan) a organisé des formations à l'éco-conduite.
- Estive a dispensé des formations RSE à deux salariés ainsi qu'une formation achats responsables à l'ensemble des acheteurs en 2023.
- Coudert a organisé une formation harcèlement et comportements sexistes à destination des managers en 2023

# PARTAGE DE LA CRÉATION DE LA VALEUR

Part des salariés actionnaires (%)



Part du capital détenu par les salariés (%)



**67%**  
des sociétés ont un accord sur le partage de la plus-value à la sortie (loi PACTE)

**50%**  
des sociétés ont un accord d'intéressement lié à des objectifs d'entreprise

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS

## GOVERNANCE

### GOVERNANCE

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark
RSE abordée au CA/CS	% Oui	83%	100%	<b>100%</b>	100%	+20%	/
Incident ESG	Nombre	0	100%	<b>0</b>	83%	-	0
Incident de discrimination avec sanction	Nombre	0	100%	<b>0</b>	100%	-	/
Gestion des données personnelles ou sensibles	% Oui	67%	100%	<b>67%</b>	100%	-	/
Politique de cybersécurité	% Oui	83%	83%	<b>80%</b>	83%	-4%	58%

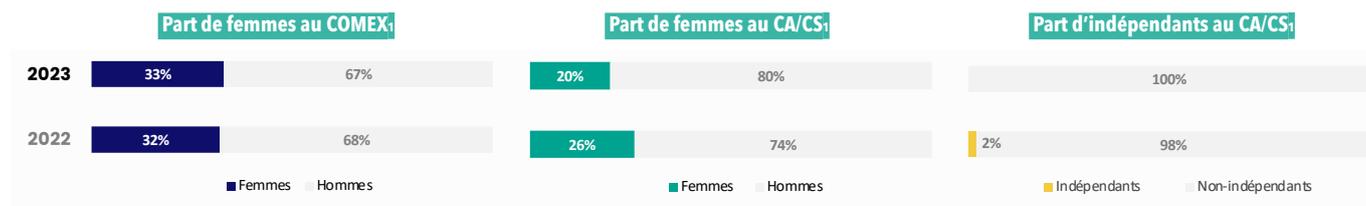
<sup>1</sup> Cette évolution est liée à l'augmentation du périmètre total entre 2022 et 2023.

#### BONNES PRATIQUES



- Le Groupe Colibri a formé, en 2023, un groupe de travail sur la lutte contre les risques liés à la cybersécurité.
- La société Henri Raffin (Groupe Arpitan) a réalisé un audit de cybersécurité à la fin de l'année 2022 qui a permis de formaliser une politique concordante.
- Le comité de gouvernance du Groupe Colibri est proactif sur les sujets de RSE, notamment à travers la mise en place d'indicateurs et la sensibilisation des collaborateurs.

### DIVERSITÉ DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE



#### RAPPELS RÉGLEMENTAIRES ET ENGAGEMENTS FNB

##### Loi Copé-Zimmermann - Gouvernance actionariale (CA/CS)

- La loi du 27 janvier 2011 (loi Copé-Zimmermann) fixe une représentation de 40% d'un des deux sexes au sein des conseils d'administration et de surveillance pour les entreprises cotées et celles de plus de 250 salarié/es et dont le chiffre d'affaires ou le total de bilan dépasse 50 millions d'euros.
- À défaut de précision dans la loi, les seuils indiqués en effectif ou en chiffre d'affaires / total de bilan s'apprécient au niveau d'une entité juridique et pas au niveau consolidé d'un groupe.
- À noter que cette loi ne s'applique qu'aux sociétés anonymes (et aux sociétés en commandite par actions), elle ne s'applique pas aux autres formes de sociétés et notamment aux SAS et coopératives.

##### Loi Rixain-Gouvernance opérationnelle (COMEX/CODIR)

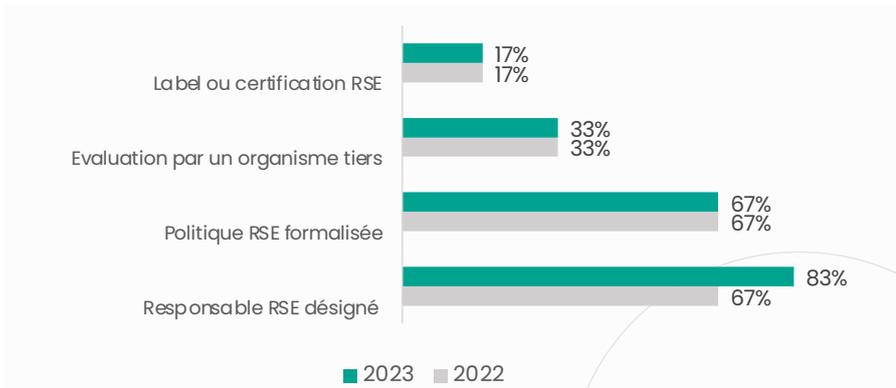
- La loi du 24 décembre 2021 (loi Rixain) crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises. Ces obligations concernent toutes les entreprises d'au moins 1 000 salarié/es pour le troisième exercice consécutif. Ce seuil s'apprécie au niveau d'une entité juridique et pas au niveau consolidé d'un groupe.

##### Signataire de la Charte France Invest pour l'égalité Femmes / Hommes

- La Charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations. Ainsi, parmi les objectifs l'ambition est d'atteindre 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.

# INITIATIVE RSE

Initiatives RSE mises en place par les sociétés (%) 1



Les sociétés **Henri Raffin (Groupe Arpitan)** et **Estive** ont reçu le label **des entreprises indépendantes françaises à taille humaine**, ayant des pratiques éthiques et responsables.



La société **Henri Raffin (Groupe Arpitan)** a obtenu le label **Entreprise du Patrimoine Vivant**, attestant de l'excellence du savoir-faire artisanal et industriel des entreprises française.

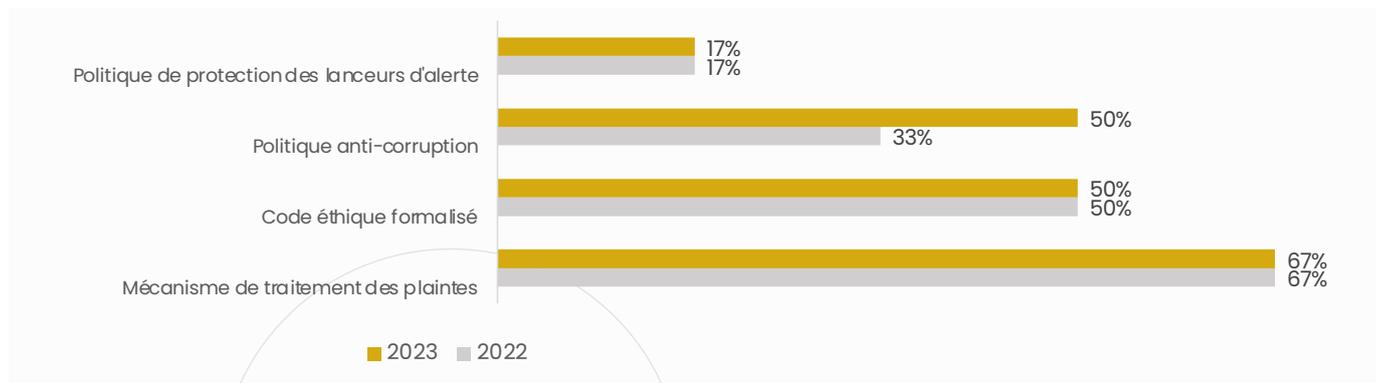
## BONNES PRATIQUES



- **Coudert** a formalisé sa démarche RSE basée sur la norme ISO 26000. La politique RSE de la société se répartit en 22 enjeux majeurs ainsi que la définition d'indicateurs de suivi pour ces enjeux. Le comité exécutif suit directement tous les projets mis en place autour de la RSE.
- **Courtill Food** est accompagnée d'un cabinet de conseil (I Care) afin d'estimer les émissions de gaz à effet de serre, mais également de poursuivre les actions RSE mises en place par la société.
- **Estive** a été évalué par l'organisme Ecovadis.
- **Henri Raffin (Groupe Arpitan)** a eu recours à un expert RSE pour travailler sur la formalisation des engagements du groupe.
- **1851** est labellisé Rainforest Alliance et Max Havelaar (commerce équitable) et est auditée sur le respect de ses engagements par ces labels.

# INITIATIVES D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Mesures mises en place pour la gestion des risques éthiques (% des sociétés) 1



## BONNES PRATIQUES



- **Coudert** a organisé la sensibilisation des équipes à la lutte anti-corruption dans le cadre d'un programme dédié en 2023.
- **Le Groupe Colibri** a formalisé son code éthique en 2021 et le transmet à tous les salariés de la société.
- **Courtill Food** a inscrit dans son règlement intérieur le principe de protection des lanceurs d'alerte.

# CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

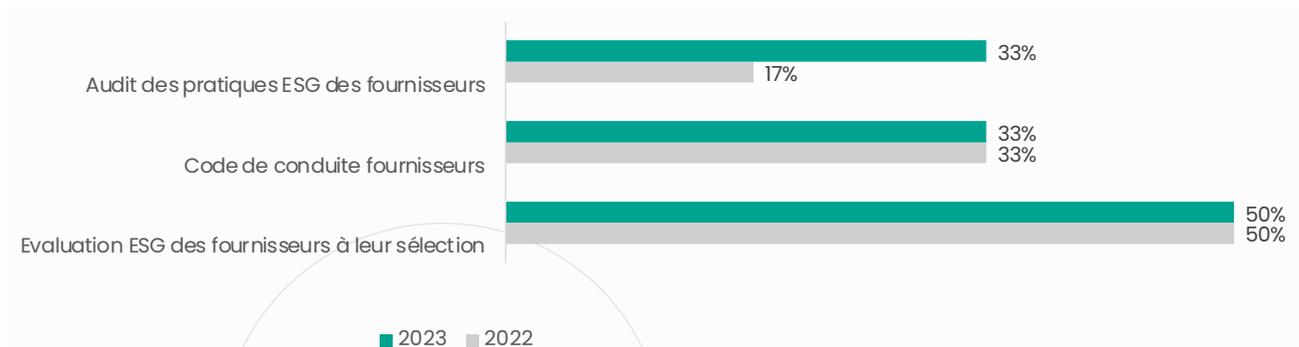
INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périmètre constant)		Δ vs n-1	Benchmark
				2023	PÉRIMÈTRE 2023		
Evaluation des enjeux liés aux matières premières	% Oui	100%	100%	100%	100%	-	/
Gestion des risques liés aux matières premières	% Oui	100%	100%	100%	100%	-	/
Présence de fournisseurs dans les zones à risques en termes de droits humains et/ou corruption	% Oui	33%	100%	33%	100%	-	/
Nombre de fournisseurs dans les zones à risques en termes de droits humains et/ou corruption	Nombre	31	100%	36 <sup>1</sup>	100%	+16%	/
Contractualisation des fournisseurs	% Oui	50%	100%	67%	100%	+34%	/

## BONNES PRATIQUES



- **Courtill Food** privilégie l'approvisionnement local pour les ingrédients et a tissé des partenariats longue durée avec ses fournisseurs (jusqu'à 30 ans de collaboration avec les agriculteurs).
- **Estive** a identifié les risques matériels, microbiotiques et de fraude sur la qualité des produits (emmentals pas assez affinés par exemple), mais des contrôles sont effectués pour atténuer ce risque. La rédaction d'une charte achats responsables en cours.
- **Le Groupe Arpitan** a identifié les enjeux liés aux matières premières (prix et origine de l'approvisionnement principalement) et a mis en place des mesures telles qu'une procédure d'achats Groupe, des procédures de référencement et d'évaluation des fournisseurs, ou encore la mise en place de matrices de risque afin de atténuer ces risques.
- **Le Groupe Colibri** s'approvisionne en palme certifiée RSPO.

## Mesures mises en place pour la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement (% des sociétés)



<sup>1</sup>Périmètre 2022 : 100% / Périmètre 2023 : 100% (exclusion de 1851)

## BONNES PRATIQUES



- **Bur Holding** envoie un questionnaire à l'ensemble de ses fournisseurs et a un taux de complétion de 70% après envoi.
- **Coudert** évalue le profil de ses fournisseurs dans la mesure où le développement de produits biologiques est un enjeu clé de sa stratégie de marque et met en avant des filières d'approvisionnement local et de l'union européenne.
- **Henri Raffin** (Groupe Arpitan) a formalisé récemment un code de conduite fournisseur suite à la structuration d'une équipe en charge des achats.
- **Coudert** réalise une cartographie des risques, et a pour projet de mettre en place un plan d'action.
- **1851** forme ses acheteurs au pilotage de critères RSE et réalise des audits chez ses fournisseurs les plus à risque.

# RÉSULTATS CONSOLIDÉS SOCIÉTAL

## INITIATIVES SOCIÉTALES

INDICATEUR	UNITÉ	VALEUR CONSOLIDÉE 2022	PÉRIMÈTRE 2022	VALEUR CONSOLIDÉE 2023 (périmètre constant)	PÉRIMÈTRE 2023	Δ vs n-1	Benchmark
Proportion d'ingrédients issus de l'agriculture biologique	% Oui	67%	100%	<b>67%</b>	100%	-	/
Éducation des consommateurs - Alimentation saine et durable	% Oui	50%	67%	<b>50%</b>	67%	-	/
Initiatives en faveur du bien-être animal	% Oui	50%	67%	<b>40%</b>	83%	-20%	/

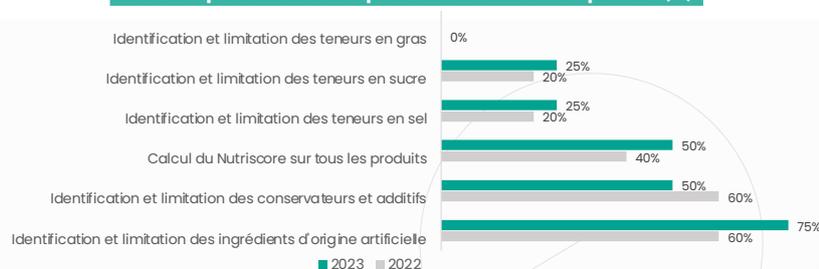
### BONNES PRATIQUES



- Le Groupe Colibri a signé une charte contre la souffrance animale et forme ses salariés au bien-être animal. En 2023, le groupe a également embauché un ingénieur nutritionniste et investi dans un outil permettant de calculer exactement ce qui est apporté à l'animal.
- Henri Raffin (Groupe Arpitan) a développé des recettes de diots mixant l'animal et le végétal en 2023.
- Certains produits des sociétés Bur Holding, Groupe Colibri et 1851 sont certifiés Agriculture Biologique.

## QUALITÉ NUTRITIONNELLE ET TRAÇABILITÉ

### Initiatives pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits (%)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Périmètre 2022 : 83% (Donnée Bur Holding non disponible) 26  
Périmètre 2023 : 67% (Exclusion de 1851, Données Bur Holding et Colibri non disponibles)

### BONNES PRATIQUES

- Courtil Food fait apparaître le nutriscore sur l'ensemble de ses produits commercialisés en France.
- 100% des sociétés ont obtenu une certification en lien avec la qualité des produits :



- Valade (Coudert)
- Henri Raffin (Groupe Arpitan)
- Estive
- Billaud Grains (Groupe Colibri)



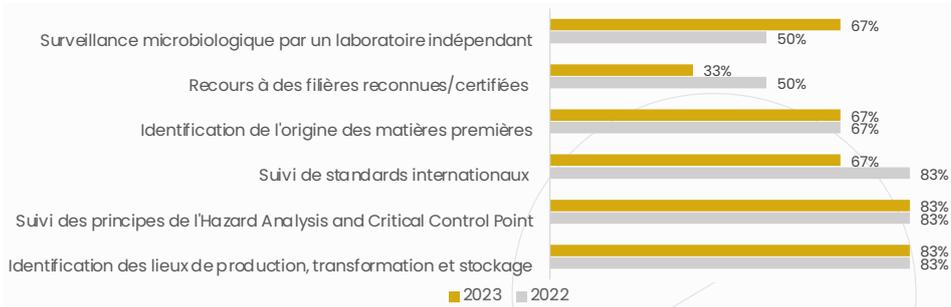
- Système de gestion de la qualité :
- Courtil Food
  - Billaud Grains (Groupe Colibri)



- Système de management de la sécurité des denrées alimentaires :
- Bur Holding

# TRAÇABILITÉ

## Initiatives pour garantir la traçabilité et la sécurité des produits (%) <sup>1</sup>

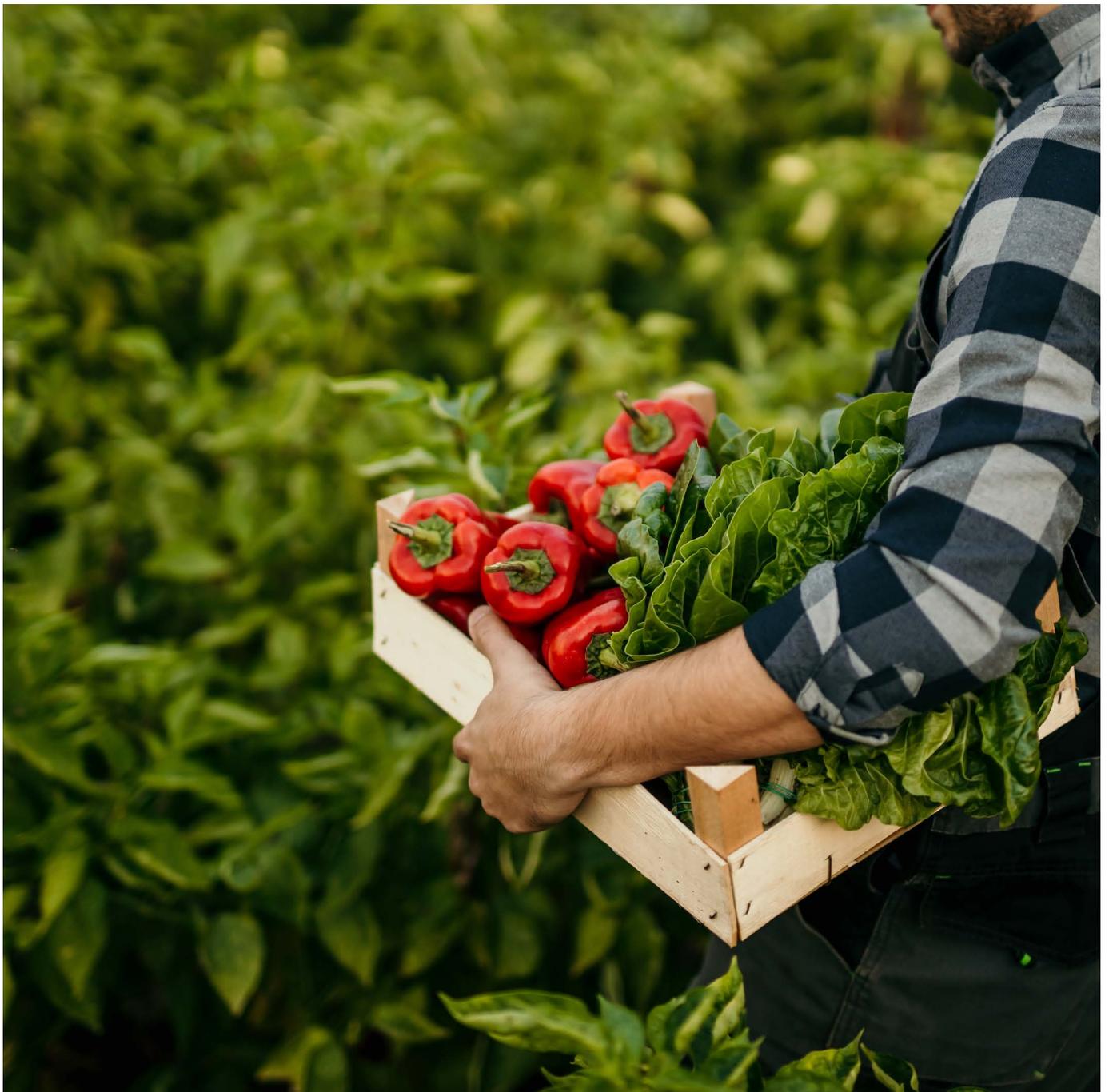


<sup>1</sup>Périmètre 2022 : 100%  
Périmètre 2023 : 100% (exclusion de 1851)

### BONNES PRATIQUES



- La société Henri Raffin (Groupe Arpitan) a mis en place un plan de formation des opérateurs à la sécurité des aliments et à leur traçabilité.



# PAI CONSOLIDÉS (PRINCIPAL ADVERSE IMPACT)

## INDICATEURS OBLIGATOIRES

INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.1.1	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	<b>3 401,8</b> Taux de couverture : 100%
1.1.2	Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	<b>951,2</b> Taux de couverture : 100%
1.1.3	Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	<b>125 118,1</b> Taux de couverture : 100%
1.1.4	Emissions de GES	<b>129 471,2</b> Taux de couverture : 100%
1.2	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	<b>852,3</b> Taux de couverture : 100%
1.3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	<b>573,1</b> Taux de couverture : 100%
1.4	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	<b>0</b> Taux de couverture : 100%

L'évolution notable sur les indicateurs PAI par rapport à l'exercice précédent concerne le montant total des émissions GES sur les scopes 1, 2 et 3 qui n'étaient pas systématiquement calculées pour les sociétés du portefeuille sur l'exercice 2022. Cet effet de périmètre, allié à une plus grande précision dans le calcul de l'empreinte carbone du portefeuille (notamment le scope 3) se traduit mécaniquement par une hausse significative du montant total des émissions et corrélativement de son intensité carbone.

La seconde évolution notable et l'augmentation du taux de couverture qui passe de 84% à 98% en moyenne pour l'ensemble des indicateurs PAI fournis.

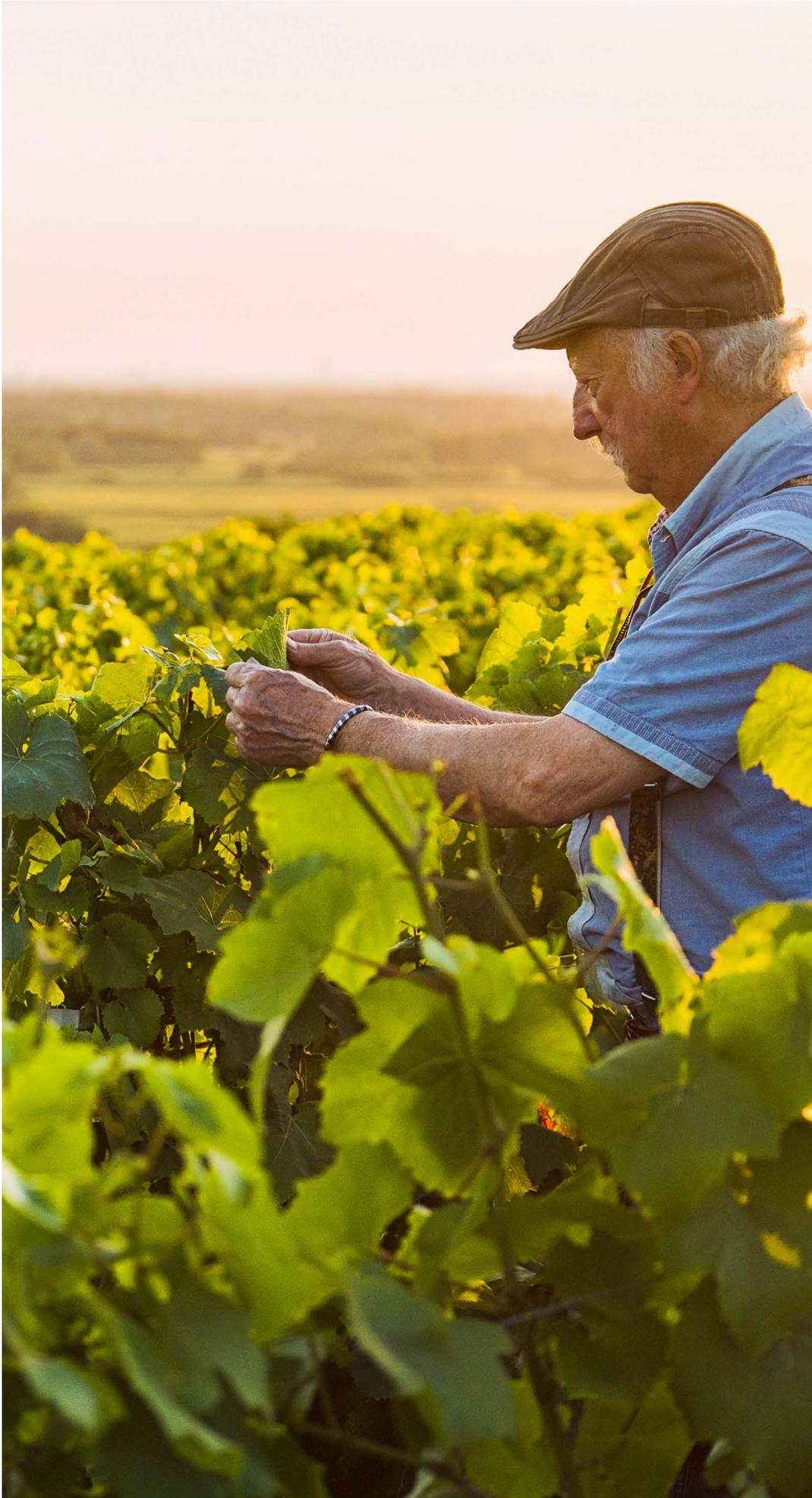
INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.5.a	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	<b>80</b> Taux de couverture : 88%
1.5.b	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	<b>82</b> Taux de couverture : 100%
1.6	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	<b>0</b> Taux de couverture : 100%
1.7	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	<b>0</b> Taux de couverture : 100%
1.8	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	<b>0</b> Taux de couverture : 100%
1.9	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	<b>0</b> Taux de couverture : 100%
1.10	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	<b>0</b> Taux de couverture : 100%

# PAI CONSOLIDÉS (PRINCIPAL ADVERSE IMPACT)

INDICATEURS PAI		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1.11	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	<b>100</b> Taux de couverture : 100%
1.12	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	<b>1,04</b> Taux de couverture : 75%
1.13	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Conseil d'administration / Conseil de surveillance)	<b>81,54</b> Taux de couverture : 100%
1.13	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Comité de direction / Comité Exécutif)	<b>69,79</b> Taux de couverture : 100%
1.14	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	<b>0</b> Taux de couverture : 100%

## INDICATEURS ADDITIONNELS

NOM DE L'INDICATEUR PAI ET FORMULES		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
2.7	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau (en %)	<b>9</b> Taux de couverture : 88%
3.1	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail (exprimée en %)	<b>11</b> Taux de couverture : 100%
3.2	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	<b>0</b> Taux de couverture : 100%
3.3	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, accidents, décès ou maladies dans les concernées, en moyenne pondérée	<b>1 212,56</b> Taux de couverture : 100%
3.7	Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	<b>0</b> Taux de couverture : 100%



# ANALYSER

# BUR HOLDING

## ERIC BUR - ACCENT BIO



La société **Bur** développe, fabrique et distribue des produits d'épicerie fine depuis 1938. Ces activités d'importation et de négoce sont destinées aux Grandes et Moyennes Surfaces spécialisés en épicerie fine et produits du monde. En 2021, la société intègre Accent Bio au groupe, 3<sup>e</sup> acteur national du marché des fruits secs, spécialisé dans la distribution de produits alimentaires issus de l'agriculture Biologique exclusivement à destination des enseignes spécialisées Bio.

€  
CHIFFRE  
D'AFFAIRES  
33,13 M€

📍  
NOMBRE  
DE SITES  
2

👤  
EFFECTIFS  
72



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : Impact de l'amont sur les émissions de GES, gestion de l'énergie, éco-conception des emballages et biodiversité

**Chaîne d'approvisionnement** : conséquences du changement climatique sur la chaîne d'approvisionnement, sélection des fournisseurs et achats durables

**Social** : santé et sécurité des collaborateurs, attraction et fidélisation des collaborateurs, ancrage local de la société

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>	Orange	Vert
	Biodiversité <sup>1</sup>	Orange	Orange
	Eau	Orange	Orange
	Déchets en éco-conception	Orange	Orange
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs	Orange	Orange
	Attraction et fidélisation des collaborateurs	Orange	Orange
	Ancrage local et création d'emploi en France	Orange	Vert
	Formation	Orange	Orange
	Discrimination et diversité	Orange	Orange
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>	Orange	Orange
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité	Orange	Vert
GOUVERNANCE	Gouvernance	Orange	Orange
	Cybersécurité et RGPD	Orange	Orange
	Ethique des affaires	Orange	Orange
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)	Orange	Orange



## ENVIRONNEMENT

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Energie, Carbone & Climat** : Optimisation des déplacements professionnels. **NOUVEAU** : Réalisation d'un bilan carbone sur les scopes 1, 2 & 3 (données 2022).

**Déchets et éco-conception** : Mise en place du tri des plastiques et des cartons (gestion et recyclage assuré par Suez). Transition progressive des emballages plastiques vers des contenants en verres. **NOUVEAU** : Etudes menées autour de la marque Bur sur la réduction des additifs et des emballages. Objectifs de limitation des quantités de plastique utilisé d'ici à 2025.

**Biodiversité** : Obtention de la certification Demeter, Agriculture Biologique (Accent Bio) et Ecocert (Bur). Installation de ruches sur le site des Mureaux en partenariat avec un apiculteur.

**Eau** : Sensibilisation des salariés aux gestes d'économie d'eau.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Etude de potentielles installations de systèmes photovoltaïques sur les bâtiments d'exploitation et de stockage.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Evaluation de la vulnérabilité de l'activité de la société au changement climatique. Définition d'une trajectoire de réduction des émissions.

**Déchets et éco-conception** : Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou biosourcées et/ou biodégradables/composables (ex : Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...)). Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages. Suivre la quantité et de la typologie de déchets produits. Mise en place à terme d'un traitement des déchets.

**Biodiversité** : Evaluation de l'impact de la société sur la biodiversité.

**Eau** : Mettre en place un suivi des consommations d'eau de la société. Formalisation d'une politique de gestion de l'eau.

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

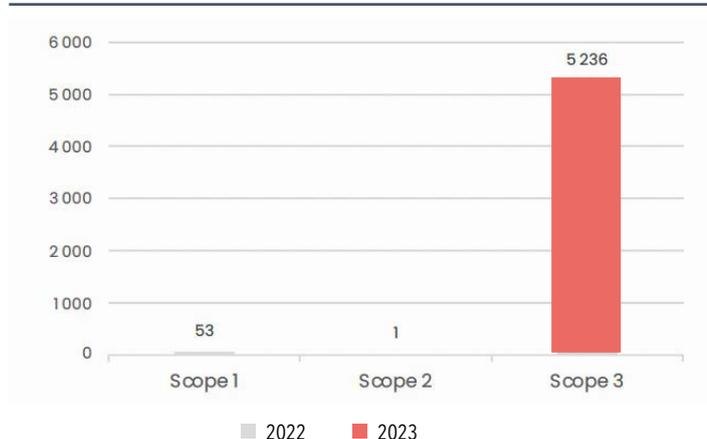


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
33,13 M€



**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
100%

## EMISSIONS DE CO2 (TEQCO2)<sup>1</sup>



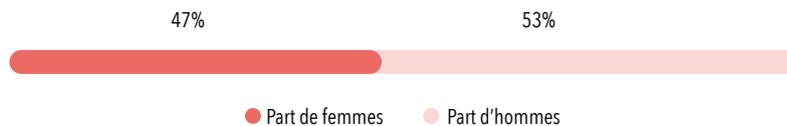
<sup>1</sup> Les émissions de CO2 se basent sur le bilan carbone de la société réalisé en 2023 sur les données 2022.

	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	N/D	<b>N/D</b>	--	--
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	N/D	<b>N/D</b>	--	--
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non	<b>Oui</b>	--	<b>10%</b>
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Oui	<b>Oui</b>	--	--
EAU	intensité de consommation en eau (m <sup>3</sup> /M€ de CA)	N/D	<b>N/D</b>	--	--
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0	<b>0</b>	--	--
	Pollution de l'eau (kg)	N/D	<b>N/D</b>	--	--
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	N/D	<b>N/D</b>	--	--
	Pratiques d'éco-conception	Oui	<b>Oui</b>	--	--

## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	66	<b>72</b>	+9%	--
	Part des effectifs en France (%)	100%	<b>100%</b>	--	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
	Part d'employés en CDI (%)	91%	<b>86%</b>	-5%	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	3	<b>-1</b>	-133%	--
	Taux d'absentéisme (%)	1,6%	<b>4,4%</b>	+167%	<b>5,4%</b>
	Taux de turnover (%)	7,5%	<b>20,2%</b>	+169%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	36,7%	<b>29%</b>	-21%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	38	<b>26,5</b>	-30%	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	0,7	<b>0,8</b>	+14%	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	1,6%	<b>3,2%</b>	+93%	--
	Score à l'index Egapro (/100)	N/A	<b>N/A</b>	N/A	<b>88</b>

### NOTA BENE :

Le taux de turnover élevé concerne Accent Bio principalement et est lié au rachat.  
La hausse du nombre d'heures d'absence est liée à des arrêts maladie de longue durée (raisons personnelles principalement).

## SOCIAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé et sécurité :** Suivi de l'accidentologie. Formations à la sécurité et à la manipulation de machines de conditionnement et des engins de manutention sur chaque site.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Suivi de l'absentéisme. Mise en place d'un accord d'intéressement. Revalorisation des salaires des personnes clés. **NOUVEAU : 50% de femmes parmi les rémunérations les plus élevées en 2023. Suivi de l'écart de rémunération entre les genres.**

**Formation :** Formation incendie pour la moitié des employés (Bur). Besoins de formation recueillis lors des entretiens annuels pour les cadres. Augmentation de la part des employés formés en 2023.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Santé et sécurité :** Formalisation d'une politique de santé et de sécurité. Communication en interne sur la sécurité et la prévention.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Mise en place d'une étude de la satisfaction des employés. Mise en place de protection sociale non obligatoire. Développer la marque employeur et le bien-être au travail.

**Discrimination et diversité :** Formalisation d'engagements en matière de diversité.

## SOCIÉTAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

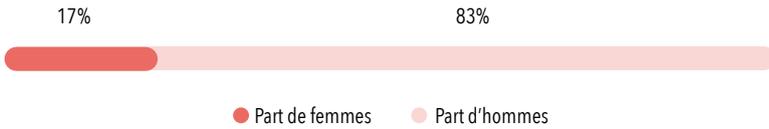
**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Certification ISO 22000, Demeter et Agriculture Biologique (Accent Bio). Certification Ecocert (Bur). Adhésion aux plateformes gouvernementales « Rappel Conso » et « Signal Conso ».

**Ancrage local :** Partenariat avec des associations pour aider les jeunes à s'insérer sur le marché de l'emploi (E2C Ecole de la Deuxième Chance, Mission Locale, PTCE Vivre les Mureaux). Membre d'associations locales « Mureaux Entreprise » et mise en place de mission locale (PACTE). Partenariat avec l'ESAT de Poissy pour des travaux spécifiques (Labellisation). Lancement d'une gamme de légumineuses « Made In France ». Développement de gamme de produits « direct producteur ».

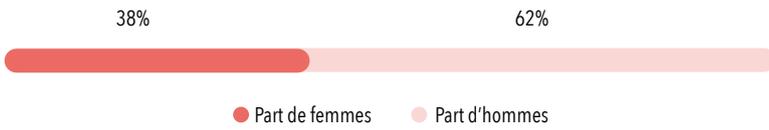
### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Sensibilisation des consommateurs à une alimentation saine et durable. Mise en place d'initiatives pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits.

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
<b>GOUVERNANCE</b>				
Part d'indépendance au CA/CS (%)	N/D	<b>0%</b>	--	<b>13%</b>
<b>GOUVERNANCE RSE</b>				
Code éthique	Non	<b>Non</b>	--	<b>60%</b>
RSE abordée au CA/CS	Oui	<b>Oui</b>	--	--
Formalisation d'une politique RSE	Non	<b>Non</b>	--	<b>58%</b>
Responsable RSE	Non	<b>Oui</b>	--	<b>35%</b>
<b>CYBERSÉCURITÉ</b>				
Gestion des données personnelles	Oui	<b>Oui</b>	--	--
Politique de cybersécurité	Oui	<b>Oui</b>	--	--
<b>FOURNISSEURS</b>				
Code de conduite fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>35%</b>
Evaluation RSE des fournisseurs	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>30%</b>
Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>5%</b>
Contractualisation fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	--



### NOTA BENE :

L'année 2023 a été une année de transition (au niveau de la gouvernance avec la prise de poste de Ferréol de Bony mi 2023 et au niveau commercial également). L'année a également été caractérisée par l'inflation et une baisse de volumes en GMS.



## GOUVERNANCE

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Gouvernance** : Enjeux RSE évoqués au niveau du COMEX et du conseil de surveillance. Organisation d'un comité de direction hebdomadaire pour définir la stratégie de l'entreprise suivis de points avec les référents de service pour un échange sur l'actualité de l'équipe.

**Cybersécurité et RGPD** : Formalisation d'une charte informatique précisant notamment la surveillance du système d'information.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance** : Rédaction d'un plan d'action RSE en 2024. Changement de pare-feu et de serveur dans le cadre du programme de lutte contre les risques liés à la cybersécurité.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Ethique des affaires** : Formalisation d'un code éthique à diffuser à l'ensemble des salariés. Mise en place de mécanisme de traitement des plaintes.

**Gouvernance** : Formalisation d'une politique RSE avec un plan d'action identifiant les enjeux principaux de la société. Intégration de membres indépendants au conseil de surveillance.



## PARTIES PRENANTES

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement** : Évaluation du profil des fournisseurs à travers un questionnaire envoyé à 100% des fournisseurs (avec un taux de réponse de 70%).

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement** : Formalisation d'un code de conduite fournisseurs. Identification des risques liés aux matières premières et mise en place de mesures pour limiter ce risque. Audit des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des principaux fournisseurs.



Le groupe Valade est spécialiste dans la transformation du fruit depuis 130 ans. Historiquement réparti en 3 sites industriels en Corrèze, en Drôme et en Italie, le groupe transforme les pommes, châtaignes, et fruits du verger en confitures, compotes, coulis, sauces et crèmes de marron. La distribution des produits est principalement faite dans les grandes surfaces (marque propre et marques distributeurs) et dans la restauration/hôtellerie.



**CHIFFRE  
D'AFFAIRES**  
102,8 M€



**NOMBRE  
DE SITES**  
3



**EFFECTIFS**  
294



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : impact de l'amont sur les émissions de GES, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, éco-conception des emballages et biodiversité

**Chaîne d'approvisionnement** : conséquences du changement climatique sur la chaîne d'approvisionnement, sélection des fournisseurs et achats durables

**Social** : santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local de la société

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>		
	Biodiversité <sup>1</sup>		
	Eau		
	Déchets en éco-conception		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur



## ENVIRONNEMENT

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Energie, Carbone & Climat** : 75% des lampes à LED. Identification des risques liés au changement climatique. **NOUVEAU** : Réalisation d'un bilan carbone sur les scopes 1, 2 & 3. Organisation d'un atelier de sensibilisation « Fresque du Climat ». Augmentation de la part de chariots électriques dans le parc (91,8%).

**Déchets et éco-conception** : Proposition d'emballages avec des matériaux recyclés ou recyclables en respectant les contraintes des clients autour de la conservation des aliments. Amélioration de la gestion des déchets en permettant le tri sélectif pour le recyclage. Valorisation des déchets d'emballage (carton, plastique, bois, métal, verre, ainsi que les déchets fermentés, déchets organiques, déchets de pommes fraîches). Limitation des déchets en favorisant la vente de gros contenants (gros pots en verres plutôt que petits pots en plastique). **NOUVEAU** : Mise en place d'un plan d'économies d'énergie (électricité, gaz, air comprimé et eau) pour le site de Lubersac.

**Eau** : Suivi de la consommation par la mise en place de KPI et d'objectifs chiffrés de réduction. Détection et correction des fuites.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

**Biodiversité** : Réalisation d'une évaluation de l'empreinte biodiversité.

**Déchets et éco-conception** : Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou biosourcées et/ou biodégradables/composables (ex : Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...). Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages.

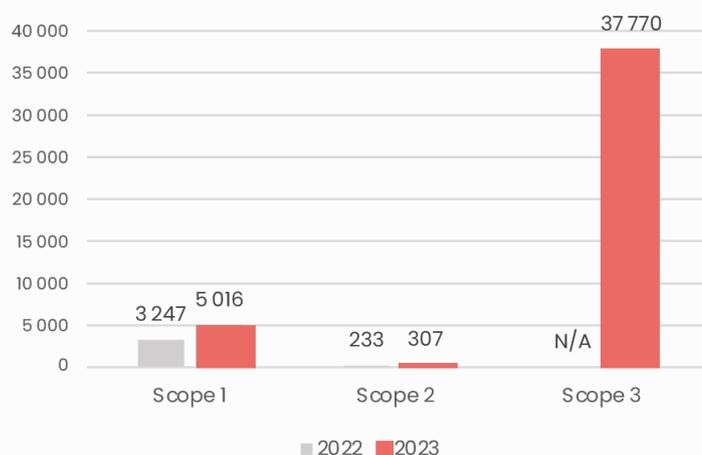


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
102,8 M€

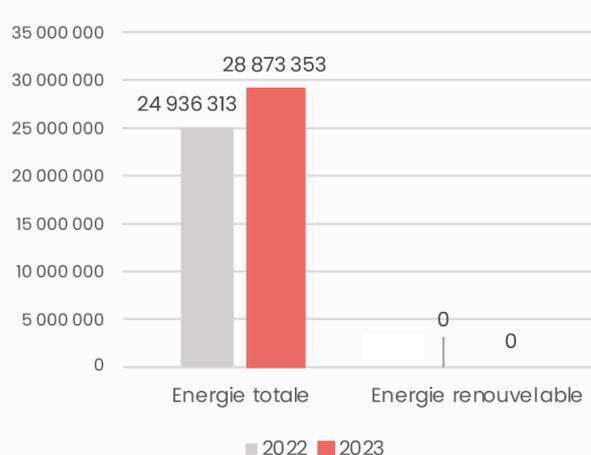


**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
75,5%<sup>2</sup>

## EMISSIONS DE CO2 (TEQCO2)<sup>1,2</sup>



## CONSOUMATIONS ÉNERGÉTIQUES (KWH)



<sup>1</sup>Emissions estimées par Reporting 21 en 2022 (méthodologie en annexe) et calculées par la société en 2023. <sup>2</sup>Les données reportées concernent le site de Lubersac uniquement.

	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	261 386	<b>232 231</b>	-11%	--
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	--
EAU	intensité de consommation en eau (m <sup>3</sup> /M€ de CA)	1 397	<b>1 183</b>	-15%	--
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0	<b>0</b>	--	--
	Pollution de l'eau (kg)	0	<b>0</b>	--	--
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	636	<b>721</b>	+13%	--
	Pratiques d'écoconception	Oui	<b>Oui</b>	--	--

## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	329	<b>257</b>	-22%	--
	Part des effectifs en France (%)	83,6%	<b>67,3%</b>	-19%	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	16,4%	<b>20,07%</b>	+22,3%	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
	Part d'employés en CDI (%)	88%	<b>87%</b>	-0,5%	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	-5	<b>7</b>	+240%	--
	Taux d'absentéisme (%)	5%	<b>4,5%</b>	-11%	<b>5,4%</b>
	Taux de turnover (%)	6,4%	<b>8,75%</b>	+37%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	37,7%	<b>65,8%</b>	+74%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	48,7	<b>34,4</b>	-29%	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	5,2	<b>2,9</b>	-42%	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	2,7%	<b>2,3%</b>	-16%	--
	Score à l'index Egapro (/100)	84	<b>93</b>	+9	<b>88</b>

<sup>1</sup>Les données renseignées en 2022 couvrent un périmètre restreint de l'effectif total de Coudert (228/329 salariés).



### SOCIAL

#### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé & sécurité des collaborateurs :** Formalisation d'une politique santé et sécurité ainsi que d'un comité dédié, soutenu par un spécialiste de la sécurité. Formations santé-sécurité. Investissement dans des machines plus ergonomiques (notamment sur la partie préparation). Organisation d'un Safety Day pour sensibiliser les employés.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Travail avec une agence d'intérim sur la mise en place d'une étude de la satisfaction des employés. Actionnariat salarié (3%) à hauteur de 2% du capital de la société. Travail en interne sur l'accueil et l'intégration des salariés et sur la marque employeur.

**Formation :** Processus d'évaluation pour chacun des employés tous les deux ans, afin de développer leurs compétences.

**Discrimination et diversité :** Engagements en matière de diversité et nondiscrimination : 50% des salariés sont des femmes et l'entreprise travaille avec un ESAT local (travailleurs handicapés). **NOUVEAU : Formation harcèlement et comportements sexistes dispensée aux managers.**

#### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Mise en place d'une protection sociale non obligatoire.



### SOCIÉTAL

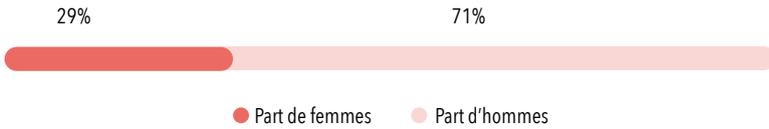
#### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Mesures d'identification et limitation des conservateurs et additifs, d'identification et limitation des teneurs en sucre et des ingrédients d'origine artificielle. Le calcul du Nutriscore est disponible sur une gamme de produit (WE BIO).

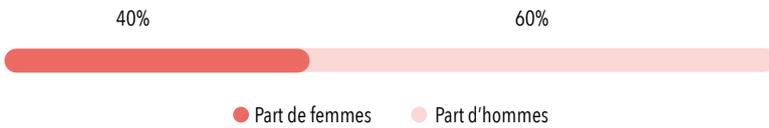
#### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Obtention d'une certification qualité (ISO 9001,...). Sensibilisation des consommateurs à une alimentation saine et durable.

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



GOVERNANCE	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
GOUVERNANCE RSE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	<b>0%</b>	--	<b>13%</b>
	Code éthique	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>60%</b>
	RSE abordée au CA/CS	Oui	<b>Oui</b>	--	--
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>58%</b>
CYBERSÉCURITÉ	Responsable RSE	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>35%</b>
	Gestion des données personnelles	Oui	<b>Oui</b>	--	--
FOURNISSEURS	Politique de cybersécurité	Oui	<b>Oui</b>	--	--
	Code de conduite fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>35%</b>
	Evaluation RSE des fournisseurs	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>30%</b>
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>5%</b>
	Contractualisation fournisseurs	Oui	<b>Oui</b>	--	--



### GOVERNANCE

#### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Gouvernance** : Formalisation d'une politique RSE avec des engagements et un plan d'action identifiant les 6 enjeux principaux de la société ainsi que ses 4 axes d'engagement. Les performances RSE de la société sont ensuite étudiées au niveau du COMEX et du conseil de surveillance. Un responsable RSE a été désigné à temps partiel. Mise en place d'un mécanisme spécifique de traitement des différends ou plaintes concernant les questions de personnel.

**Ethique des affaires** : Formalisation d'une charte éthique. **NOUVEAU** : E-learning mis en place sur le thème de la corruption.

**Cybersécurité et RGPD** : Une politique de cybersécurité et des procédures spécifiques pour protéger les données sensibles sont mises en place.

#### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance** : Mise en place du comité développement durable.

**Ethique des affaires** : Diffusion de la charte auprès des salariés.



### PARTIES PRENANTES

#### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement** : Diversification de fournisseurs pour atténuer les risques liés au changement climatique. Évaluation du profil des fournisseurs sur leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance durant leur sélection. Formalisation d'un cahier des charges fournisseurs incluant les pratiques environnementales et sociales. Questionnaire d'auto-évaluation envoyé aux fournisseurs incluant des éléments environnementaux et sociaux. Audit des fournisseurs. Favorisation d'un approvisionnement local et en UE assurant la traçabilité des produits dans un souci de transparence du processus de production. Mise en place de contrats avec certains fournisseurs. Travail de lutte contre la Food Fraud (provenance et caractéristiques des matières premières).

#### ACTIONS PLANIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement** : Evaluation des fournisseurs qui va aboutir sur un classement des fournisseurs selon leurs pratiques.



# ARPITAN

## HENRI RAFFIN & MAISON MILHAU



**Henri Raffin** produit des salaisons sèches de terroir (7% de parts de marché dans les saucissons) et détient deux sites de production et un séchoir avant son acquisition de la société Maison Milhau en 2019 (fabrication de charcuterie fraîche, jambons, saucissons secs et saucisserie dans le Tarn). Les clients d'Henri Raffin sont majoritairement des enseignes de GMS (93% du CA).



**CHIFFRE  
D'AFFAIRES**  
106,98 M€



**NOMBRE  
DE SITES**  
3



**EFFECTIFS**  
384



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion de l'eau et des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement, préservation de la biodiversité.

**Social** : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents.

**Sociétal** : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits transformés, bien-être animal.

**Gouvernance** : Sélection des fournisseurs et achats durables, bien-être animal.



**ENVIRONNEMENT**

**BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS**

**Energie, Carbone & Climat** : Politique environnementale formalisée. Définition d'objectifs spécifiques, quantifiés et datés de réduction des émissions de GES. Démarche Fret 21 engageant la société à réduire ses émissions de CO2 en agissant sur le transport en aval (Henri Raffin). Forte réduction de l'utilisation du gaz liquide dans le mix énergétique. Sensibilisation des salariés afin d'optimiser les consommations (Maison Milhau). Etude biométrique et calcul de performance énergétique afin d'optimiser les consommations. Relamping LED initié en 2018. Récupération de la chaleur générée par la production de froid pour chauffer l'eau sur l'ensemble du site de production. Modernisation et rénovation d'installations pour optimiser la consommation (séchoirs, pompe à chaleur).  
**Nouveauté** : Rénovation partielle d'installations de production de froid par CEE (saloir jambons et atelier tranchage).  
**NOUVEAUTÉ** : Réalisation d'un bilan carbone sur les scopes 1, 2 & 3 sur les données 2022.

**Déchets et éco-conception** : Tri sur les sites Henri Raffin avec une valorisation des déchets. Utilisation de matériaux recyclables sur les emballages. Suppression du noir de carbone dans les emballages BIO et jambon tranché. Suppression des filets sur les jambons. Suppression des emballages sur une gamme. Conditionnement de co-produits issus du tranchage pour une vente de ces produits à des dégageurs, à des industriels ou en dons aux œuvres. Revente au personnel de saucissons déclassés. Méthanisation sur le site de La Rochette (objectif : 30% des déchets de viande méthanisés).

**Eau** : Mise en place d'une politique de gestion de l'eau avec un accompagnement par Suez pour le traitement de l'eau (Henri Raffin).

**Biodiversité** : Analyse d'impact sur la biodiversité conduite via le dossier ICPE de 2009 (Maison Milhau).

**ACTIONS PLANIFIÉES**

**Déchets et éco-conception** : Test en cours pour un emballage recyclable transparent pour les diots.

**PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES**

**Carbone et climat** : Evaluation de la vulnérabilité au changement climatique de la société.

**Energie** : Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

**Biodiversité** : Formalisation d'une politique de préservation de la biodiversité

**Déchets et éco-conception** : Réalisation d'une Analyse Cycle de Vie.

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>		
	Biodiversité <sup>1</sup>		
	Eau		
	Déchets en éco-conception		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur  
\* Cf méthodologie page 84

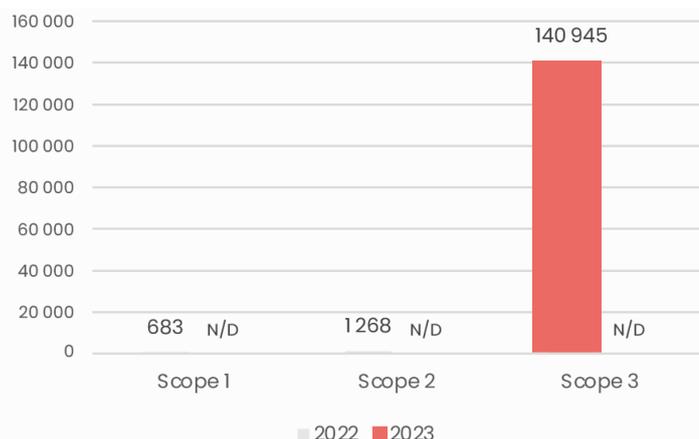


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
106,98 M€

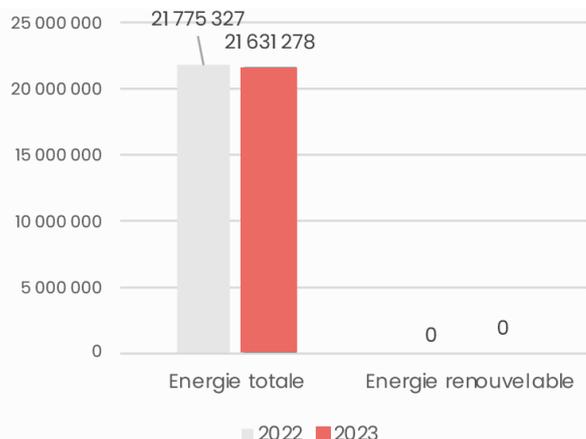


**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
100%

### EMISSIONS DE CO2 (TEQC02)<sup>1</sup>



### CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (KWH)

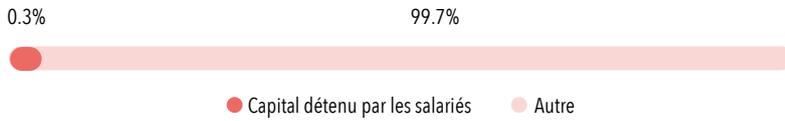


		INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE		Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	215 278	<b>202 199</b>	-6%	--
		Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
BIODIVERSITÉ		Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
		Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
		Actions de protection/préservation de la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	--
EAU		intensité de consommation en eau (m³/M€ de CA)	493	<b>547</b>	+11%	--
		Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0	<b>0</b>	--	--
		Pollution de l'eau (kg)	0	<b>0</b>	--	--
DÉCHETS		Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
		Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	730	<b>160*</b>	--	--
		Pratiques d'écoconception	Oui	<b>Oui</b>	--	--

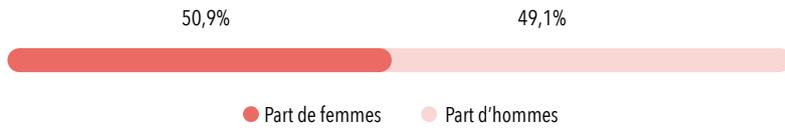
<sup>1</sup>Les émissions 2022 ont été calculées par la société en 2023. Les émissions 2023 ne sont pas disponibles.

\*La quantité de déchets non recyclés/valorisés n'est pas disponible pour Maison Milhau en 2023.

## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	419,7	<b>384</b>	-9%	--
	Part des effectifs en France (%)	100%	<b>100%</b>	0%	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part d'employés en CDI (%)	91%	<b>96%</b>	+5%	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	-16	<b>-26</b>	63%	--
	Taux d'absentéisme (%)	10%	<b>11%</b>	+8%	<b>5,41%</b>
	Taux de turnover (%)	15,1%	<b>16%</b>	+6%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	62,4%	<b>97,4%</b>	+56%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	36,8	<b>38,3</b>	4%	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	1,1	<b>0,6</b>	-43%	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	3,7%	<b>4%</b>	-16%	--
	Score à l'index Egapro (/100)	76,5	<b>N/D</b>	--	<b>88</b>

**NOTA BENE :** Il y a eu des périodes de flottement dans le management qui ont favorisé l'absentéisme (Maison Milhau). La part de salariés formés en 2023 concerne Maison Milhau uniquement, car la donnée pour Henri Raffin n'a pas pu être fiabilisée. Les périmètres 2022 et 2023 n'étant pas comparables pour cet indicateur, le taux de variation n'a pas été calculé.

## SOCIAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé & Sécurité :** Politique formalisée et responsable depuis 2006, système de management de la santé et de la sécurité (Henri Raffin), évaluations ergonomiques, formations gestes & postures et aménagements de postes de travail. Groupe de travail sur Taninges et La Rochette pour réduire l'accidentologie.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Etude sur la satisfaction des employés (2021), accord de partage de la valeur (via loi Pacte) et plan d'épargne facultatif, protection sociale non obligatoire, politique de dé-précarisation de l'emploi (réduction de l'intérim, enquête climat social et risques psychosociaux).

**Formation :** Plan de développement des compétences (Henri Raffin). **NOUVEAUTÉ :** Des formations éco-conduite ont été dispensées (Henri Raffin).

**Dialogue social :** Réunion du CSE tous les deux mois, négociation d'accords d'entreprises avec les IRP (syndicats).

**Discrimination et diversité :** Emploi des seniors (1/4 de l'effectif Maison Milhau).

### PISTES D'ACTIONS IDENTIFIÉES

**Santé et sécurité :** Analyse des causes, développement d'une newsletter interne sur la sécurité, réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Développement de la marque employeur.

## SOCIÉTAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Bien-être animal :** Démarche de réintroduction d'une race ancienne dans la région AURA au sein d'élevages plein air, audits réguliers réalisés sur les conditions de transport et d'abattage par les services « qualité » et « achat ».

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Visite des fournisseurs de matières premières, travail sur la réduction des conservateurs et additifs, des teneurs en sel et des ingrédients d'origine artificielle. Sensibilisation du groupe à une alimentation saine et durable via la FICT pour associer à la consommation des ingrédients au profil nutritionnel différent, procédure de gestion de crise/retrait/rappel, non utilisation d'OGM et d'approvisionnement en animaux nourris avec des OGM pour la fabrication des produits (Maison Milhau). **NOUVEAUTÉ :** Développement de recettes de diots mixant l'animal et le végétal (Henri Raffin).

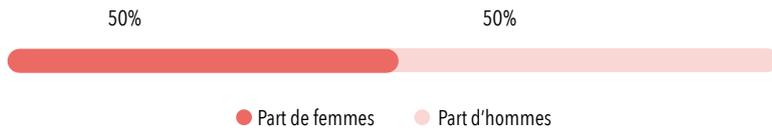
### ACTIONS PLANIFIÉES

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Développement de saucissons et diots sans nitrates et nitrites en 2024.

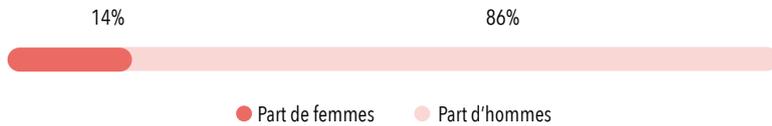
### PISTES D'ACTIONS IDENTIFIÉES

**Bien-être animal :** Formalisation d'un engagement sur le bien-être animal.

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



GOVERNANCE	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
GOVERNANCE	Part d'indépendance au CA/CS (%)	13%	0%	-100%	13%
GOVERNANCE RSE	Code éthique	Non	Non	--	60%
	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui	--	--
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui	--	58%
	Responsable RSE	Non	Oui	↗	35%
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles	Non	Non	--	--
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui	--	--
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Non	Non	--	35%
	Evaluation RSE des fournisseurs	Oui	Oui	--	30%
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non	--	5%
	Contractualisation fournisseurs	Oui	Oui	--	--

**NOTA BENE:** L'absence de membre indépendant au CA/CS en 2023 est liée à la démission d'une administratrice indépendante.



## GOVERNANCE

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Gouvernance :** Structuration d'un comité exécutif. Comité opérationnel RSE (membres : Président, Achats, Marketing, Qualité, DRH). Charte ESG et plan d'action. Deux référents ont été nommés pour gérer le traitement des plaintes. Label « Entreprise du Patrimoine Vivant » obtenu en 2018. Obtention du Label PME + avec la note de 74%. RSE abordée au niveau du comité exécutif en plus du conseil d'administration. Evaluation de l'éligibilité à la Taxonomie. **NOUVEAUTÉ :** Parité au sein du comité de direction. Recours à un expert RSE pour travailler sur la formalisation des engagements du groupe et la sécurité au travail. Obtention du label Mont Blanc Excellence (Henri Raffin).

**Cybersécurité et RGPD :** Audit de cybersécurité et formalisation d'une politique associée.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance :** Stratégie RSE articulée autour de 4 piliers.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Gouvernance :** Formalisation d'une politique RSE : nomination d'un responsable dédié à la RSE, réalisation d'une analyse de matérialité, formalisation d'objectifs et de plans d'action associés, production d'un Rapport RSE.

**Éthique des affaires :** Formalisation d'un code éthique à diffuser aux salariés, Mise en place d'un dispositif d'alerte.

**Cybersécurité et RGPD :** Tenue du registre des activités de traitement, nomination d'un Délégué à la Protection des Données, formation des employés.

## PARTIES PRENANTES

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement :** 100% des fournisseurs importants évalués annuellement et potentiels fournisseurs audités. Signature d'un contrat de filière pour 3 ans qui établit de manière plus durable et équitable le prix des viandes utilisées. Formalisation d'un code déontologique au niveau des achats et structuration de l'équipe achat. Evaluation des enjeux liés à l'accès aux matières premières. Mise en place de matrices de risque et d'actions de remédiation pour atténuer ce risque (prix).

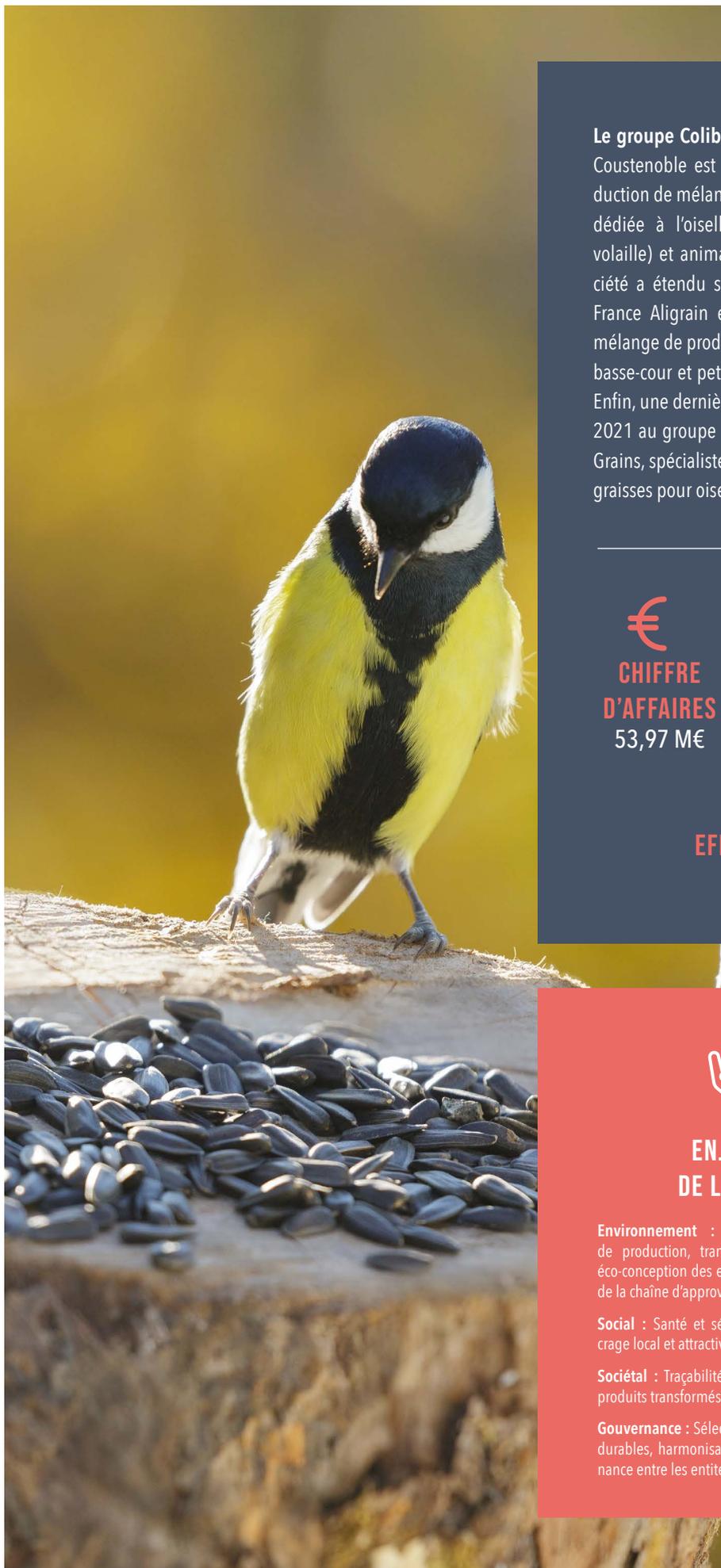
**Ancrage local :** Signature d'une convention de partenariat avec la région afin de renforcer l'ancrage local. Engagement dans une démarche de réintroduction d'une race ancienne dans la région AURA avec engagement d'achats réguliers pour développer une offre spécifique.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement :** Identification de critères RSE dans les achats, formation des acheteurs au pilotage de critères RSE, Réalisation d'audit chez les fournisseurs existants les plus à risque.

# COLIBRI

## COUSTENOBLE - FRANCE ALIGRAIN - BILLAUD GRAINS



Le groupe Colibri comprend 3 sociétés. Coustenable est spécialisée dans la production de mélanges secs et de nourriture dédiée à l'oisellerie (oiseaux, pigeons, volaille) et animaux domestiques. La société a étendu son activité en intégrant France Aligrain en 2020, fabricant de mélange de produits pour les animaux de basse-cour et petits animaux de la ferme. Enfin, une dernière opération a intégré en 2021 au groupe Colibri la société Billaud Grains, spécialiste de graines et boules de graisses pour oiseaux.



**CHIFFRE  
D'AFFAIRES**  
53,97 M€



**NOMBRE  
DE SITES**  
2



**EFFECTIFS**  
78



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement.

**Social** : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents.

**Sociétal** : Traçabilité et qualité nutritionnelle des produits transformés.

**Gouvernance** : Sélection des fournisseurs et achats durables, harmonisation des pratiques de gouvernance entre les entités du groupe.



## ENVIRONNEMENT

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Energie, Carbone & Climat** : Réduction de 15% de l'empreinte carbone de la société suite à la re-localisation de la production et aux synergies de flux entre filiales. Verdissage de la flotte automobile. Evaluation de la vulnérabilité de l'activité aux risques physiques liés au changement climatique. **NOUVEAU** : Un bilan carbone sur les scopes 1, 2 & 3 a été réalisé. Le passage de l'ensemble des bâtiments au LED a été initié. Réduction des chaînes logistiques permise par les synergies entre les sociétés du groupe.

**Déchets et éco-conception** : Valorisation de 100 % des sous-produits en biométhanisation. 89% des sacs sont valorisables.

**Biodiversité** : Formalisation d'une politique de préservation de la biodiversité avec un travail de R&D pour améliorer la composition des produits et adresser des problématiques des animaux du dehors (digestion des rongeurs par exemple). Analyse de la dépendance de la société à la biodiversité. Refus de l'utilisation d'OGM dans les matières premières utilisées. Renouvellement de la certification agriculture biologique en 2022.

### ACTIONS PLANIFIEES

**Energie, Carbone & Climat** : Objectif de diminution de la consommation énergétique dans le plan d'action de la société. Remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière nouvelle génération.

**Déchets** : Objectif de développement d'emballages éco-responsable dans le plan d'action.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIEES

**Energie, Carbone & Climat** : Réalisation d'un état des lieux pour voir si des opportunités d'augmenter la part d'énergies renouvelables existent pour l'entreprise.

**Déchets** : Mettre en place un suivi quantitatif des déchets recyclés.

**Biodiversité** : Evaluation de l'impact de la société sur la biodiversité. Intégration d'initiatives (act4nature International, 1% for the planet, 4 pour 1000, etc.).

**Eau** : Formalisation d'une politique de gestion de l'eau.

## NOTA BENE :

Les produits phytosanitaires sont utilisés un minimum afin de traiter le grain pour ne pas avoir de nuisibles (charançons, araignées). Un quota d'utilisation est fixé et la société n'atteint même pas 50% du quota d'utilisation de ces produits. Des alternatives naturelles existent mais nécessitent 4 à 10M€ d'investissement en infrastructure.

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>	Orange	Vert
	Biodiversité <sup>1</sup>	Orange	Vert
	Eau	Vert	Orange
	Déchets en éco-conception	Orange	Orange
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs	Orange	Orange
	Attraction et fidélisation des collaborateurs	Orange	Vert
	Ancrage local et création d'emploi en France	Orange	Orange
	Formation	Orange	Vert
	Discrimination et diversité	Orange	Orange
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>	Orange	Vert
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité	Orange	Orange
GOUVERNANCE	Gouvernance	Orange	Orange
	Cybersécurité et RGPD	Orange	Orange
	Ethique des affaires	Orange	Vert
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)	Orange	Orange

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur

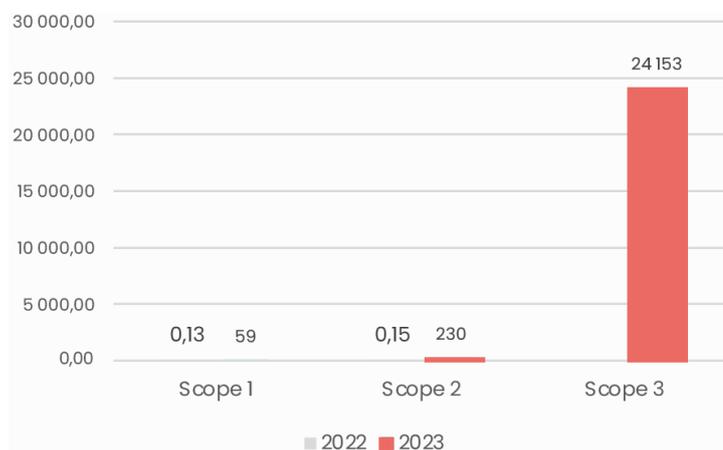


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
53,97 M€

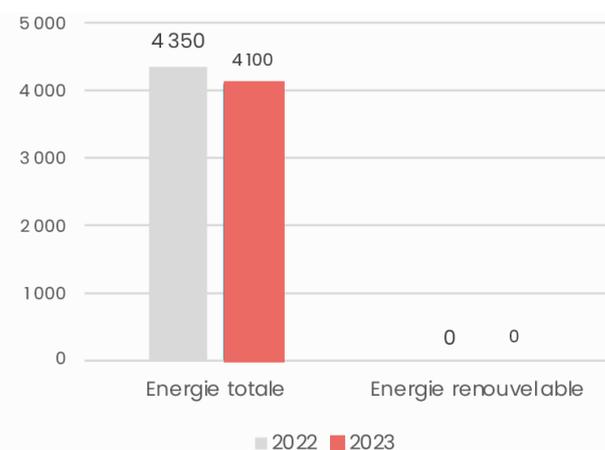


**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
100%

### EMISSIONS DE CO2 (TEQCO2)<sup>1</sup>



### CONSOUMATIONS ÉNERGÉTIQUES (KWH)



<sup>1</sup>Méthodologie en annexe

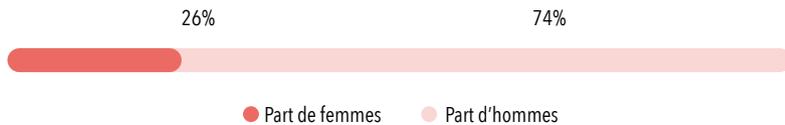
<sup>2</sup>Emissions 2022 estimées par Reporting 21 et émissions 2023 basées sur le bilan carbone réalisé par le groupe

	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	93	<b>76</b>	-19%	--
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>10%</b>
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Oui	<b>Oui</b>	--	--
EAU	Intensité de consommation en eau (m <sup>3</sup> /M€ de CA)	10	<b>9</b>	-14%	--
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	10 000	<b>10 000</b>	--	--
	Pollution de l'eau (kg)	0	<b>0</b>	--	--
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	9,72	<b>6,67</b>	-31%	--
	Pratiques d'écoconception	Oui	<b>Oui</b>	--	--

## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	78	<b>97</b>	+24%	--
	Part des effectifs en France (%)	100%	<b>100%</b>	0%	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part d'employés en CDI (%)	78%	<b>74%</b>	-5%	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	0	<b>11</b>	--	--
	Taux d'absentéisme (%)	1,3%	<b>0,3%</b>	-75%	<b>5,41%</b>
	Taux de turnover (%)	9,8%	<b>28%</b>	+189%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	49,2%	<b>55,6%</b>	+13%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Non	<b>Non</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	16	<b>0</b>	--	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	0	<b>0</b>	--	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	0%	<b>1,39%</b>	--	--
	Score à l'index Egapro (/100)	N/D	<b>N/D</b>	--	<b>88</b>

### NOTA BENE :

L'évolution du taux de turnover est principalement liée aux départs chez France Aligrain liés à la pénibilité et au rythme de travail.

## SOCIAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé et sécurité** : Formalisation d'une politique de santé et de sécurité. Équipements de protection adaptés à chaque saison fournis au personnel. Installation de détecteurs de CO2 dans les bureaux. Actions de prévention des TMS en partenariat avec les services de l'Etat. Arrêt de l'utilisation des produits cancérigènes. **NOUVEAU** : Mise en place de mesures de lutte contre les incendies (France Aligrain).

**Attraction et fidélisation des collaborateurs** : Revalorisation des salaires des commerciaux. **NOUVEAU** : Mise en place d'une mutuelle et de primes. Augmentation des salaires (+8 à 10%). Mise en place d'un service RH et de CSE.

**Discrimination et diversité** : Hausse des salaires pour réduire l'écart de rémunération par genre. **NOUVEAU** : Embauche d'un salarié en situation de handicap.

**Formation** : **NOUVEAU** : Formalisation d'une politique de formation. Organisation de formations sécurité, managériales et juridiques.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Attraction et fidélisation des collaborateurs** : Mesures de rétention des talents en structuration. Mise en place d'entretiens individuels et de grilles de salaires.

**Formation** : Structuration d'une formation sur la partie RSE et qualité.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Formation** : Fixation d'objectifs chiffrés sur la formation.

**Santé et sécurité** : Développement d'une newsletter interne sur la sécurité. Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles. Mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

**Ancrage local et création d'emploi en France** : Mise en place de partenariats locaux, d'actions de mécénat locales.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs** : Développer la marque employeur et le bien-être au travail. Mise en place d'un questionnaire de satisfaction des employés. Mise en place d'un mécanisme de partage de la valeur.

## SOCIÉTAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Bien-être animal** : Signature d'une charte contre la souffrance animale. Formation des salariés au bien-être animal.

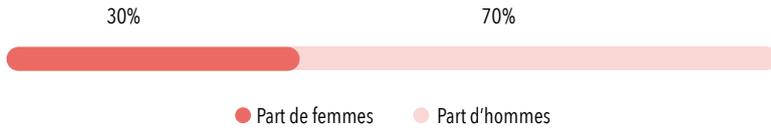
**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité** : Passage à l'huile végétale pour 100% de la production d'aliments pour oiseaux. Identification et limitation des conservateurs et additifs. Embauche d'un responsable qualité pour la mise en place de normes. **NOUVEAU** : Embauche d'un ingénieur nutritionniste et achat d'un outil permettant de calculer exactement ce qui est apporté à l'animal.

**Ancrage local** : Mise en place de partenariats locaux, d'actions de mécénat locales

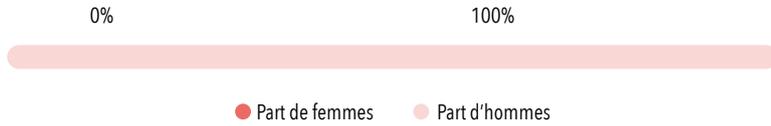
### ACTIONS PLANIFIÉES

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité** : Travail autour de la composition des aliments (tenue en oméga 3, etc.).

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



GOVERNANCE	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	0%	--	13%
GOVERNANCE RSE	Code éthique	Oui	Oui	--	60%
	RSE abordée au CA/CS	Oui	Oui	--	--
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui	--	58%
	Responsable RSE	Non	Non	--	35%
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles	Non	Non	--	--
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui	--	--
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Non	Non	--	35%
	Evaluation RSE des fournisseurs	Oui	Oui	--	30%
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non	--	5%
	Contractualisation fournisseurs	Oui	Oui	--	--



## GOVERNANCE

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Ethique des affaires** : Mise en place d'un code éthique en 2021 transmis à l'ensemble des salariés.

**Gouvernance** : Formalisation d'une politique RSE et d'un plan d'action suivant les indicateurs RSE. Le comité de gouvernance suit ces indicateurs et intègre les enjeux RSE. Mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes.

**Cybersécurité et RGPD** : Mise en place d'une politique de cybersécurité pour le système informatique. **NOUVEAU** : Formation d'un groupe de travail sur la lutte contre les risques liés à la cybersécurité.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance** : Renouvellement de la certification IFS d'ici 2025.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Gouvernance** : Harmonisation des pratiques entre les filiales du groupe. Mise en place de comités de pilotage (qualité, RSE, etc.) Intégration de membre indépendant au Conseil d'administration..

**Cybersécurité et RGPD** : Mise en place de procédures spécifiques pour protéger les données personnelles ou sensibles.



## PARTIES PRENANTES

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement** : Identification des risques liés aux matières premières et mesures mises en place pour limiter ce risque : stockage, contractualisation sur les marchés, et adaptation des formulations. Contractualisation avec les fournisseurs.

**Ancrage local et création d'emploi en France** : Sélection de fournisseurs de proximité, permettant de faire vivre le tissu économique local.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement** : Mise en place d'audits des pratiques ESG des fournisseurs à compter de 2024.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement** : Mise en place d'un code de conduite des fournisseurs.



# ESTIVE

## FROMAGERIES TERRES D'OR



Fromageries Terres d'Or est spécialisée dans le conditionnement (transformation et emballage) de fromages à pâte dure à destination des hyper et supermarchés français (principalement de l'emmental, du fromage à raclette et du fromage fondu).

€  
CHIFFRE  
D'AFFAIRES  
77,87 M€

📍  
NOMBRE  
DE SITE  
1

👤  
EFFECTIFS  
84



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement.

**Social** : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents

**Sociétal** : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité organoleptique des produits transformés.

**Gouvernance** : Sélection des fournisseurs et achats durables.



	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>		
	Biodiversité <sup>1</sup>		
	Eau		
	Déchets en éco-conception		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		



## ENVIRONNEMENT

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Energie, Carbone & Climat** : Etude sur la consommation d'énergie effectuée par EDF. Surveillance et limitation des trajets en voiture. **NOUVEAU** : Réalisation d'un bilan carbone complet (Scope 1, 2 & 3).

**Déchets et éco-conception** : Mise en place du tri des déchets dans l'usine et dans les bureaux (déchets organiques, bois, cartons, inox et métaux ferreux) avec une cible de « zéro déchet en décharge ». Mise en place d'un partenariat avec l'institut de Dijon afin d'améliorer les films d'emballage afin de conserver les mêmes propriétés barrières tout en diminuant l'empreinte de l'emballage.

**Eau** : Utilisation de l'eau raisonnée dans le cadre de l'activité afin de limiter la consommation de l'entreprise.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Projet d'ombrière photovoltaïque afin d'utiliser l'espace disponible pour la production d'électricité permettant une baisse de 15% des besoins en électricité.

**Déchets et éco-conception** : Rédaction d'une politique de gestion des déchets en cours.

**Eau** : Installation de nouveaux petits chauffe-eaux en fin de ligne de production et utilisation de condenseur adiabatique qui permettent de limiter la consommation d'eau.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Réalisation d'un bilan carbone complet (Scope 1, 2 & 3). Formalisation d'une politique environnementale. Évaluation de la vulnérabilité de l'entreprise au changement climatique.

**Biodiversité** : Conduite d'une analyse d'impact sur la biodiversité.

**Déchets et éco-conception** : Réalisation d'une Analyse Cycle de Vie sur les emballages des produits.

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur  
\* Cf méthodologie page 84

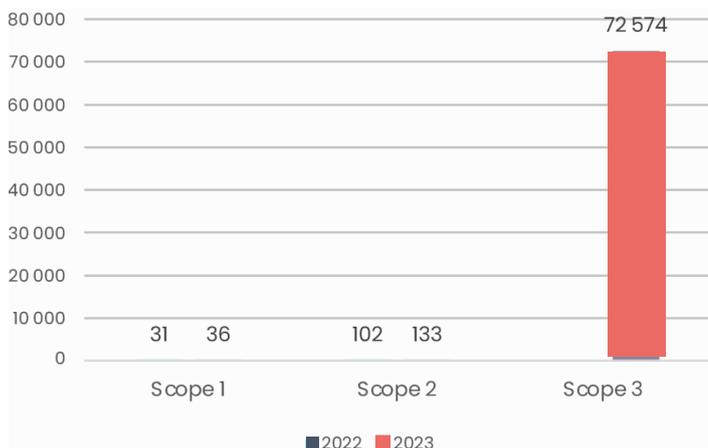


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
77,87 M€

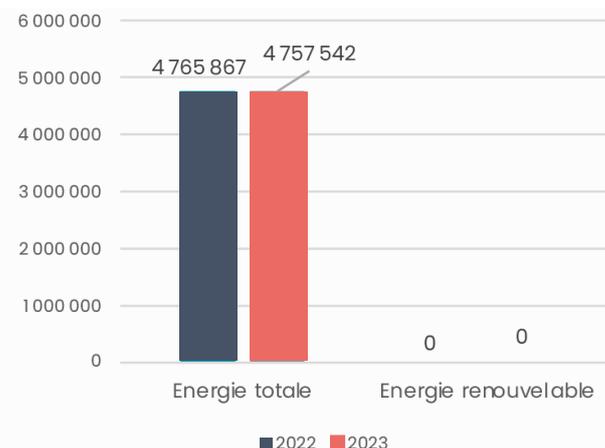


**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
100%

### EMISSIONS DE CO2 (TEQCO2)<sup>1</sup>



### CONSOUMATIONS ÉNERGÉTIQUES (KWH)



<sup>1</sup>Méthodologie en annexe

<sup>2</sup>Emissions 2022 estimées par Reporting 21 (scopes 1 & 2) et émissions 2023 (scopes 1, 2 & 3) calculées par la société

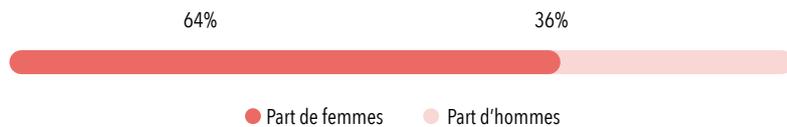
	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	72 320	<b>61 096</b>	-15%	--
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	--
EAU	Intensité de consommation en eau (m³/M€ de CA)	53	<b>61</b>	+14%	--
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0	<b>0</b>	--	--
	Pollution de l'eau (kg)	0	<b>0</b>	--	--
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	59,58	<b>59,58</b>	--	--
	Pratiques d'écoconception	Oui	<b>Oui</b>	--	--



## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	84	<b>83,3</b>	0%	--
	Part des effectifs en France (%)	100%	<b>100%</b>	0%	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	0%	--
	Part d'employés en CDI (%)	64 %	<b>70%</b>	+9,4%	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	3	<b>6</b>	+100%	--
	Taux d'absentéisme (%)	6,5 %	<b>7,9%</b>	--	<b>5,41%</b>
	Taux de turnover (%)	19,4 %	<b>17,1 %</b>	-12,2%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	74,1 %	<b>76,8%</b>	+3,7%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	86,1	<b>133,9%</b>	+55,4%	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	1	<b>1,6</b>	+62,4%	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	7,4 %	<b>6,83%</b>	-7,8%	--
	Score à l'index Egapro (/100)	89	<b>82</b>	--	<b>88</b>

### NOTA BENE :

La hausse du taux de fréquence des accidents peut être expliquée par le taux de turnover important et la présence importante de CDD et intérimaires ne sachant pas comment travailler dans l'entreprise. Malgré les formations à chaque arrivé, la mise en place de réunions d'informations et de rappels fréquents relatifs aux règles de sécurité, les accidents du travail n'ont cessé d'augmenter.

## SOCIAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé & Sécurité des collaborateurs** : Formalisation d'une politique santé sécurité, mise en place d'un DUER et d'un plan d'action pour assurer la sécurité des ateliers. Identification des causes de TMS et remplacement de cette partie de la chaîne de production par des robots (palettisation, mise en cartons). Mise en place d'un double écran de contrôle sur les lignes de réception pour éviter le déplacement des employés et les chutes. **NOUVEAU** : **Formation sécurité incendie dispensée à tout le personnel. Réalisation d'un audit sécurité fin 2023, duquel a découlé un plan d'action.**

**Diversité** : Près de 30% des employés sont des seniors. Parité dans les rémunérations les plus élevées. **NOUVEAU** : **Diminution de 33% de l'écart de rémunération par genre entre 2022 et 2023.**

**Formation** : Formalisation d'une politique de formation. Renforcement des compétences professionnelles des employés et formations sur la « food safety culture ». Cycle de formation proposé aux employés en charge du management. **NOUVEAU** : **Formations RSE dispensées à deux salariés et formation achats responsables dispensée à tous les acheteurs.**

**Ancrage local et création d'emploi en France** : Collaboration avec Pôle Emploi pour optimiser le recrutement et favoriser la diversité.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs** : Mise en place d'un contrat de partage de la plus-value. Augmentation des salaires. Evolution des postes en termes de compétences et de valeur ajoutée. Informatisation de la société pour alléger la charge des employés.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Attraction et fidélisation des collaborateurs** : Revue du contrat de mutuelle. Développer la marque employeur et le bien-être au travail.

**Santé & Sécurité des collaborateurs** : Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles, communication en interne sur la santé et la sécurité, mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

**Ancrage local et création d'emploi en France** : Sélectionner des fournisseurs de proximité, permettant de faire vivre le tissu économique local, mise en place de partenariats locaux, d'actions de mécénat locales.

## SOCIÉTAL

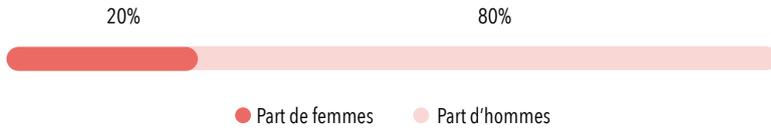
### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité** : Certification IFS Food version supérieure. Évaluation des risques et contrôles microbiotiques et de fraude sur la qualité des produits (affinage des fromages). Rédaction d'un cahier des charges précisant les obligations en termes de qualité et traçabilité du produit.

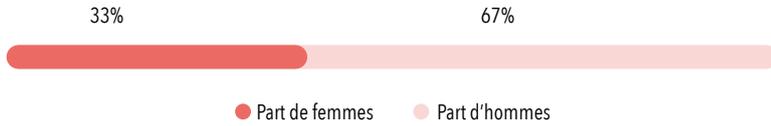
### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Bien-être animal** : Intégration d'engagement sur le bien-être animal dans le cahier des charges des fournisseurs.

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX



## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS



INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
<b>GOUVERNANCE</b>				
Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	<b>0%</b>	--	<b>13%</b>
<b>GOUVERNANCE RSE</b>				
Code éthique	Non	<b>Non</b>	--	<b>60%</b>
RSE abordée au CA/CS	Oui	<b>Oui</b>	--	--
Formalisation d'une politique RSE	Non	<b>Non</b>	--	<b>58%</b>
Responsable RSE	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>35%</b>
<b>CYBERSÉCURITÉ</b>				
Gestion des données personnelles	Oui	<b>Oui</b>	--	--
Politique de cybersécurité	Oui	<b>Oui</b>	--	--
<b>FOURNISSEURS</b>				
Code de conduite fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>35%</b>
Evaluation RSE des fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>30%</b>
Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	<b>5%</b>
Contractualisation fournisseurs	Non	<b>Non</b>	--	--



## GOUVERNANCE

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Gouvernance** : Mise en place d'un comité exécutif. Désignation d'un responsable RSE à temps partiel. RSE abordée au conseil d'administration. Evaluation de la société par Ecovadis (42/100) et pistes d'actions pour améliorer la note. Nomination d'un responsable harcèlement.

**Ethique des affaires** : Mécanisme d'alerte et de traitement des plaintes.

**Cybersécurité et RGPD** : Procédures pour protéger les données personnelles et formalisation d'une politique de cybersécurité.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance** : Formalisation d'une politique RSE en cours.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Gouvernance** : Intégration d'un membre indépendant au conseil d'administration, formalisation d'une politique RSE. Réalisation d'une analyse de matérialité. Production d'un rapport RSE.

**Ethique des affaires** : Formalisation d'un code éthique et sensibilisation de tous les collaborateurs au code éthique (exemple : formation, intégration dans le livret d'accueil)

**Cybersécurité et RGPD** : Nomination d'un Délégué à la Protection des Données, formation des employés, tenue du registre des activités de traitement.



## PARTIES PRENANTES

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement** : Suivi du nombre de réclamations clients et suivi du nombre de rappels des produits. Diversification des fournisseurs et mise en place de solutions de stockage externe de sécurité afin de mitiger les risques liés aux matières premières. Rédaction d'un cahier des charges fournisseurs. **NOUVEAU** : Rédaction d'une charte achats responsables en cours.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Chaîne d'approvisionnement** : Identification de critères RSE dans les achats. Formation des acheteurs au pilotage de critères RSE. Réalisation d'audit chez les fournisseurs les plus à risque.

# COURTIL FOOD

## MOUSLINE



La société **Mouline** fabrique des flocons de pomme de terre dans son usine de Rosière-en-Santerre.

Elle commercialise ensuite la purée déshydratée principalement à des clients GMS (Hyper et Super) en France et à l'export qui ensuite vendent et acheminent le produit vers différents points de vente.



**CHIFFRE  
D'AFFAIRES**  
76,8 M€



**NOMBRE  
DE SITES**  
2



**EFFECTIFS**  
172



### ENJEUX ESG DE LA SOCIÉTÉ

**Environnement** : Gestion de l'énergie (site de production, transport), gestion de l'eau et des déchets, éco-conception des emballages, impact écologique de la chaîne d'approvisionnement

**Social** : Santé et sécurité des collaborateurs, ancrage local et attractivité et rétention des talents

**Sociétal** : Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits transformés

**Gouvernance** : Gestion de la cession de Mouline par Nestlé, sélection des fournisseurs et achats durables

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>		
	Biodiversité <sup>1</sup>		
	Eau		
	Déchets en éco-conception		
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs		
	Attraction et fidélisation des collaborateurs		
	Ancrage local et création d'emploi en France		
	Formation		
	Discrimination et diversité		
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>		
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité		
GOUVERNANCE	Gouvernance		
	Cybersécurité et RGPD		
	Ethique des affaires		
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)		

<sup>1</sup> Le périmètre de ces enjeux couvre l'entièreté de la chaîne de valeur  
\* Cf méthodologie page 84

## ENVIRONNEMENT

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Energie, Carbone & Climat** : Certification ISO 14001. Production autonome d'énergie à partir d'une chaudière biomasse en propre fonctionnant à base de bois issu de forêts durables et consommation d'électricité 100% renouvelable. Remplacement de l'éclairage par du LED et passage à des véhicules hybrides ou électriques. Evaluation du bilan carbone de la société par le cabinet I Care.

**Déchets et éco-conception** : Travail sur la composition des emballages (fibres recyclées, amidon) et leur taille. Valorisation des déchets (vente pour la consommation animale de déchets de pommes de terre et membre d'un Groupement d'intérêt économique pour la méthanisation des autres déchets).

**Biodiversité** : Accompagnement des agriculteurs partenaires pour le développement de l'agriculture régénérative (limitation des intrants et optimisation des quantités d'eau) et pratique d'éco-pâturage sur le site, adhésion au programme SOL VIVANT (limitation des sécheresses).

**Eau** : Formalisation d'une politique de gestion de l'eau. Suivi hebdomadaire des consommations et analyses des causes en cas de dépassement. Station d'épuration sur site et plan de réduction annuel de consommation d'eau Travail avec le fournisseur local d'eau (SIEP) sur la qualité des eaux. **NOUVEAU** : **Surveillance quotidienne des consommations d'eau. Projet d'optimisation des surconsommations ponctuelles. Audit sur les fuites réalisé via un organisme extérieur.**

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Energie, Carbone & Climat** : Etude de la possibilité de revendre de l'énergie de la chaudière biomasse (durant les périodes creuses), discussion autour de la mise en place de panneaux photovoltaïques à l'usine. Changement du dernier véhicule diesel de la flotte vers l'électrique. Travail avec cabinet extérieur pour mettre en place un plan d'action autour des économies en eau. Mise en place d'une nouvelle ligne de production moins gourmande en énergie.

**Déchets et éco-conception** : Travaux sur l'éco-conception de l'emballage (horizon 2025) et utilisation de matériaux recyclables sur la chaîne de production (la majorité des emballages contiennent 30% de fibres recyclées). Rédaction d'un plan d'éco-conception des futurs produits.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Déchets et éco-conception** : Augmenter la part d'emballages à base de matières recyclées et/ou biosourcées et/ou biodégradables/compostables (ex : Bioplastiques (PLA, PHA, PBS, PBAT, PCL...)). Réalisation d'analyses de cycle de vie sur les emballages. Augmenter la recyclabilité et/ou réutilisabilité des emballages.

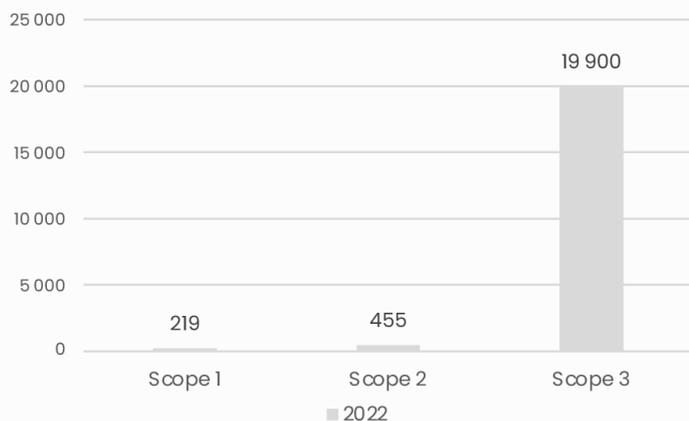


**CHIFFRE D'AFFAIRES**  
76,8 M€



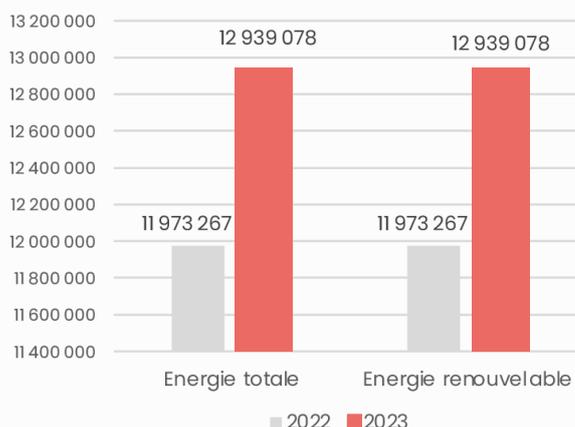
**TAUX DE COUVERTURE  
DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**  
100%

### EMISSIONS DE CO2 (TEQC02)\*



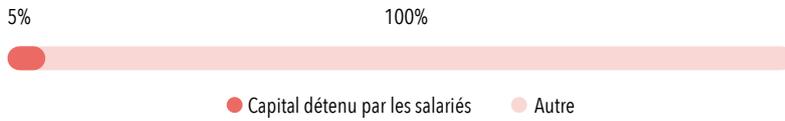
\*Le bilan carbone de la société n'a pas été recalculé en 2023

### CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (KWH)

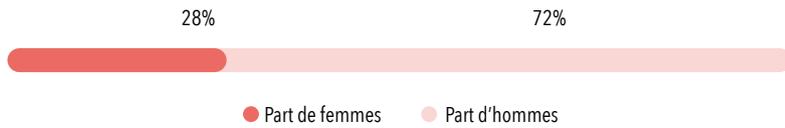


	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
ENERGIE	Intensité de la consommation énergétique (kWh/M€ de CA)	154 295	<b>168 478</b>	-9%	--
	Part de consommation d'énergie renouvelable (%)	100%	<b>100%</b>	--	--
BIODIVERSITÉ	Sites dans ou près des zones clés pour la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Evaluation de la dépendance de l'activité à la biodiversité	Non	<b>Non</b>	--	<b>10%</b>
	Actions de protection/préservation de la biodiversité	Ouui	<b>Oui</b>	--	--
EAU	Intensité de consommation en eau (m³/M€ de CA)	6 457	<b>7 683</b>	+19%	--
	Volume de produits phytosanitaires utilisés (L)	0	<b>0</b>	--	--
	Pollution de l'eau (kg)	0	<b>0</b>	--	--
DÉCHETS	Tonnes de déchets dangereux	0	<b>0</b>	--	<b>71</b>
	Tonnes de déchets non recyclés / valorisés	0	<b>2 105</b>	--	--
	Pratiques d'écoconception	Oui	<b>Oui</b>	--	--

## PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS



## PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS



	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCH-MARK
RESSOURCES HUMAINES	Effectifs (ETP)	150,2	<b>172,4</b>	11%	--
	Part des effectifs en France (%)	100%	<b>100%</b>	--	--
	Part des effectifs en Europe hors France (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
	Part des effectifs dans le reste du monde (%)	0%	<b>0%</b>	--	--
	Part d'employés en CDI (%)	93 %	<b>91%</b>	--	--
	Nombre d'embauches organiques nettes (ETP)	2	<b>13</b>	+550%	--
	Taux d'absentéisme (%)	9,6%	<b>7,6%</b>	-20%	<b>5,4%</b>
	Taux de turnover (%)	19,3 %	<b>20 %</b>	4%	<b>11%</b>
	Salariés formés (%)	98,4%	<b>92,8%</b>	-2%	--
	Mécanisme de partage de la valeur non obligatoire	Oui	<b>Oui</b>	--	<b>78%</b>
SANTÉ & SÉCURITÉ	Taux de fréquence des accidents	11,7	<b>37,5</b>	233%	<b>15,6</b>
	Taux de gravité des accidents	2,6	<b>12,1</b>	377%	<b>1</b>
DÉCHETS	Part de personnes en situation de handicap (%)	0	<b>1,3%</b>	--	--
	Score à l'index Egapro (/100)	89	<b>99</b>	+9%	<b>88</b>

### NOTA BENE :

La hausse du nombre d'embauches organiques nettes s'explique par le remplacement de départs en retraite et démissions.

## SOCIAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Santé & Sécurité des collaborateurs :** Formalisation d'une politique santé et sécurité. Certification ISO 45001. Communication systématique auprès des employés dès qu'un accident a lieu. Réalisation d'une journée QSHE et formations régulières sur les gestes et procédures. **NOUVEAU :** Mise en place d'un plan d'action suite aux accidents et vérification de leur efficacité. Formation d'une dizaine de personne à la méthode VCS et réalisation de sensibilisations sécurité. Points accidentologie quotidiens avec l'ensemble des services.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Couverture supra conventionnelle pour la prévoyance qui couvre l'ensemble des employés. Accord de participation et accord d'intéressement. Travail autour de l'image de marque.

**Formation :** Formalisation d'une politique de formation et organisation de formations ESG, sécurité et qualité.

**Discrimination et diversité :** Diversité au sein de l'effectif (1/3 de femme et 20% de séniors) avec formalisation d'une charte pour l'égalité professionnelle et pour le handicap, accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels avec des mesures en faveur des séniors. **NOUVEAU :** Augmentation de 9 points de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes entre 2022 et 2023 (98/100).

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Mise en place de l'actionnariat salarial prévue pour 2025.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Santé & Sécurité des collaborateurs :** Réalisation de points mensuels sécurité avec les équipes opérationnelles. Mise en place d'incitations pour les salariés sur les objectifs santé-sécurité.

**Attraction et fidélisation des collaborateurs :** Identification de mesures à mettre en place pour diminuer l'absentéisme et le turnover.

## SOCIÉTAL

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Obtention de la certification ISO 9001. Calcul du Nutriscore sur tous les produits. Identification des lieux de production, transformation et de stockage de toute matière entrant dans la composition des produits. Maîtrise des risques bactériologiques, chimiques et physiques selon les principes de l'HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point). Surveillance microbiologique par un laboratoire d'analyse indépendant sur les sites de production et chez les fournisseurs.

**Ancrage local :** Collaboration avec les partenaires locaux pour la recherche de talents.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité :** Travaux en cours pour diminuer au maximum les additifs et conservateurs.

**Ancrage local :** Adhésion à la démarche Gandee (système de cagnotte solidaire). Participation à des événements locaux et dons à des associations locales.

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU COMEX

33%

67%

● Part de femmes ● Part d'hommes

## PART DES FEMMES PRÉSENTES AU CA/CS

20%

80%

● Part de femmes ● Part d'hommes

GOVERNANCE	INDICATEURS	2022	2023	Δ VS N-1	BENCHMARK
	Part d'indépendance au CA/CS (%)	0%	0%	--	13%
GOVERNANCE RSE	Code éthique	Oui	Oui	--	60%
	RSE abordée au CA/CS	Non	Oui	↗	--
	Formalisation d'une politique RSE	Oui	Oui	--	58%
	Responsable RSE	Oui	Oui	--	35%
CYBERSÉCURITÉ	Gestion des données personnelles	Non	Non	--	--
	Politique de cybersécurité	Oui	Oui	--	--
FOURNISSEURS	Code de conduite fournisseurs	Oui	Oui	--	35%
	Evaluation RSE des fournisseurs	Oui	Oui	--	30%
	Audit des pratiques RSE des fournisseurs	Non	Non	--	5%
	Contractualisation fournisseurs	Oui	Oui	--	--



## GOVERNANCE

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Gouvernance** : Désignation d'un responsable RSE à temps partiel. Mise en place d'un comité RSE. Diversité au sein du comité exécutif (1/3 de femmes).

**Ethique des affaires** : Formalisation d'un code éthique. Mise en place de Mécanisme de traitement des plaintes. Protection des lanceurs d'alerte.

**Cybersécurité et RGPD** : Mise en place des procédures de protection des données personnelles. Mise en place d'une politique cybersécurité.

### ACTIONS PLANIFIÉES

**Gouvernance** : Accompagnement par le cabinet Icare. Plan d'action RSE en cours de rédaction.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Gouvernance** : Intégration d'un membre indépendant au conseil de surveillance. Analyse des performances RSE de la société par les instances de direction.

**Cybersécurité et RGPD** : Nomination d'un Délégué à la Protection des Données.



## PARTIES PRENANTES

### BONNES PRATIQUES ET ACTIONS EN COURS

**Chaîne d'approvisionnement** : Formalisation d'un code de conduite fournisseurs. Benchmark RSE des fournisseurs réalisé. Audit qualité des fournisseurs tous les 2 ou 3 ans. Evaluation des risques liés aux matières premières (aucun risque identifié).

**Ancrage local** : Contractualisation avec les fournisseurs en privilégiant les sourcings locaux pour les ingrédients et longue durée (jusqu'à 30 ans de collaboration avec les agriculteurs). La totalité des fournisseurs de pommes de terre sont situés dans un rayon de 25km de l'usine.

### PISTES D'ACTION IDENTIFIÉES

**Gouvernance** : Réflexion autour de l'obtention d'un label (Bcorp ou EcoVadis).

**Chaîne d'approvisionnement** : Elaboration d'une charte de bonne conduite des achats intégrant des critères RSE.

**Chaîne d'approvisionnement** : Formation des acheteurs au pilotage de critères RSE.





FnB Europe Fund II a finalisé en juillet 2024 l'acquisition par Azuré holding de 100% des titres de SITPA, société portant l'ensemble de l'activité de diversification infantile de Nestlé en France (hors lait infantile).

**Les produits de SITPA sont commercialisés** sous la Marque NaturNes, acteur incontournable sur le marché de la nutrition infantile. NaturNes et ses marques filles (Babico, Babivanille, etc...) affichent environ 25% des parts de marché grâce à 4 gammes de produits (salés, sucrés, lactés et céréales) vendus à la fois sur les segments conventionnels et bio. NaturNes est 2ème derrière le leader du marché : Blédina (Danone - 50% de part de marché). La société est présente sur le marché des 6 mois - 3 ans avec une technologie aseptique garantissant les apports nutritionnels mais n'exploite pas encore le marché des 3 - 6 ans. La gamme de produits est resserrée mais avec des opportunités multiples de nouveaux produits grâce à un site industriel dédié situé dans les Vosges et un circuit de commercialisation dans l'ensemble de la GMS française. L'usine située dans les Vosges (Arches) est dédiée à l'activité.



**CHIFFRE  
D'AFFAIRES**  
102M€



**NOMBRE  
DE SITES**  
1



**EFFECTIFS**  
230



**INTERVIEW  
D'ANTOINE FORBIN**  
Président  
AZURÉ HOLDING



### Quelles actions votre entreprise prend-elle en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ?

Nous avons lancé en 2021 notre ligne yaourtière qui permet de transformer du lait frais 100% français en lait fermenté, que nous utilisons dans nos laitages conventionnels et bio. Ce qui nous permet aujourd'hui d'approvisionner majoritairement nos produits laitiers localement. Cela nous a permis de réduire également nos émissions de gaz à effet de serre sur la partie logistique amont.

La totalité de nos déchets organiques est récupérée afin d'être méthanisée. Une partie de ces déchets est collectée par un éleveur local, à moins de 10 km de l'usine. L'autre partie part dans une entreprise familiale et locale dévouée pour l'environnement à moins de 55km de l'usine.

Pour les produits de diversification fabriqués à Arches : Nous privilégions les ingrédients français pour nos matières premières principales, nos ingrédients sont cultivés avec soin par nos fournisseurs, tout en respectant notre cahier des charges des achats responsables NaturNes dans le but d'offrir des recettes adaptées à bébé. Nous nous efforçons de donner une totale transparence sur l'origine des ingrédients. Nous sommes labellisés viande Française.

Par principe nous favorisons un environnement de travail sain et sécurisé, et nous attachons à investir dans la formation continue et le développement des compétences. Nous mettons en œuvre des actions bénéfiques pour les salariés et la communauté. Par exemple, le don de nos produits aux nouveaux parents de l'usine et de la commune d'Arches, des semaines RSE/QVCT avec distribution de produits, de fruits, des jeux, des gestes écocitoyens et des activités sportives. La participation des salariés aux deux courses pour la lutte contre le cancer d'octobre rose et la foulée des barbous. L'organisation d'une journée du personnel pour récompenser les médaillés, les retraités, accueillir les nouveaux bébés de l'usine et les nouveaux salariés. Nous soutenons financièrement la garde d'enfant de nos jeunes parents.

### Comment lutez-vous contre le gaspillage alimentaire ?

Nous avons dans notre usine d'Arches un comité RSE qui est composé exclusivement de volontaires de différents métiers, cela permet le partage de cette culture et l'émergence de nouveaux projets. Ces membres effectuent un travail remarquable afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nous pouvons vous partager deux réussites : La première est le don de denrées alimentaires au Zoo d'Amnéville et à différentes associations animalières de notre région, ce ne sont pas moins de

2 500 kg qui ont été donnés. La deuxième réussite est l'utilisation de la plateforme Stokelp qui permet de revendre de la matière première au lieu de la jeter, nous avons pu sauver 5 500 kg et ainsi éviter l'émission carbone de 14 700 kg de CO2.

### Pouvez-vous partager des exemples concrets de réussites en matière de développement durable au sein de votre entreprise ?

Pour répondre à la nécessaire transition écologique face à l'urgence climatique, nous agissons également pour déployer des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans nos activités. Cela se traduit à la fois par une politique de réduction de l'empreinte de nos emballages mais aussi par des projets visant à favoriser la préservation des sols et de la biodiversité ou encore le reboisement des forêts.

Tout d'abord concernant la réduction des emballages, nous avons fait d'énormes progrès en matière de réduction des emballages et de recyclabilité. Nous avons réduit jusqu'à 40% de plastique sur tous nos petits pots de plats du midi, du soir et des pots aux légumes et fruits. Nous avons également rendu 100% de nos emballages recyclables en modifiant le plastique utilisé sur l'ensemble de nos coupelles de laitage.

### Comment assurez-vous la durabilité de votre chaîne d'approvisionnement ?

La durabilité de la chaîne d'approvisionnement des matières premières et des emballages pour la fabrication des produits pour bébés chez SITPA repose sur plusieurs principes et pratiques clés :

#### Une sélection rigoureuse des fournisseurs :

SITPA a une collaboration de long terme avec des fournisseurs qui respectent des normes élevées en matière de durabilité, y compris des pratiques agricoles responsables et des méthodes de production respectueuses de l'environnement. Le haut standard de qualité qu'exige les matières premières baby-food a nécessité depuis plus de 30 ans de développer une coopération de proximité avec les services qualité, développement et agronomique.

#### Une évaluation des risques :

- Une revue annuelle des pratiques agricoles, principalement des traitements phytosanitaires et la fertilisation. En agriculture ces deux facteurs sont les principaux contributeurs de GES lors de leur production.
- Des évaluations sociales sont effectuées pour identifier les problèmes potentiels dans la chaîne d'approvisionnement au travers d'audit externalisé (e.g. SMETA).





# COMMUNIQUER

# MÉTHODOLOGIE

## ÉVALUATION DES ENJEUX ET DE LA MATURITÉ ESG

Les données collectées ont permis d'identifier **le niveau d'enjeu et de maturité** de chaque société sur les 15 axes suivants :

	ENJEUX ESG	IMPORTANCE	MATURITÉ
ENVIRONNEMENTAL	Energie, carbone & climat <sup>1</sup>	FAIBLE	MOYEN
	Biodiversité <sup>1</sup>	FAIBLE	MOYEN
	Eau	FAIBLE	MOYEN
	Déchets en éco-conception <sup>1</sup>	FAIBLE	MOYEN
SOCIAL	Santé et sécurité des collaborateurs	MOYEN	MOYEN
	Attraction et fidélisation des collaborateurs	FAIBLE	MOYEN
	Ancrage local et création d'emploi en France	FAIBLE	MOYEN
	Formation	MOYEN	ELEVÉ
	Discrimination et diversité	ELEVÉ	MOYEN
SOCIÉTAL	Bien-être animal <sup>1</sup>	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
	Hygiène, nutrition, qualité et traçabilité	FAIBLE	MOYEN
GOUVERNANCE	Gouvernance	FAIBLE	ELEVÉ
	Cybersécurité et RGPD	MOYEN	ELEVÉ
	Ethique des affaires	FAIBLE	ELEVÉ
	Chaîne d'approvisionnement (fournisseurs, sous-traitants et matières premières)	FAIBLE	ELEVÉ

### IMPORTANCE :

L'enjeu est noté au regard de la taille de la société, de son secteur d'activité, de ses pays d'implantation, des données reportées, et dans une moindre mesure relativement aux autres sociétés du portefeuille

### MATURITÉ :

La maturité est notée relativement au niveau d'enjeu et des éléments suivants :

- Est-ce que la société a conscience de l'enjeu ?
- Est-ce que la société a mis en place des politiques face à cet enjeu ?
- Est-ce que la société suit des données quantitatives sur cet enjeu ?
- Est-ce que les résultats sont satisfaisants ? (en valeur absolue, en intensité, comparé au benchmark, et en évolution dans le temps)
- Est-ce que la société a fait tout ce qu'il était possible de faire pour répondre à cet enjeu ? Il n'existe aucun axe d'amélioration possible ?

### LÉGENDE D'IMPORTANCE DE L'ENJEU :

- NON APPLICABLE
- ELEVÉ
- MOYEN
- FAIBLE

### LÉGENDE DE MATURITÉ DE L'ENTREPRISE SUR L'ENJEU :

- NON APPLICABLE
- ELEVÉ
- MOYEN
- FAIBLE

### LIMITATIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Le tableau ci-dessus a vocation à présenter une image synthétique de l'empreinte et des enjeux ESG les plus saillants de la société. Cette représentation synthétique n'est qu'une aide permettant de visualiser les enjeux ESG de la société sur son secteur et son marché, et doit être soutenue par les éléments quantitatifs et qualitatifs des pages suivantes.
- L'analyse ESG est réalisée sur la base des données quantitatives et qualitatives fournies par la société et d'informations collectées lors d'un entretien téléphonique avec le management. La vision de Reporting 21 et de FnB (et donc la représentation des enjeux ESG) peut être rendue incomplète ou biaisée du fait d'informations partielles, erronées ou non disponibles.
- Cette synthèse comporte par définition des partis pris méthodologiques d'analyse.
- Afin d'apporter de la matérialité dans l'analyse au niveau du portefeuille, les résultats des analyses des différentes sociétés sont également harmonisés et mis en cohérence avec ceux des autres sociétés composant le portefeuille.

## ENJEUX ESG SECTORIELS SELON SASB



Reporting 21 a utilisé une méthodologie basée sur le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour définir les enjeux ESG de chaque société

- SASB est une organisation indépendante fondée en 2011 pour développer des normes de comptabilité durable spécifiques à chaque secteur.
- Soutenue par des investisseurs et des entreprises, SASB classe et hiérarchise plus de 200 enjeux matériels pour chacun des 80 secteurs couverts.
- Les enjeux ESG présentés dans les fiches de synthèse sont basés sur la dernière version des données du SASB (2022).

Pour information, risques de durabilité sectoriels de Bur Holding selon SASB

### ENVIRONNEMENT :

- Emissions de GES
- Emissions atmosphériques dues à la réfrigération
- Gestion de l'énergie
- Gestion des déchets alimentaires

### MODÈLE ÉCONOMIQUE ET INNOVATION :

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement

### CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN :

- Sécurité des données
- Qualité et sécurité des produits
- Bien-être des clients
- Méthodes de vente et étiquetage des produits
- Pratiques de travail

## CALCUL DE RATIOS SUR LES DONNÉES SOCIALES

Certains ratios sont calculés sur la base des données remontées par les participations. Les formules utilisées sont présentées ci-dessous. Ces formules peuvent différer des formules utilisées en interne par les participations mais permettent d'homogénéiser la règle de calcul et donc de comparer et consolider.

### TAUX D'ABSENTÉISME

**100\***

«Nombre d'heures d'absence - tous types d'absences» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

### TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

**1000000\***

«Nombre d'accidents du travail» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

### TURNOVER

**100\***

(«Nombre d'embauches en CDI» + «Nombre de départs en CDI») / 2 / «Effectif physique total de la société au 31/12»

### TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

**1000\***

«Nombre de jours d'arrêt suite à un accident du travail» / «Nombre d'heures annuelles théoriques travaillées»

## CALCUL DU BILAN CARBONE SCOPES 1 & 2

L'estimation des **émissions carbone scope 1** a été réalisée sur la base des consommations de gaz, de fioul, d'autres énergies (kWh), et des fuites de fluides frigorigènes et/ou de climatisation renseignées dans Reporting 21. Lorsque les consommations de carburant (essence et gasoil) ont été communiquées, les émissions de CO2 liées à ces postes ont été calculées.

L'estimation des **émissions carbone scope 2** a été réalisée sur la base des consommations d'électricité, de réseau de chaleur et de réseau froid (kWh) renseignées dans Reporting 21.



Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux fournis par l'ADEME (base carbone). Lorsque ces derniers sont mis à jour dans la base de données, les émissions de CO2 historiques peuvent être amenées à évoluer.

# OUTILS D'ANALYSE

## BENCHMARKS UTILISÉS

### TAUX D'ABSENTÉISME

Moyenne de 2021 pour la France.

Source : Ayming, 13<sup>ème</sup> Baromètre de l'Absentéisme et de l'engagement, 2022

GRUPE	VALEUR 2021
Tous secteurs	6,19 %
Services	6,74 %
Santé	7,35 %
Industrie – BTP	5,41 %
Commerce	5,92 %
Transport	5,80 %

### PART DES FEMMES DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE ET ACTIONNAIRIALE

Moyenne de 2018 des entreprises par taille.

Source : KPMG, Parité dans les entreprises françaises. Focus sur les sociétés non cotées, 2019

	GRUPE	VALEUR 2018
CA/CS	50-250 salariés	22,6 %
	250-500 salariés	21,7 %
	500-2500 salariés	43,8 %
COMEX	50-250 salariés	21,2 %
	250-500 salariés	21,5 %
	500-2500 salariés	23,4 %

### TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

Moyenne de 2021 pour le secteur de l'entreprise pour la France.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM),

« Fiches de sinistralité d'un code APE-NAF »

### INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Moyenne de 2023 pour toutes les entreprises.

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

### TAUX DE TURNOVER

France : 15,1%, estimation 2018

«How to stop your talent taking flight», cabinet Hay Group

Monde : 23,4% entre 2013 et 2018

«How to stop your talent taking flight», cabinet Hay Group

### BENCHMARK REPORTING 21

Les autres benchmarks sont issus des données collectées sur l'outil Platform by Reporting 21. L'échantillon correspond à l'ensemble des entreprises dans le portefeuille des sociétés de gestion clientes de Reporting 21 ayant souscrit à la fonctionnalité de benchmark. Les valeurs de référence se calculent à partir d'un minimum de 3 entreprises répondantes pour chaque indicateur. Les valeurs de référence, qui sont en date du 29 août 2023, sont calculées de la manière suivante :

- Pour les indicateurs quantitatifs, la moyenne des données sur le nombre total de répondants pour chaque indicateur est affichée ; et
- Pour les indicateurs qualitatifs, le pourcentage de sociétés ayant sélectionné l'option de réponse sur le nombre total de répondants pour chaque indicateur est affiché.

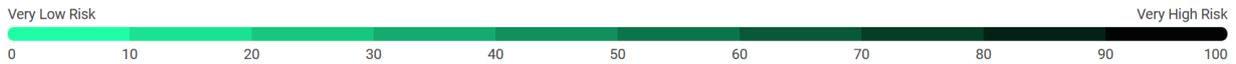
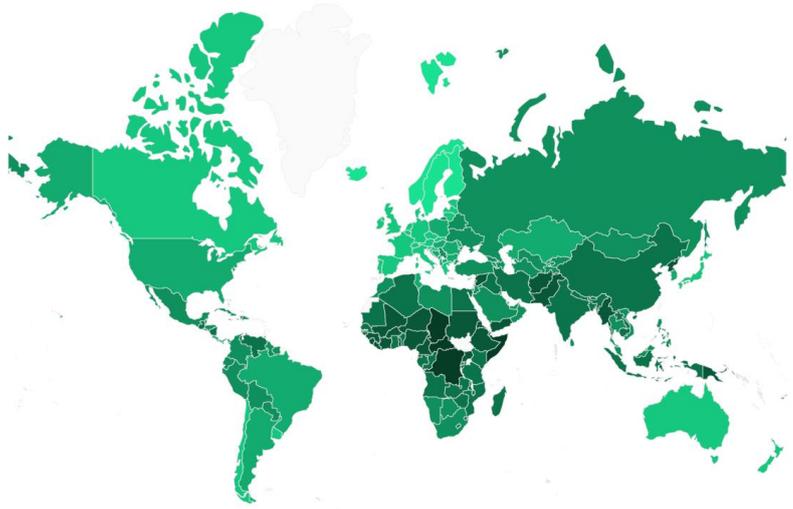
## PAYS À HAUT RISQUE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME – GLOBAL RISK PROFILE

Avec une couverture mondiale de 176 pays et territoires, l'indice ESG (ESGI) est dédié à la mesure des risques liés à l'environnement, aux droits de l'homme et à la santé et la sécurité sur la base de 44 variables.

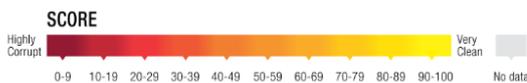
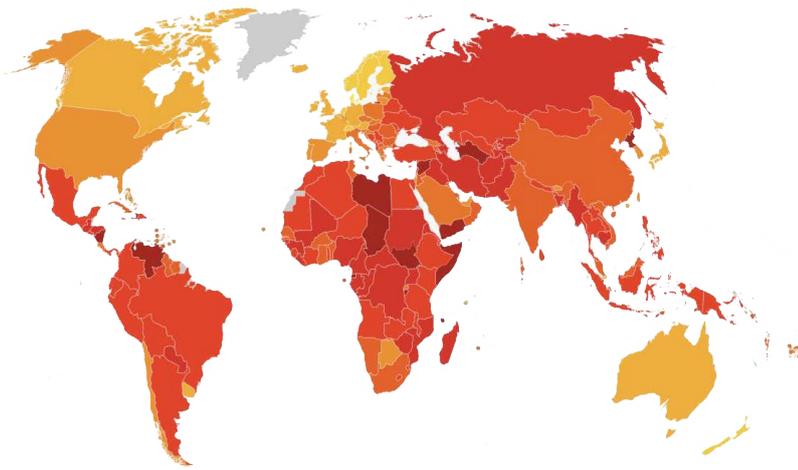
Les résultats des pays sont présentés sur une échelle de 0 à 100, où 0 correspond au risque le plus faible et 100 au risque le plus élevé. L'évaluation des risques liés aux droits de l'homme est notamment mesurée en fonction de l'état de ratification de 18 conventions clés, d'indicateurs de droits sociaux (niveau d'esclavage, travail des enfants, éducation, accès au logement), d'indicateurs de droits civils et politiques (liberté de la presse, droits des minorités, etc.) et d'indicateurs de droits collectifs (niveau de paix, droit à l'autodétermination des peuples, etc.).

Les pays considérés comme des zones à risques en termes de droits humains sont les suivants : Afghanistan, Algérie, Angola, Bangladesh, Bénin, Boutan, Burundi, Cameroun, Chine, Congo, Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Kenya, Laos, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Source : <https://risk-indexes.com/esg-index/>



## INDICE GLOBAL DE CORRUPTION – GLOBAL RISK PROFILE



L'indice, qui classe 180 pays et territoires en fonction du niveau de corruption du secteur public perçu par des experts et des hommes d'affaires, utilise une échelle de 0 à 100, où 0 correspond à une corruption élevée et 100 à une corruption très faible. Plus des deux tiers des pays obtiennent un score inférieur à 50 sur l'IPC de cette année, avec un score moyen de seulement 43. Il révèle que l'incapacité persistante de la plupart des pays à contrôler significativement la corruption contribue à une crise de la démocratie dans le monde. Bien qu'il y ait des exceptions, les données montrent qu'en dépit de certains progrès, la plupart des pays ne parviennent pas à faire de sérieuses avancées dans la lutte contre la corruption.

Les pays considérés comme des zones à risques en termes de corruption sont les suivants : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bangladesh, Bénin, Biélorussie, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Congo, Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Guyana, Honduras, Irak, Iran, Kenya, Kosovo, Kirghizistan, Laos, Libéria, Libye, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Russie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suriname, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Turkménistan, Turquie, Uganda, Ukraine, Ouzbékistan, Venezuela, Yémen, Zimbabwe.

Source : <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>

# INTERVENANTS EXTERNÉS

## PRESTATAIRES UTILISÉS

---

### AXA CLIMATE

AXA Climate est une entité du groupe AXA dédiée à l'adaptation climatique et environnementale organisée autour de 4 différents métiers :

- **L'assurance** : catastrophes liées à la nature ou au climat (inondation, cyclone, sécheresse, ...), avec une expertise particulière sur l'agriculture.
  - **Le financement** : mécanismes et des stratégies de financement pour débloquent des investissements vers des projets qui accélèrent la transition environnementale.
  - **La formation** : Production de contenus digitaux d'apprentissage en plus de 8 langues différentes afin d'engager tous leurs collaborateurs dans la transition durable de leur organisation.
  - **Le conseil** : Evaluation des risques climatiques, biodiversité et carbone et recommandations des actions d'adaptation aux organismes publics et privés dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie et de la finance pour qu'ils réussissent leur adaptation et aient un impact positif sur la planète.
- 

### GREENLY

Après avoir développé une application de mesure d'empreinte carbone, Greenly a conçu un outil pour aider les PME à réduire leurs émissions de CO2.

Greenly calcule automatiquement l'empreinte carbone en analysant la catégorie et le montant de chaque achat, et en identifiant les fournisseurs éco-responsables qui émettent moins que la moyenne de leur catégorie.

Greenly dispose ainsi d'une solution permettant d'intégrer les flux physiques et les flux monétaires de toute entreprise au sein d'une plateforme pour mieux contrôler les émissions de CO2 en direct et définir une trajectoire de réduction.

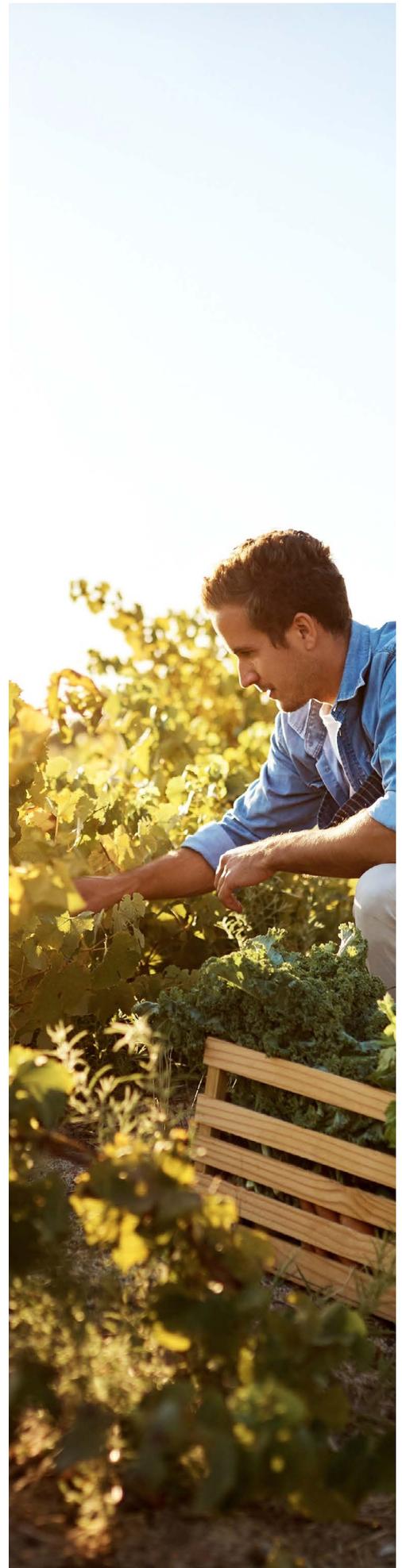
---

### SIRSA

SIRSA est une société de conseil qui accompagne ses clients dans leur transformation durable (risques, stratégie, pilotage, conformité) et notamment les acteurs financiers sur les sujets ESG (stratégie et processus d'investissement, analyse risques et opportunités, reportings réglementaires, formation des équipes, impacts liés au changement climatique).

SIRSA a également développé la solution Reporting 21, une plateforme SaaS de collecte, d'analyse et de pilotage des données extra-financières des entreprises. Depuis la conception du modèle de reporting (choix des indicateurs, périmètre d'analyse) jusqu'au partage des bonnes pratiques et à la diffusion des résultats des actions entreprises, Reporting 21 a mis en place un standard de place qui permet la consolidation et la comparaison de données ESG entre différents acteurs et notamment au sein de la communauté financière.

---



# POLITIQUE DE DURABILITÉ

## INTRODUCTION

La présente politique de durabilité a pour objet de définir le périmètre, le positionnement, les principes et l'organisation régissant le fonctionnement de la mise en œuvre et du suivi du développement durable tel que pratiqué au sein de FnB Private Equity.

En lien avec son statut de société à mission, FnB Private Equity a fait de l'investissement responsable un de ses relais de croissance, en parfaite cohérence avec sa raison d'être.

*« Depuis toujours j'ai deux convictions fortes en tant que chef d'entreprise. La première est qu'il est important que l'entreprise promeuve un engagement sociétal en lien avec son activité. Lorsque l'on travaille dans l'agroalimentaire il est assez simple de s'engager sur des notions qui me semblent importantes de préservation des ressources agricoles ou halieutiques, de traçabilité totale des approvisionnements ou de choix de fournisseurs respectant les écosystèmes dans lesquels ils opèrent. Ma seconde conviction forte est qu'il est très efficace de partager le projet d'entreprise avec ses salariés. On ne peut plus aujourd'hui travailler de manière verticale uniquement. L'adhésion des équipes dans une entreprise, à tous les niveaux, autour d'un projet fort, est un gage d'efficacité de performance et une des clés de succès d'un investissement réussi. »*

**Olivier Marchand, associé**  
fondateur de FnB Private Equity

La présente politique de durabilité s'applique à FnB Private Equity et à tous ses fonds

## SOCIÉTÉ À MISSION ET RAISON D'ÊTRE

La stratégie ESG de FnB PE s'inscrit dans la continuité de son statut de société à mission, par l'expression de sa Raison d'Être :

La raison d'être de FnB Private Equity est de soutenir les PME locales de l'agroalimentaire en cohérence avec leur empreinte économique, environnementale et sociale. Cette raison d'être se traduit par l'expression de nos trois missions fondamentales :

- **Soutenir le dynamisme des acteurs locaux de l'agroalimentaire, pour en faire des ETI viables et durables**
- **Préserver les cultures et savoir faire locaux (relocalisation des emplois, préservation des métiers)**
- **Reconnecter nos consommateurs à nos terroirs**

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

FnB investit dans les PME de l'industrie agro-alimentaire, faisant état d'une chaîne de valeur longue, exception faite de l'agriculture et de la restauration / distribution.

FnB cible les PME de l'industrie agro-alimentaire dont le chiffre d'affaires est compris entre 25 m€ et 100 m€ (50 à 250 employés) et basées en : France, Benelux, Espagne, Portugal et Italie.

FnB est un investisseur contrôlant des sociétés dans lesquelles il investira et pourra investir dans des opérations de capital transmission ou de buy-out.

## SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR ») du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux informations sur le développement durable dans le secteur des services financiers, FnB Private Equity publie les informations suivantes :

- **L'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement (« Article 3 »).**
- **La prise en compte des principales incidences négatives (« PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (« Article 4 »).**
- **Les politiques de rémunération en relation avec l'intégration des risques de durabilité (« Article 5 »).** FnB s'engage à appliquer le principe de double matérialité sur l'ensemble de ses investissements. Il s'agit d'intégrer dans notre gestion de risques une prise en compte de l'impact de nos activités sur les facteurs de durabilité mais aussi ceux des facteurs de durabilité sur l'activité économique dans nos investissements.

## INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

FnB Private Equity considère l'ESG à la fois comme un catalyseur de performance et de maîtrise des risques tout au long de la vie du portefeuille.

L'identification et la mesure des principaux risques en matière de durabilité se construisent conjointement avec la définition de la raison d'être de FnB Private Equity, l'identification des enjeux du secteur de l'agroalimentaire, la stratégie des différentes sociétés du portefeuille sous gestion et des attentes des investisseurs. La cartographie de ces risques est bâtie sur le maillage des indicateurs extra-financiers afin que la mesure du risque soit régulièrement confrontée à la réalité de la performance mesurée.

Les risques physiques résultent de dommages directement causés par des phénomènes climatiques et météorologiques. On peut distinguer les risques critiques (catastrophes naturelles, tempêtes, ouragans, inondations...) des risques non ponctuels et davantage liés à des changements de long terme (élévation du niveau des eaux, vagues de chaleur, disparition de certaines ressources ou espèces...)

Les risques de transition résultent en revanche des effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone. Ces risques physiques et de transition regroupent :

- **Les risques réglementaires : Réglementations plus contraignantes, prix et taxes carbone, multiplication des plaintes et litiges...**
- **Les risques technologiques : Innovations et ruptures technologiques (nouvelles énergies renouvelables, nouvelles technologies de stockage, ...)**
- **Les risques de marché : Evolution défavorables des prix des matières premières, changements de modes de consommations et abandon de certains produits par les consommateurs ...**
- **Les risques de réputation : Dégradation de la réputation et de l'image de marque des sociétés du portefeuille ou de FnB Private Equity auprès de leurs clients, investisseurs, salariés et autres parties prenantes.**
- **Les risques opérationnels : Processus internes inadéquats ou défaillants, problèmes liés à la gestion du personnel, de la santé et de la sécurité, ...**
- **Les risques d'approvisionnement, tant en quantité qu'en qualité**

A titre d'exemple, entrent régulièrement dans l'ensemble des risques en matière de durabilité, les risques suivants :

- **Pollution et mauvaise gestion des déchets : Risques réglementaires et de réputation**
- **Gestion de l'eau et rejet des effluents dans l'environnement : Risques réglementaires et de réputation**
- **Investissements insuffisants dans la lutte contre le changement climatique (moteurs thermiques, charbon...) : Risques réglementaires et de marché**
- **Outil de production ou bâtiments situés en zone inondable : Risques opérationnels**
- **Développement insuffisant des ressources humaines (gestion des compétences et des emplois) :**
- **Risques opérationnels et de réputation**
- **Non-respect des droits de l'homme : Risques réglementaires, de marché et de réputation**
- **Manque de diversité et contre-pouvoirs dans la direction de l'entreprise se traduisant par de mauvaises décisions : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Manque de procédures de sécurité se traduisant par une hausse des accidents du travail : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Manque de transparence, d'intégrité et risque de corruption : Risques réglementaires, opérationnels et de réputation**
- **Traçabilité, sécurité alimentaire et qualité nutritionnelle des produits : Risques réglementaires et de réputation**
- **Les risques d'approvisionnement, tant en quantité qu'en qualité : risques opérationnels et de réputation**

## MESURE DE L'INCIDENCE NÉGATIVE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les incidences négatives des décisions d'investissement résultent des impacts générés par ces investissements sur les facteurs de durabilité. La réglementation SFDR définit les facteurs de durabilité (article 2) comme étant : les questions environnementales, sociales et de personnel, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et les actes de corruption. Ces incidences négatives ou « Principal Adverse Impacts » (PAI) sont mesurées par des indicateurs d'impact appropriés. Bien que distincts des risques, car strictement liés à l'activité des sociétés du portefeuille et dans une moindre mesure de FnB Private Equity, les incidences négatives sont identifiées, définies et mesurées en lien avec les équipes de direction concernées à travers la même nomenclature des 12 grands objectifs stratégiques extra financiers suivis par FnB Private Equity.

# GOVERNANCE DE DURABILITÉ

## RESSOURCES DÉDIÉES À LA DURABILITÉ

FnB Private Equity a choisi d'intégrer la durabilité au cœur de ses recommandations d'investissement et dispose de ressources dédiées en internes :

- L'ensemble des membres de l'équipe d'investissement est sensibilisé aux problématiques de durabilité et veille à ce que son activité intègre ces dimensions
- Les associés fondateurs ont la charge de coordonner le déploiement de la stratégie de durabilité au sein de l'équipe d'investissement
- La durabilité est discutée au sein du Comité d'investissement.



## TRANSPARENCE DES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

L'entrée en vigueur du règlement SFDR a conduit FnB Private Equity à intégrer les risques de durabilité dans sa politique de rémunération dans la mesure où ils sont partie intégrante de son développement stratégique.

FNB Private Equity verse à ses collaborateurs une rémunération fixe associée à une prime variable dont le montant est apprécié tous les ans en fonction de certains critères objectifs.

Concernant les membres des équipes d'investissement, cette partie variable est déterminée en prenant en compte la qualité des recommandations d'investissement menés à bonne fin par le collaborateur, ce qui inclut notamment la réalisation d'une notation ESG et sa présentation pour validation au Comité d'Investissement, ainsi que sa proactivité en termes d'accompagnement et de suivi ESG des participations en portefeuille.

## INITIATIVES SECTORIELLES

Signatory of:



FNB Private Equity est signataire des **Principles for Responsible Investment (PRI)** des Nations Unies depuis le 6 avril 2017. Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été mis en place par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien de l'Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP-FI) et le Pacte Mondial des Nations Unies en 2007, et ont pour objectif de comprendre les conséquences des questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les investissements et d'aider les signataires à les intégrer dans leurs décisions d'investissement et d'actionariat.



FNB Private Equity est signataire de la **charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest**. Cette charte sert de ligne directrice à l'investissement responsable en soutenant la croissance durable des entreprises, le partage de la création de valeur et la transparence.

FNB Private Equity est signataire de la **Charte France Invest pour la parité Femmes / Hommes**. Cette charte est composée de 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations.

FNB Private Equity est signataire de la **charte d'engagement France Invest sur le partage de la valeur** afin de promouvoir l'actionariat salarié et le partage de la plus-value.



FNB Private Equity est membre de la **Communauté des Entreprises à Mission**.



FNB Private Equity a rejoint l'**Initiative Climat International (ICI)**, un groupement d'acteurs du capital investissement qui ont décidé d'unir leurs forces afin de contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius.

## INTEGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT DE FNB



### POLITIQUE D'EXCLUSION DE CERTAINES INDUSTRIES ET ACTIVITÉS DES INVESTISSEMENTS

FNB Private Equity a pour conviction d'investir dans des activités conformes à ses valeurs et d'encourager, nonobstant les réglementations en vigueur et les attentes de ses investisseurs, un comportement éthique. Pour ses raisons, FNB Private Equity ne réalisera pas d'investissements dans les activités suivantes :

- toute activité économique qui serait illégale (i.e. toute production, commercialisation ou toute autre activité illégale au regard de la loi ou de la réglementation applicable au Fonds ou de la société concernée, en ce compris et sans limitation, le clonage humain dans un but de reproduction) ou :
- tout financement visant la production ou la commercialisation de produits à base de tabac de boissons alcoolisées distillées ;
- tout financement visant la production, à la vente et à la distribution de produits du tabac, de produits liés au tabac (tels que - mais sans s'y limiter - les e-cigarettes et les produits du tabac/nicotine de nouvelle génération, etc.) et aux services associés (tels que - mais sans s'y limiter - les filtres, les fumeurs, etc.), en conformité avec les seuils de revenus pertinents définis dans la politique d'exclusion du label ESG de LuxFLAG
- tout financement visant la production ou la commercialisation d'armes et de munitions de tout type, étant entendu que ces restrictions ne s'appliquent pas à des activités accessoires ou partiellement visées par les politiques de l'Union Européenne et notamment à toutes les entreprises impliquées dans la production, la vente et la distribution d'armes controversées, conformément à la définition des armes controversées établie dans la politique d'exclusion du label ESG de LuxFLAG ;
- tout financement visant les casinos et entreprises équivalentes ;
- tout financement visant la recherche, le développement ou des applications techniques en lien avec des données ou solutions électroniques qui visent spécifiquement à soutenir la pornographie, les jeux sur internet, les casinos en ligne ainsi que les activités visées ci-dessus ou visant à permettre l'introduction illégale au sein de réseaux électroniques ou le téléchargement de données électroniques.

En revanche, toute activité qui n'est pas explicitement exclue est susceptible de faire l'objet d'une étude approfondie dès lors qu'un risque de durabilité est identifié pendant la phase de préinvestissement.



## PRÉ-INVESTISSEMENT

Dès l'arrivée d'un dossier potentiel, une évaluation de la maturité de l'entreprise concernée est effectuée, au même titre que la conformité de ses éléments quantitatifs avec les critères d'investissement FnB.

Tout au long de l'étude, FnB Private Equity travaille sur l'identification des sujets ESG les plus matériels, y compris les principales incidences négatives, à partir d'un socle de thèmes adaptés à l'industrie agro-alimentaire vers une évaluation sur-mesure entreprise par entreprise. FnB Private Equity évalue les enjeux principaux pour l'entreprise et établit un plan d'amélioration, mesurable et rythmé, avec le Management sur les sujets les plus pertinents pour l'entreprise.

Les principales incidences négatives évaluées pour le secteur agro-industrie sont :

- Sur le pilier environnemental : impacts sur le climat (émissions de GES notamment), l'eau, les sols et la biodiversité
- Sur le pilier social : impacts sur la santé (des travailleurs et des consommateurs) et les droits humains
- Sur le pilier gouvernance : impacts liés à l'éthique des entreprises

Ensuite, tout au long des diligences, une grille particulière à chaque entreprise sera amendée afin de définir les seuils de matérialité pour les sujets la concernant et nécessitant à la fois des diligences particulières et des discussions avec le Management. En effet, il est crucial d'impliquer les équipes dans notre démarche ESG, ce qui ne peut se faire qu'à partir du moment où les enjeux impactent directement et positivement la performance de l'entreprise

## DÉCISION D'INVESTISSEMENT

Les décisions d'investissement sont prises en conformité avec la politique d'investissement de FnB et les missions découlant de la raison d'être de FnB. Les questions ESG sont par conséquent systématiquement abordées et prises en compte tout comme les risques en matière de durabilité et les principales incidences négatives dans les décisions d'investissement. Les résultats de l'évaluation de la maturité de l'entreprise sont inclus dans le mémo d'investissement, et discutés lors du Comité d'Investissement. FnB inclut systématiquement des clauses ESG dans le pacte d'actionnaire.

## SUIVI DU PORTEFEUILLE

Si une vendor due diligence n'a pas été réalisée en amont de l'acquisition, un audit de référence post investissement est réalisé en externe. Dès l'acquisition, et après avoir échangé en profondeur avec le Management sur les bénéfices d'une démarche ESG appliquée à notre projet commun, FnB Private Equity s'assure qu'au-delà d'un engagement de principe, les projets seront suivis avec rigueur et méthode :

- Identification, lors d'une réunion spécifique, par le management d'au moins un projet ESG par an et par thème (environnement, gouvernance, social) dans le cadre du Business Plan, sujet qui sera abordé systématiquement en Conseil de Surveillance
- Reporting annuel ESG sous forme d'une synthèse d'une page avec les sujets principaux, incluant les principales incidences négatives (à identifier, à traiter)
- Au moins un Comité de Surveillance annuel centré sur les thèmes et projets ESG, notamment sur l'atteinte des objectifs d'investissement durable et la mitigation des principales incidences négatives
- Mise en place d'indicateurs de mesure dans un premier temps, puis d'amélioration

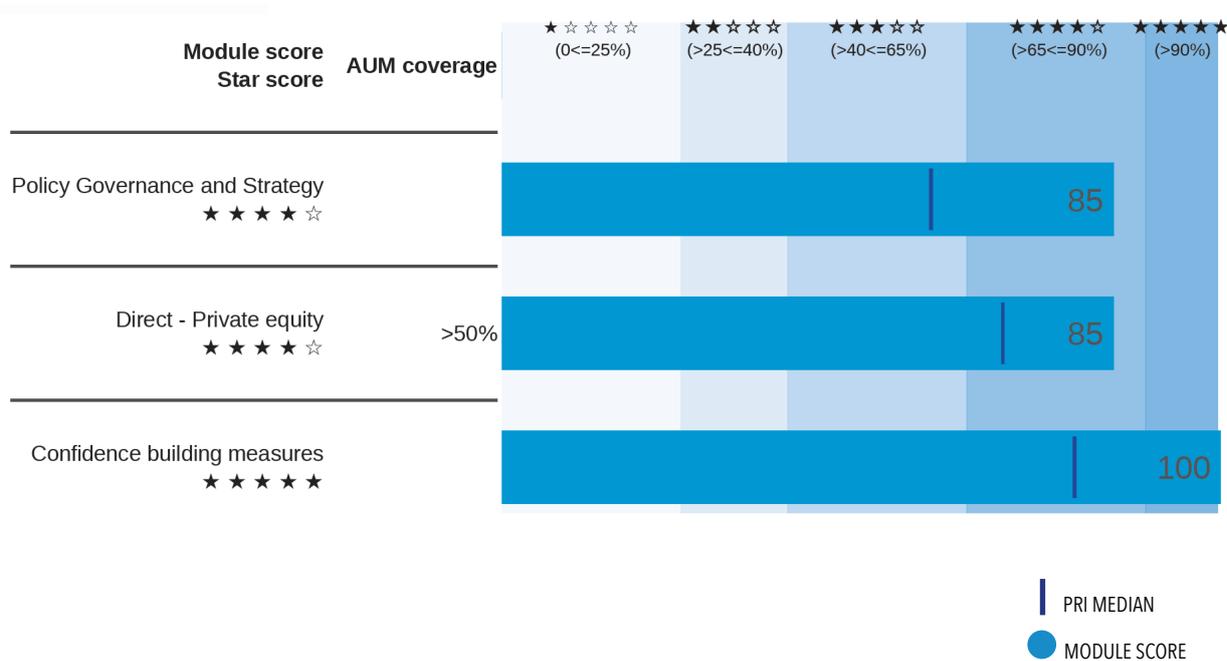
FnB met en place une mesure annuelle de l'empreinte environnementale et sociale de l'ensemble des participations du portefeuille. Une campagne de reporting annuelle est menée chaque année, afin de dresser un diagnostic des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, permettant d'identifier les bonnes pratiques mises en place, de définir les axes d'amélioration pour chaque entreprise et de mesurer les progrès réalisés entre deux exercices consécutifs.

# SCORE ET LABEL ESG

## PRI SUMMARY SCORECARD



Ce rapport d'évaluation présente les scores de tous les indicateurs et modules évalués auxquels FnB Private Equity a répondu dans le cadre du reporting des Principles for Responsible Investment (PRI) au cours de la fenêtre de reporting 2024. Il est conçu pour montrer aux signataires des PRI comment ils peuvent améliorer leurs pratiques d'investissement responsable.



" Nous sommes heureux d'annoncer que le FnB Europe Fund II s'est vu accorder l'utilisation du label LuxFLAG Applicant Fund Status pour une période d'un an commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025. Le label LuxFLAG Applicant Fund Status est reconnu pour ses normes élevées et son évaluation rigoureuse de la stratégie d'investissement du fonds d'investissement candidat et de l'intégration de l'ESG dans l'analyse d'investissement et le processus de prise de décision, ainsi que pour l'affirmation de la transparence du fonds candidat envers les investisseurs ; tous les éléments clés des critères d'éligibilité du label LuxFLAG Applicant Fund Status."

Isabelle Delas, CEO Luxflag



# INDEX THÉMATIQUE

## BILAN CARBONE

Consolidation portefeuille.....	29
Bilan carbone par société.....	30

## ENGAGEMENTS DE FNB PRIVATE EQUITY

Un Principles for Responsible Investment .....	83
Initiative Climat International .....	83
Charte France Invest pour la croissance .....	83
Charte France Invest sur la parité hommes / femmes .....	83
Charte France Invest sur le partage de la valeur .....	83
Communauté des Entreprises à Mission .....	83
Label Luxflag ESG .....	86

## INTERVIEWS ET TÉMOIGNAGES

Grégory Dubourg (Nutrikéo) .....	11
Christian Nouel .....	12
Renaud Serre-Lapergue (SWEN) .....	13
Louis Douay (FnB Private Equity) .....	14
Antoine Forbin (AZURÉ HOLDING) .....	74

<b>PUBLICATION DES PAI</b> .....	40, 41
----------------------------------	--------

<b>POLITIQUE D'EXCLUSIONS DE FNB PRIVATE EQUITY</b> .....	84
---	----

<b>PRI SCORECARD</b> .....	86
----------------------------	----

## RAPPORT ARTICLE 29

Démarche générale de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance .....	81
Intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement .....	82

Adhésion à des labels ou chartes de place .....	83
Liste des investissements des fonds conseillés par FnB Private Equity .....	28
Prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité .....	83

## REPORTING EXTRA FINANCIER

Données consolidées .....	29
Données détaillées Arpitan .....	53
Données détaillées Bur Holding .....	43
Données détaillées Colibri .....	58
Données détaillées Coudert .....	48
Données détaillées Courtil Food .....	68
Données détaillées Estive .....	63
Présentation d'Azuré Holding .....	73
Méthodologie .....	76

## SFDR – RÈGLEMENT DISCLOSURE

Art. 3 : Transparence des politiques relatives aux risques en matière de durabilité .....	82
Art. 4 : Transparence des incidences négatives en matière de durabilité au niveau des entités	
a. Résumé .....	82
b. Description des politiques permettant d'identifier et de hiérarchiser les principales incidences négatives en matière de durabilité .....	84-85
c. Description des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) .....	84-85
d. Politiques d'engagement .....	81
e. Références aux standards internationaux .....	83
Art. 5 : Transparence des politiques de rémunération en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité .....	83

## SOCIÉTÉ À MISSION

Raison d'être .....	16,17
Comité de mission .....	18
Présentation des indicateurs de mission .....	20
Résultats des indicateurs de mission .....	22
Avis de vérification de l'Organisme Tiers Indépendant .....	26



**FOOD AND BEVERAGE PRIVATE EQUITY**

42, rue de Bassano \ 75008 PARIS

[www.fnb.pe](http://www.fnb.pe)